



HAL
open science

Entre recherche et projet : définir un territoire "transfrontalier"

Bénédicte Grosjean

► **To cite this version:**

Bénédicte Grosjean. Entre recherche et projet : définir un territoire "transfrontalier". Architecture, aménagement de l'espace. Université de Lille Nord de France, 2019. tel-02533416

HAL Id: tel-02533416

<https://hal.science/tel-02533416v1>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bénédicte Grosjean
Maître de conférence ENSAP de Lille
ingénieur civil architecte, docteur en urbanisme et aménagement du territoire

Dossier en vue de l'Habilitation à Diriger les Recherches

**Entre recherche et projet, définir un territoire transfrontalier.
De l'intérêt des situations d'entre-deux.**

- Volume 2 -

**Entre recherche et projet :
Définir un territoire "transfrontalier"**

Mémoire original

Jury :

M. Marc Dumont, professeur à l'Université de Lille, garant
M. Martin Vanier, professeur à l'Ecole d'Urbanisme de Paris, président
Mme Jodelle Zetlaoui-Léger, prof. à Ecole nat sup d'Architecture Paris La Villette, rapporteur
M. Jean-Pierre Chupin, professeur à l'Université de Montréal, rapporteur
M. Guy Baudelle, professeur à l'Université de Rennes 2, rapporteur
Mme Paola Vigano, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Mme Carola Hein, professeur à la Technische Universiteit de Delft

11 décembre 2019

Ecole Doctorale SESAM
Laboratoires de recherche LACTH
Garant : prof. dr. Marc Dumont, Université de Lille, Laboratoire TVES

Volume 2

Entre recherche et projet : définir un territoire "transfrontalier"

Introduction

Présentation synthétique du mémoire original

Ce mémoire original d'HDR, élaboré dans le champ de la recherche en urbanisme, a pour but de construire un cadre, à la fois thématique et méthodologique, permettant à de futurs doctorants de s'y positionner. Il me semble utile en effet qu'un futur directeur de thèses précise tout d'abord quels sont les objets de recherche qu'il maîtrise suffisamment pour orienter pertinemment les travaux des autres ; en ce sens, ce mémoire original est une occasion d'identifier et circonscrire des sujets, et de commencer à les approfondir.

Mais il me semble surtout indispensable de pouvoir expliciter les méthodes de travail que ce titulaire d'HDR est susceptible d'encadrer et donc, à terme, de valider. Cet enjeu me concerne en particulier en tant qu'architecte, qui sera amenée à encadrer d'autres concepteurs dans des démarches de construction et de renouvellement des savoirs. La formation des *concepteurs* à la recherche ('utilise ce vocable global pour désigner tant les architectes que les paysagistes) me semble en effet être une question spécifique, pour plusieurs raisons.

Dans le volume 1 (parcours et production scientifiques), j'ai déjà cherché à décrire, à travers ma propre expérience, la particularité de la démarche de projet, à laquelle les concepteurs sont formés (un apprentissage long, jamais pris pour acquis, de compétences à entretenir en permanence) ; mais aussi la distance, tout d'abord radicale, à laquelle il était tenu des démarches dites scientifiques (tant en sciences exactes qu'en sciences humaines).

J'y ai aussi exposé comment, dès mon doctorat, je me suis interrogée sur les outils dont l'architecte disposait pour une recherche spécifique, qui produise des résultats inédits aux autres disciplines. L'approche de "l'histoire-récit à l'histoire-problème" de François Furet, expliquant que le chercheur doit "inventer" ses sources en fonction de sa problématique, fut un ressort de ma thèse : l'une des capacités originales de l'architecte était de produire des sources inédites – notamment cartographiques – susceptibles de réfuter

certaines affirmations de l'histoire de l'urbanisme, et de donner à voir des aspects de processus d'urbanisation, qui ne s'y trouvaient pas.

Plus largement, le milieu de la "recherche en architecture" en France est aujourd'hui encore assez divisé sur cette question, depuis que les ENSA(P)¹ ont été autorisées à délivrer des doctorats en architecture, en 2005 et, de ce fait, prennent en partie en charge la formation à la recherche. Les positions sont très éparpillées, entre deux postures *a priori* extrêmes : "tout projet est une forme recherche" ou "le projet n'est pas une discipline scientifique", une opposition déjà formulée, en des termes semblables, par A. Picon en 2014 au Collège de France².

Par ailleurs, on ne peut nier qu'en parallèle, se développe dans le champ de l'urbanisme contemporain une très grande diversité de pratiques, allant de l'exploration conceptuelle de grands modèles théoriques alternatifs à des expérimentations très concrètes, du multi-participatif à l'hyper-éphémère, de la maîtrise totale des modes de vie à l'invention collaborative, etc. Élargissant – en tout cas - ce que recouvre le mot "projet", un grand nombre de travaux visant à transformer l'urbain, assez disparates et parfois contradictoires, se revendiquent aujourd'hui tant de la recherche que du projet, à travers une appellation émergente : "research by design" (ou recherche par projet).

Enfin, on peut considérer que la question fondamentale d'envisager ou non *l'architecture* comme une science - dans quel but, à quelles conditions, et pour produire quels savoirs spécifiques – lui est quasiment intrinsèque, tant elle a déjà pris de multiples formes dans l'Histoire. Aujourd'hui, je pars de l'intuition que la même question se (re)-manifeste au croisement de trois conjonctures, toutes marquées par la condition d'incertitude contemporaine :

1) l'évolution du statut des savoirs, avec notamment le tournant constructiviste dans les sciences ; 2) un changement de regard sur le projet, perçu aujourd'hui comme une prospective utile, en particulier en ce qui concerne le projet urbain (ou plutôt le *projet de l'urbain*, les deux mots étant à prendre au sens large, comme on le développera plus bas), avec 3) la mise en question de grands paradigmes concernant l'organisation spatiale de la société, bousculée par les crises environnementales, économiques et humaines.

1 Écoles Nationales supérieures d'Architecture (et de Paysage)

2 De nombreuses réflexions ont déjà été produites suite à ce changement institutionnel, notamment par le Ministère de tutelle lui-même : cf. ARLOT Anne-José (dir), 2005, *Vers un doctorat en architecture*, Ministère de la culture ; ou les deux numéros des Cahiers de la recherche Architecturales et urbaines "trajectoires doctorales" (26-27, en 2012 et 30-31, en 2014) rendant compte de séminaires nationaux sur le doctorat en architecture. Le Collège de France s'est également emparé de la question, à travers la chaire confiée à Jean-Louis Cohen qui a organisé le colloque "l'architecture entre pratique et connaissance scientifique" (janvier 2015). Je m'appuie ici sur plusieurs des interventions présentées dans ces contextes.

C'est dans ce triple contexte que s'inscrit ce mémoire d'HDR, et c'est aux interactions entre ces trois situations qu'il se confronte. Son objectif précis est à la fois de cerner des objets de recherche mais aussi de pouvoir positionner les méthodes que je pratique, en tant qu'architecte, dans le champ de ce qu'on nomme "la recherche", à travers un exercice de critique réflexive.

Ce volume est pour cela composé de deux parties principales et d'une troisième plus courte, dite de "réflexivité critique", qui les croise l'une l'autre et qui permet encore de les approfondir chacune, par une mise en question réciproque de leurs résultats.

La première partie porte sur les *méthodes* : elle étudie les parallèles, imbrications ou incompatibilités entre méthodes de recherche et pratiques de projet. Mais plutôt que de chercher sans fin qui importe les méthodes de l'autre, elle s'occupe d'identifier les modalités opératoires qui leur seraient en fait *communes*, s'attache à les qualifier par catégories, et aboutit à l'idée que c'est la manière³ de les articuler entre elles qui donnent son *sens* à la démarche (sa signification comme son objectif).

La seconde partie porte quant à elle sur un *objet de recherche* spécifique, le territoire transfrontalier, dont j'explicite le choix plus bas. Ce faisant, elle joue le rôle d'un échantillon réel de recherche, qui permet de mettre en œuvre, tester, questionner et revoir, les modes opératoires d'abord identifiés en première partie.

Plus précisément, je m'attelle dans la première partie à comprendre ce que recouvre aujourd'hui le "research by design", c'est-à-dire cet ensemble de pratiques qui se revendiquent à la fois de la recherche et du projet, dans diverses formes de relations. J'ai travaillé pour ce faire avec un corpus défini, une vingtaine d'expériences qui ont été présentées lors d'un séminaire que j'avais coordonné sur le thème : "recherche et projet : productions spécifiques et apports croisés" (VTP2, ENSAP de Lille, nov. 2016)⁴, où des contributeurs de plusieurs horizons (France, Belgique, Suisse, Italie), tous architectes ou paysagistes, étaient venus expliquer comment ils mettent en œuvre ce qu'ils nomment *research by design*.

Parmi les nombreuses formes de légitimation de la double appellation, que je fais émerger à partir des travaux présentés (et qui constituent une première liste de relations possibles entre recherche et projet), une série de rapports fondamentaux sont ensuite plus spécifiquement approfondis. Ils font en fait

3 Depuis les travaux de K. Popper, c'est bien la *méthode* qui donne aux *résultats* leur caractère "scientifique", notamment en permettant qu'ils soient reproductibles, et réfutables (cf. *infra*).

4 Cf. vol.1, chapitre 3, "Publications et recherches" : VTP2, *recherche et projet*, p.50.

apparaître de questionnements épistémologiques assez universels : la démarche inductive et la montée en généralité ; la recherche-action et l'engagement du chercheur ; la pensée par le faire (*reflection in action*) ; la description et l'impossible exhaustivité ; l'abduction et "l'usage scientifique de l'imagination", etc. Dans l'analyse de ces rapports, neuf catégories de modalités opératoires sont alors repérées, et détaillées, comme étant communes à la recherche et au projet.

Ainsi, le principe retenu pour éclairer et baliser le champ de ce foisonnement de pratiques d'investigation n'est pas d'élargir le périmètre de ce qu'on nomme "recherche" – un biais par lequel certains praticiens ont tenté d'y faire entrer des démarches projectuelles. Il s'agit plutôt ici de déployer l'approche proposée par J.-P. Chupin (avec le "compas des thèses")⁵ : celui-ci fait varier les visées de la recherche, ses méthodes et les différentes acceptions du mot "théorie", mais il garde une définition stricte, courte et constante de la recherche elle-même : celle-ci (quelles qu'en soient les méthodes), est ce qui renouvelle la théorie (qu'elle qu'en soit la définition).

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus de reprendre telles quelles les trois opérations projectuelles que Paola Viganò a déjà analysées de façon approfondie, dans un ouvrage⁶ dont le sous-titre avait fort agité le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France ("le projet comme producteur de connaissance"). Néanmoins, il s'agit bien d'un travail de référence, précisément sur les questions que je pose, et dont se réclament en outre nombre d'intervenants, dans le "corpus" que j'analyse : ils revendiquent de faire de la recherche (par le projet) parce qu'ils pratiquent ce que P. Viganò a décrit comme étant des opérations produisant de la connaissance (la conceptualisation, la description, la production de scénarios). Comprendre ce qui légitime les intervenants m'amène donc à l'étudier en détail et, ce faisant, à m'en différencier sur certains points.

Ainsi, je cherche pour ma part à étayer l'idée d'opérations communes à la recherche et au projet, mais aussi à montrer que la manière dont ces opérations identiques sont ensuite mobilisées, agencées et articulées entre elles produit bien des démarches distinctes, ayant des objectifs différents. C'est cela qui fera leur spécificité et c'est cette cohérence qui pourra être évaluée, selon une grille de visées à expliciter.

Deuxièmement, pour arriver à ces "plus petits communs dénominateurs" entre les deux démarches, ce que je nommerai dans la suite "opérations" est

5 CHUPIN Jean-Pierre, 2014, "Dans l'univers des thèses, un compas théorique", *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°30-31, Paris, pp.23-39.

6 VIGANÒ Paola, 2012, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève : MetisPresses, 293p.

plus restreint (peut-être plus proche de "l'outil") que les trois grandes opérations "viganiennes", et me conduira parfois à en décliner plusieurs, au sein de l'une d'elles.

Enfin, je m'efforcerai de distinguer, par des mots différents, la "production de connaissance" de la "construction des savoirs scientifiques" que vise la recherche. Même si la première est une étape essentielle de la seconde, celle-ci implique, en outre : de se situer par rapport à un champ de savoirs scientifiques pré-existants, de justifier sa production par une problématique pertinente, et de lui adjoindre un dispositif de test efficient, qui en rende possible une éventuelle réfutation. Ce sont des positions épistémologiques fort classiques en sciences humaines, mais elles me semblent encore plus essentielles dans un monde où on admet que tout savoir est *relatif*, et fonction de ses modes de construction. Les "échafaudages" doivent *a fortiori* être explicités.

Ici, c'est l'échantillon personnel de recherche, exposé en deuxième partie, qui doit permettre de tester, et si possible d'affiner, les résultats auxquels aboutit la première partie : un panel de neuf "modalités opératoires", identifiées comme pouvant participer tant d'un processus de recherche que d'une démarche de projet.

Pour ce faire, l'article de recherche présenté (en partie 2) est relu à la lumière de ce panel opératoire, en partie 3 : peut-on *a posteriori*, décrire *cette* recherche par le biais de *ces catégories* d'opérations ? Cette démarche de réflexivité (comprise au sens d'un va-et-vient entre "faire et se regarder faire") permet de construire une distance critique par rapport à la recherche : elle questionne les choix, contextualise les hypothèses, relève des accroc... Mais c'est aussi le panel d'opérations d'investigation qui est mis à l'épreuve de l'échantillon de recherche : permet-il de rendre compte de toutes les étapes de cette recherche ? Y a-t-il des opérations effectuées qui ne s'y trouvent pas ? Sont-elles alors communes avec le projet ?

Ainsi, les catégories opératoires du panel aident à critiquer l'article, et à l'inverse, l'article m'amène à revoir ces catégories, en une double démarche de réflexivité critique. Enfin, cette approche permet encore d'ouvrir un panorama de travaux à développer, en recherche *ou* en projet, suite à ces démarches et dans le champ général de questionnement qu'induit le territoire transfrontalier.

Le choix du "territoire transfrontalier", comme objet de recherche spécifique, est expliqué en détail dans l'introduction de la seconde partie – de même que les familles de problématiques qu'il me permet d'investiguer.

Bien entendu, il émane de mon attention aux situations d'entre-deux, développée depuis la thèse (cf. vol.1). Mais aujourd'hui, l'intérêt pour ces situations traverse de nombreuses disciplines, dont l'écologie notamment, qui accorde aux *lisières* une valeur essentielle : la *diversité*. Et de nombreux travaux

en anthropologie, histoire ou littérature, expriment à quel point nos sociétés contemporaines évoluent, en accéléré, vers l'hybridation ou le métissage à la fois des personnes, des savoirs, des modes de production, des langues, des imaginaires, etc. Les interactions locales, le multiple, la circularité (que ce soit pour l'alimentation, le co-working, les déchets, les smart-grids, etc.) sont des leitmotiv de plus en plus dominants dans l'expression des bonnes pratiques urbaines.

Quelle est, alors, l'évolution des territoires qui serait concomitante - ou non - à cette transformation des sociétés ? Nombre de travaux dans des disciplines scientifiques "situées" (la sociologie, la géographie) la décrivent déjà ; et certains plaident même, à la suite de ces changements économiques et sociétaux, pour un renouvellement institutionnel, et pratique, du rôle des "territoires". Martin Vanier notamment - qui appelle globalement à adopter une "épistémologie de l'entre" - présente ainsi *l'inter-territorialité* comme un nouveau devoir⁷ des collectivités : il démontre l'importance pour elles de se penser moins dans l'"emboîtement hiérarchique" d'un modèle centralisé, qu'en terme de relations réciproques et en inter-dépendances⁸.

Les mobilisations et revendications récentes, dans un contexte de recompositions territoriales englobantes (les Régions ou les métropoles) montrent que ce n'est pas qu'une question théorique, ou administrative : des enjeux sociétaux de plus en plus cruciaux de "cohésion territoriale" ou de "justice spatiale" s'expriment. En appelant à plus d'équité dans l'usage et la répartition des ressources, comme dans les coûts et les bénéfices de nos modes de vie, c'est l'organisation générale de notre société dans l'espace (lui-même en tant que ressource commune) qui est questionnée. En ce sens, la définition même du "territoire", comme inscription politique de cette organisation sociale dans un sol physique, est à repenser, c'est-à-dire à *concevoir* autrement.

Dans ce cadre de réflexion collective, une recherche exploratoire, susceptible de construire des hypothèses alternatives et d'en examiner les conséquences, peut être un apport exploitant pertinemment les compétences des concepteurs.

Enfin, l'objet de recherche du "territoire transfrontalier" se justifie également dans ce contexte, parce qu'il nous confronte, *par définition*, non seulement à la

7 VANIER Martin, 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Ed. Anthropos, 2e éd., p.9.

8 Le troisième programme POPSU (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) porté par plusieurs ministères, questionne aujourd'hui les relations entre "La métropole et les autres", et se focalise sur les coopérations territoriales, les "scènes de transactions", les "systèmes territoriaux", les "pactes", les "chartes", etc. Cf. M.C. JAILLET (dir. sc.), *Vers la mise en place de « plateformes collaboratives d'observation des métropoles »*, *présentation du Programme Popsu Metropoles*, [pdf. en ligne], consulté en août 2018, 12p.

nécessaire inter-territorialité, mais aussi au besoin de reconfigurer l'idée-même de territoire.

Plus précisément, ce terrain permet selon moi de travailler sur trois grandes familles de problématiques, qui traversent l'urbanisme en général mais qui sont aussi particulièrement inhérentes à la situation transfrontalière :

1) d'abord, la question des modalités de *définition* d'un territoire s'y pose d'emblée, si on veut dépasser la simple délimitation par un périmètre arbitraire ;

2) ensuite, étant composite et forcément comparatif, il questionne en permanence les outils de l'urbanisme et les modèles sous-jacents d'aménagement du territoire, de chaque côté ;

3) enfin, sa composition par nature multiple mais non hiérarchisée implique des modes de gouvernance encore peu stabilisés, qui se discutent, s'expérimentent et s'adaptent, qui se "construisent" plutôt que d'appliquer des modèles *top-down*.

ANNEXES

L'échantillon de recherche présenté en deuxième partie portant sur la première de ces problématiques, j'ai ajouté en annexe deux articles récents qui permettent selon moi d'approfondir les deux suivantes :

- le premier s'inscrit dans l'enjeu de formuler, élaborer et critiquer de nouveaux modèles territoriaux. Dans l'idée de tester, en particulier, ce qu'apporterait le concept de "Métropole horizontale" au territoire transfrontalier, il analyse les différentes interprétations qui ont été développées pour cet oxymore, dans diverses disciplines, lors du congrès Latsis à l'EPFLausanne (cf. vol.1).

- le second article s'inscrit dans l'hypothèse que les "communs" pourraient être un mode de gouvernance émergeant pour la situation transfrontalière (en s'élaborant progressivement, par essais et erreurs). Il analyse pour cela les différentes formes territoriales qui sont associées à plusieurs systèmes de communs, décrits par Elinor Ostrom.

Partie 1 - Des méthodes
Se situer entre recherche et projet

Partie 1 - Des méthodes

Se situer entre recherche et projet

A. Constat, définitions, et méthode de travail

1. L'émergence de l'appellation "research by design"

La pratique dite de projet était encore, il y a peu, l'apanage des seuls concepteurs (architectes, paysagistes, designers). En miroir, ceux d'entre eux qui voulaient faire de la recherche devaient se débarrasser radicalement de leur posture "projectuelle" : envisager dorénavant une "problématique" comme une étant une incohérence dans un champ de savoirs, et non plus comme une situation à changer ; ou une "hypothèse", non plus comme une proposition ou une prise de position, mais comme une possible explication, à vérifier ou réfuter.

Or, ces démarches, encore soigneusement étanches et méthodologiquement cloisonnées dans les années 1990, aujourd'hui s'hybrident et donc, se brouillent. Être "en projet" est devenu une injonction générale, garante de bonne pratique, d'innovation et de dynamisme, depuis la gestion d'entreprises jusqu'à la pédagogie par projet, de l'attribution des budgets européens au coaching personnel.

Et la recherche n'y a pas échappé : la possibilité de faire recherche "par projet" est une question qui agite le milieu de la formation des concepteurs depuis 2005 en France, avec la création du doctorat en architecture. Les architectes soutenaient évidemment des thèses avant cela, mais dans une autre discipline (en histoire, sociologie, géographie, philosophie, sciences politiques, sciences de l'ingénieur, etc.).

Dans d'autres pays, où l'architecture est universitaire de longue date (Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, etc.), et parfois aussi le *design* (à Stanford, USA ; à Delft, PB), le champ des réflexions qui interroge comment ces disciplines, leurs méthodes ou leurs outils, peuvent produire des résultats de recherche, est déjà large⁹. Il date même déjà de plusieurs décennies, si on

9 De Jong T., Van der Voordt T. (2002). *Ways to study and research, urban, architectural and technical design*. Delft university Press.

Cross, N. (2007). *Designerly ways of knowing*. Basel : Birkhäuser.

Biggs, M. & Buchler, D. (2008). «Eight criteria for practice-based research in the creative and cultural industries». *Art, Design & Communication in Higher Education*, 7(1), 5-18. doi: 10.1386/adch.7.1.5_1.

l'inscrit dans les travaux sur le "design thinking". Né dans les années 1950, et développés dans les années 1960¹⁰, ceux-ci ont notamment théorisé des méthodes de "problem-solving", dont le caractère normatif a ensuite été critiqué¹¹, mais qui inspirent encore nombre d'approches dites "par le projet" (dont quelques pédagogies). Certains auteurs en arrivent même ainsi à inverser la proposition, considérant que la recherche scientifique est une pratique parmi d'autres de *design thinking*¹².

En symétrie, la recherche a aussi fait irruption dans le domaine du projet, et peut-être de manière plus considérable, quoique moins polémique. Ainsi, lors du séminaire que j'avais organisé (ENSAP de Lille, nov. 2016) sur le thème : "recherche et projet : productions spécifiques et apports croisés"¹³, une vingtaine de contributeurs (France, Belgique, Suisse, Italie) sont venus expliquer comment ils définissent et mettent en œuvre une pratique qu'ils nomment *research by design* (ou "recherche par projet"). Or, pour une bonne moitié d'entre eux, l'expression était en fait utilisée dans le sens inverse (*design by research*), car ceux-ci décrivaient plutôt en quoi leur conception du projet se rapproche de la recherche, comment elle s'appuie sur ses méthodes ou pourquoi elle s'en réclame (ce que j'analyse ci-dessous, au point 3).

Plus largement, on ne peut nier la propagation rapide d'une vague de *research by design* chez les concepteurs, qui s'affiche sur leurs sites internet, mais aussi dans la structuration de masters internationaux prestigieux (celui de la AA School of Architecture (AALU), le post-master européen (EMU) conjoint de Delft, Barcelone, Venise et Leuven, etc.), ou dans des publications attractives, mêlant constats territoriaux approfondis et cartographies exploratoires sophistiquées.

Je pars donc de l'hypothèse qu'il y a également une mutation en cours dans la manière de "faire projet", qui se développe en parallèle aux débats sur la recherche par projet, et sous une appellation identique, ce qui instaure une ambiguïté entre les deux. En effet, sous cette unique étiquette, de nouveaux collectifs à la fois offrent une garantie de rigueur à un large panel de maîtrises d'ouvrage (celles-ci étant de plus en plus frileuses) et à la fois font valoir une capacité exploratoire appréciée dans le milieu de la recherche appliquée (celui-là étant de plus en plus sommé d'innover).

10 Pour une synthèse de son histoire, cf. Rowe, P. (1987). *Design Thinking*. Cambridge: The MIT Press.

11 Cette critique est reprise par Viganò P. (2012). *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*. Genève : MetisPresses. p.15.

12 Faste H., Faste T. (2012). "Demystifying "design research": Design is not research, research is design". IDSA Education Boston Symposium. <https://www.idsa.org/sites/default/files/Faste.pdf>.

13 GROSJEAN B. (coord. sc.), 2018. *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*, Actes de colloque (Lille, nov.2016), Dossier du Lacth #3, [publication en ligne : <https://issuu.com>].

En Belgique, sous l'influence anglo-saxonne, les pouvoirs publics (Flandres puis Région Bruxelloise) lancent depuis plusieurs années des appels d'offre intitulés "research by design". Ils financent ainsi des équipes de recherche souvent universitaires¹⁴, qui produisent par ce biais un type de prospective très formalisées spatialement, des intermédiaires assumés entre projet territorial et études scientifiques.

Au niveau européen, enfin, la confusion est même tout à fait actée¹⁵ puisqu'on appelle simplement "projet" toutes les réponses aux appels d'offres des programmes de "recherche".

Et il faut bien reconnaître que ce rapprochement est souvent productif, tant les divers résultats sortent généralement très enrichis du croisement de ces pratiques¹⁶. Des textes de références en urbanisme - le plus connu étant la "ville générique" de R. Koolhaas – ont d'ailleurs largement exploité ce double statut, à travers nombre de formulations équivoques, entre d'un côté la description et conceptualisation d'un état de fait – et de l'autre, une doctrine pour l'urbanisme, voire des hypothèses de projet.

Ici, il importe donc d'abord de distinguer soigneusement les deux tournants : celui dans le domaine de la recherche, qui assimile des modalités de travail 'en projet', et celui dans la pratique du projet, qui se nourrit de la recherche de diverses manières aujourd'hui. On sait intuitivement qu'il y a une part de projet dans la recherche et une part de recherche dans le projet, mais comment s'articulent-ils ? Quelle part de l'un (comme outil) peut servir à quelle part de l'autre (comme objectif), et comment le justifie-t-on ?

14 Par exemple : CcASPAR (Climate Change and Changes in Spatial Structures) est un "projet de recherche stratégique inter-académique et interdisciplinaire", fondé par l'Agence Flamande pour l'innovation technique et scientifique, et revendiquant une méthode de RbyD portée par l'Université de Leuven.

A l'université de Gand : « Labo S is the Department of Architecture and Urban Planning's research laboratory for Urbanism. "The *research* is *design based* and policy oriented research. Expertise *and* vision on the problems of the 'horizontal metropolis' is developed [...] ».

<https://www.ugent.be/ea/architectuur/en/research/research-groups/labo-s>.

A l'ULB Bruxelles : « Le laboratoire LOUISE cherche en particulier à mettre en résonance *une recherche par le projet* urbain et paysager innovante pour la métropole bruxelloise et le territoire de la Belgique avec d'autres contextes européens [...] ». <http://archi.ulb.ac.be/recherche/clara/louise>.

15 Comme l'a observé Teller J. (2007). « Études de cas comparatives et bonnes pratiques ». *Formes et pratiques des activités de recherche (Lieux communs n° 1 0)* Nantes : Cahiers du LAUA. p.97.

16 Les plus engagés dans cette démarche y ajoutent encore d'autres formes de production (publications, commissariat d'expositions, animations de débat, enseignement, etc.), légitimant l'hybridation des pratiques par leurs enrichissements réciproques : cf. par exemple Architecture Workroom Bruxelles.

A partir de l'analyse d'un corpus de seize études de cas (celles ayant fait l'objet d'une réécriture pour la publication en ligne des actes¹⁷), j'ai pu recenser neuf catégories de relations possibles qui se nouent entre "projet" et "recherche" soit, à ce stade, une typologie générale des manières utilisées aujourd'hui pour articuler les deux (cf. ill.3). Cependant, on observera que l'un et l'autre y apparaissent tantôt comme méthodes, tantôt comme objectif, tantôt comme objet de l'autre (dans le cas du projet).

Je présente cette typologie générale de relations pour suivre, et les quatre parties suivantes (B.C.D.E.) auront pour but d'analyser plus en détail les quatre principales. J'y approfondis celles où le parallèle entre la démarche de projet (celle que l'on enseigne dans les écoles d'architecture, et celles de Paysage) et certaines démarches scientifiques sont les plus proches. Mais pour cela, il s'agit au préalable de s'entendre sur ce qu'on nomme, ici, "recherche" et "projet".

2. Ouvrir les "boîtes noires" des définitions

En effet, il est difficile de penser les relations entre deux objets si chacun d'eux reste "un tout" clos sur lui-même - lisse et opaque. Il est donc nécessaire de s'employer d'abord à les déployer tout deux, à partir de leurs structures et caractéristiques internes. En ce qui concerne le projet, c'est d'ailleurs une nécessité que pointent de longue date des chercheurs en sciences sociales, en particulier ceux travaillant justement sur des pratiques de projets (impliqués) : ils savent analyser finement les échanges de savoirs, les difficultés de mobilisation, les niveaux de langage, les dispositifs mis en jeu, la construction des légitimités, le statut des décisions, etc. ; mais ils évoquent en revanche "le maintien d'une boîte noire dans la conception de projet"¹⁸.

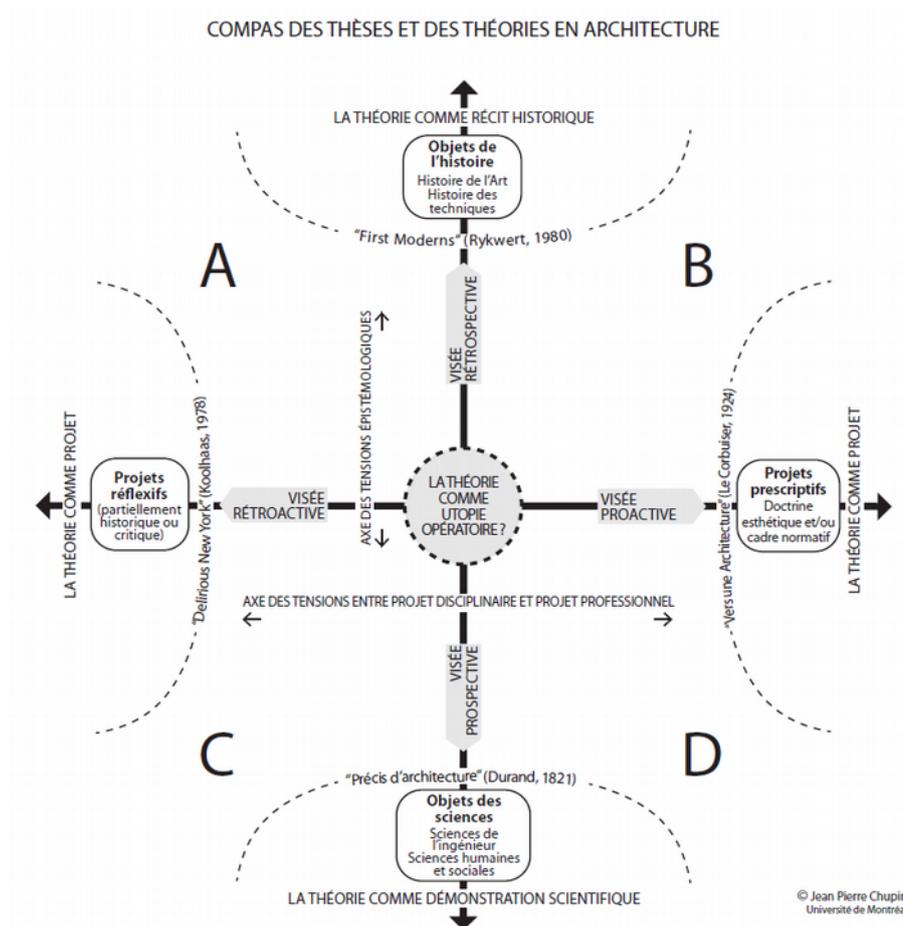
C'est donc un rôle-clé que peuvent jouer les situations "d'entre-deux" : celui de permettre ce dialogue, de décrire les pratiques à l'intérieur des "boîtes noires". Mon travail s'appuie pour ce faire sur plusieurs recherches qui balisent déjà fortement le champ de cette réflexion, tout en les élargissant, pour y repérer les ponts, les points communs, et les articulations entre les deux domaines.

En ce qui concerne l'ouverture de la boîte noire "recherche", les réflexions élaborées depuis plusieurs années par Jean-Pierre Chupin¹⁹ sur la recherche en architecture sont particulièrement opératoires (ill.1).

17 GROSJEAN B. (dir). (2018). *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*. Actes du 2e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Lille : LACTH. <https://issuu.com/>

18 NEZ Héloïse (2015). *Urbanisme : la parole citoyenne*, Lormont : Ed. Le bord de l'eau, p.215.

19 CHUPIN Jean-Pierre, 2014, "Dans l'univers des thèses, un compas théorique", *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°30-31, Paris, pp.23-39.



ill. 1.1. Jean-Pierre Chupin, « Dans l'univers des thèses, un compas théorique », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 2014, n°30/31, p.31.

S'appuyant sur l'appartenance de celle-ci aux pratiques réflexives, ses travaux élargissent le spectre des visées de la recherche en architecture. Il en distingue en effet quatre objectifs différents, opposés deux à deux, selon deux axes. Ces quatre polarités forment ainsi un champ dans lequel chaque recherche en architecture peut se situer, en fonction de deux critères :

- le premier axe oppose une visée rétrospective à une visée prospective. La première est associée surtout aux méthodes de l'histoire (prépondérantes, dit-il, dans la théorie architecturale) ; tandis que la seconde, prospective, correspond à la fois aux sciences appliquées et aux sciences humaines : ce sont les travaux "qui s'orientent vers un avenir qu'elles tentent d'intégrer dans une modélisation"²⁰.

- le second axe situe les thèses entre une visée pro-active ou une visée rétro-active ; la pro-active (il y place par exemple le texte "Vers une architecture" de Le Corbusier) considère la théorie comme "mélange de récit poétique personnel

²⁰ *Ibidem*, p.35.

et de doctrine prescriptive"²¹. De l'autre côté, la visée rétro-active considère la théorie comme la reconstruction des modèles à travers une relecture de l'Histoire (il évoque notamment les travaux de Rem Koolhaas sur New York).

Il est surtout important, à mon sens, de remarquer que, ce faisant, il n'élargit pas le périmètre de la recherche, contrairement à d'autres auteurs qui tentent par ce biais d'y faire rentrer les démarches projectuelles. Ce n'est pas la définition de la recherche qu'il fait varier en fonction des visées : sur le premier axe, ce sont les *méthodes* qui divergent et, sur le second axe, c'est ce qu'on entend par *théorie* qui varie. Mais sa définition de la recherche reste constante, et elle est courte : la recherche (quelles que soient ses méthodes), vise à *renouveler* la théorie (qu'elle qu'en soit la définition). Le verbe "renouveler" est utile dans sa double signification puisqu'il admet que la production de connaissance peut soit confirmer une théorie, un modèle, soit impliquer de les faire évoluer, de les reformuler autrement.

Cette définition me permet en outre de distinguer la recherche d'autres pratiques, souvent assimilées dans le langage courant, et où on peut en effet voir une pratique de recherche au sens large. Mais je préfère pour la clarté de la réflexion m'en tenir à une définition stricte de la recherche, qui écarte notamment :

- l'*expertise*, en considérant que l'expert maîtrise des connaissances et des théories, mais qu'il les utilise sans avoir l'enjeu de les renouveler ;
- l'*essai*, à l'inverse vise à cet enjeu, par son caractère exploratoire et heuristique, mais ne s'impose pas d'explicitier et de circonscrire un champ théorique dans lequel, ou par rapport auquel, il se situe.

Ainsi, cette définition permet d'insister sur le rôle central de ce champ théorique dans la définition de la recherche. Pour produire des savoirs scientifiques, il faut en effet : - pouvoir inscrire la production de connaissance dans un champ de savoirs identifié ; - pouvoir justifier la pertinence de ce qui est questionné (l'hypothèse que l'on cherche à démontrer), par une problématique inscrite dans ce champ (donc plus large que le terrain d'enquête) ; - et surtout, depuis Popper²², lui adjoindre un dispositif de test efficient, qui en rende possible une éventuelle réfutation.

Les savoirs ainsi élaborés sont alors *validés* par la cohérence et la logique de la méthode (et non par des expériences, qu'on devrait multiplier à l'infini), et ils resteront *valides* dans le champ qui a été circonscrit, tant qu'ils n'ont pas été

21 *ibid.*, p.37.

22 "Une théorie qui n'est réfutable par aucun événement qui se puisse concevoir est dépourvue de caractère scientifique. Pour les théories, l'irréfutabilité n'est pas (comme on l'imagine souvent) vertu mais défaut." POPPER Karl, 2006 (trad. fr. 1985), *Conjectures et réfutations : La croissance du savoir scientifique*, Paris : éd. Payot, p.65.

réfutés (pour cela, une seule expérience suffit), ou tant qu'une meilleure théorie (plus complète, mieux explicative, etc.) ne les a pas supplantés.

C'est pourquoi, à la suite de nombreux épistémologues²³, je m'efforcerai dans la suite de distinguer la production de "connaissances" de l'élaboration des "savoirs", pour laquelle un champ doit donc être explicité mais aussi justifié par une argumentation, un raisonnement. Il est évident qu'on ne peut prétendre à une évolution des savoirs – et *a fortiori* à un renouvellement des théories – si leur état préalable n'est pas décrit.

A. Picon²⁴, dans sa propre réflexion sur les relations entre recherche et projet, a proposé un "fil conducteur" assez simple pour établir les conditions de base d'une "thèse de doctorat" comme "*brique* élémentaire de l'édifice académique de la *recherche*" : il s'agit selon lui d'une "hypothèse formulée par écrit concernant une question présentant un certain degré de généralité, étayée par de solides raisons et défendue par le candidat". J'y retrouve les idées suivantes :
- les connaissances sont produites dans le but d'éclairer une question identifiée, et dont l'intérêt est justifié ;
- la construction de la recherche est cumulative (d'où l'importance du champ des savoirs mais aussi la capacité à s'y référer, en continuité ou en divergence) ;
- elle est argumentée (donc la construction d'un raisonnement) et défendue (donc soumise à discussion, ce qui implique de donner toutes les clés pour une éventuelle réfutation).

Concernant ensuite la boîte noire du "projet", le mot s'est tant banalisé qu'il semble indispensable de rentrer dans sa polysémie, afin de d'être suffisamment "équipé" lexicalement pour ne pas jouer, justement, de son ambiguïté.

La plupart des auteurs en identifie au moins deux sens : - l'enjeu, *l'objectif* à atteindre, ce qui est souhaité, visé, planifié ; - et le *processus* et ses outils, des modalités d'approche, comment on pense agir sur une situation pour la transformer. Ainsi de Boutinet : "*le projet, c'est l'intention d'un individu d'atteindre un objectif explicite et énoncé, une interrogation sur les moyens de parvenir à cet objectif et, éventuellement, une programmation de démarches*

23 Des pédagogues insistent plutôt sur le côté individuel des connaissances, et le côté collectif des savoirs (ou bien "situées" pour les premières et "culturel" pour les seconds), et ils travaillent en fait à rendre les savoirs (établis) appropriables par les apprenants, sous forme de connaissances (personnelles). Cette définition est la même : les chercheurs font juste le travail inverse de transformer, intégrer, formuler leurs (nouvelles) connaissances produites, en un savoir collectif : les théories stabilisées. Cf. par ex. Margolinas, C., 2014, "Connaissance et savoir. Concepts didactiques et perspectives sociologiques ?" *Revue française de pédagogie*, 188(3), 13-22.

24 PICON A. "La recherche par le projet : au-delà de l'architecture", colloque *L'architecture entre pratique et connaissance scientifique*, collège de France, janv. 2015 [en ligne] <https://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/symposium-2015-01-16-16h00.htm>

précises à effectuer en vue de sa réalisation"²⁵. Et Ardoïno proposait déjà de distinguer le "projet-visée" du "projet-programmatique" (en 1984)²⁶. Pour le second sens, je préfère aujourd'hui utiliser *projet-processus*, qui contient une dimension temporelle et évolutive, absente du mot *programme*.

Mais force est de constater qu'il y a, dans le milieu des concepteurs, un troisième sens dans lequel le mot projet est très souvent utilisé : c'est le *projet-résultat*, spatialisé. Qu'il soit en cours de conception ou finalisé (présenté en plans ou maquettes, numérique ou non), en chantier ou réalisé, l'architecte l'appellera "mon projet".

Surtout, il faut relever que le "projet" a énormément été étudié, dans les années 1990-2010, par une importante production scientifique dans le champ de l'urbanisme, pour décrire en fait une *période* de l'histoire de l'aménagement urbain. Le terme projet y est utilisé "pour marquer le passage d'une approche spatialiste et essentiellement réactive à une approche stratégique et proactive de la planification"²⁷. Cette évolution a éminemment intéressé les sciences politiques, la géographie urbaine, les architectes et dans ce contexte, la littérature qui cherche à en décrire les caractéristiques est dense²⁸. Le simple mot "projet" y recouvre alors, comme on peut le lire dans la synthèse intéressante qu'en fait G. Pinson, de nombreuses dimensions : "[il] semble condenser un certain nombre de transformations dans les *modes de faire*" ; "les porteurs de projet sont conduits à la prise en compte des *incertitudes*" ; "le projet doit être porteur de *valeurs* urbaines" ; "il nous parle de la place nouvelle qu'occupent *les villes* dans le gouvernement des sociétés"²⁹, etc.

Je pense que le contexte qui ainsi est décrit à travers le tournant urbanistique (et sociétal) vers le projet est certainement une *cause* de mon observation de départ : la montée en puissance des démarches de recherche par le projet (et vice versa).

Pour autant, mes propres questions sur les relations entre démarche de projet et recherche ne concernent pas spécifiquement ce type de projet : urbain, collectif, multidisciplinaire, incrémental, etc. Elles portent bien sur la démarche de conception proprement dite, celle à laquelle sont formés les concepteurs (en tout cas les architectes et les paysagistes), et ses apports éventuels à la recherche.

25 BOUTINET J.-P., 2012, *Antropologie du projet*, Paris : PUF, 464p.

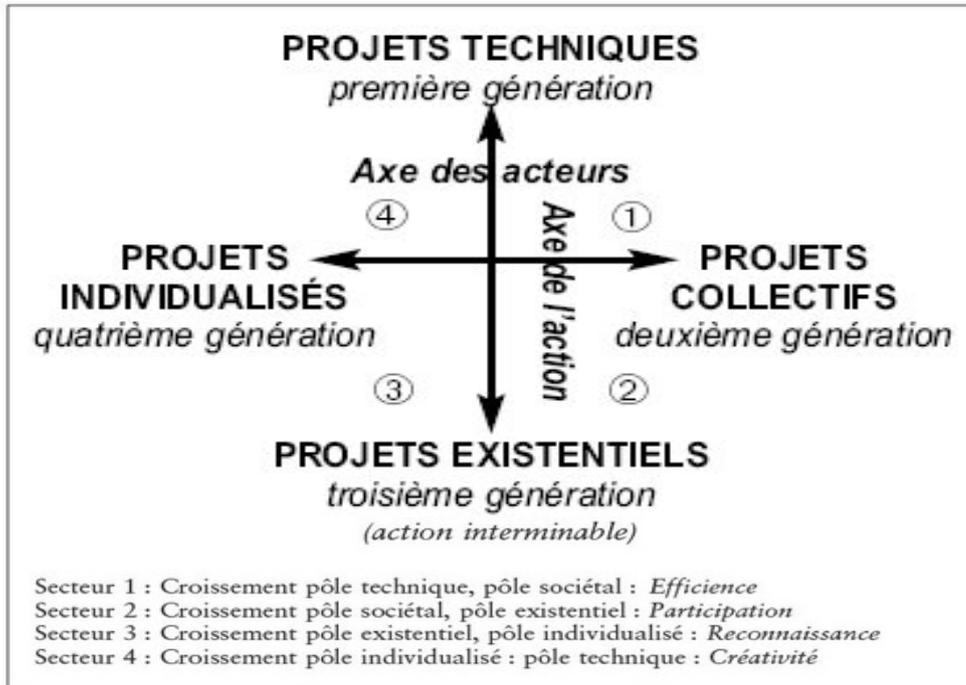
26 ARDOÏNO J., 1984, "Projet éducatif, projet de société", revue *Pour* n°94, pp.5-13.

27 PINSON Gilles, 2009, *Gouverner par le projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris : Presses de Sciences Politiques, p.11.

28 Cf. les travaux de Y. Chalas, F. Ascher, G. Tapie, J.P. Gaudin, Ph. Genestier, B. Haumont, P. Godier, Ch. Devillers, P. Ingallina, A. Motte, J.-M. Offner, F. Scherrer, F. Tomas, A. Masbounji, G. Pinson, P. Le Galès, A. Balducci, J.-. Toussaint, Marcus Zepf, et tant d'autres.

29 PINSON Gilles, *op. cit.*, p.13-14.

Parmi les auteurs qui analysent globalement "le projet", on peut alors observer que la plupart cherchent à le situer, à la suite de Boutinet, entre des caractères binaires, opposés.



Ill. 1.2. "La rose des vents du projet" in : BOUTINET Jean-Pierre, 2002, "Projet", in : Barus-Michel J. et al., *Vocabulaire de psychosociologie*, Paris : ERES "Hors collection", p. 225.

J.-P. Boutinet a ainsi (également) construit une rose des vents, pour situer les projets selon deux axes croisés : de l'individuel au collectif ; du technique à l'existential ; et il revient sur "*l'opposition entre le produit et le processus, c'est à dire entre le projet-poiesis concrétisé dans l'œuvre à faire et le projet-praxis qui répond quant à lui à une logique de continuelle réappropriation de l'action à conduire*"³⁰ ; ou encore, le "projet de l'architecte" est pour lui l'emblème de l'action promue "dans sa double manifestation d'action anticipée et d'action en cours de réalisation"³¹.

Enfin, le projet tel qu'on l'entend ici – qu'il porte sur la conception d'une architecture, d'un morceau de ville ou d'un paysage – est assez souvent envisagé par les théoriciens comme une seule catégorie, dans les diverses typologies qu'ils construisent. Dans la rose des vents de J.-P. Boutinet, il se situe par exemple en secteur 4 (entre pôle technique et individualisé) ; ou bien dans

30 BOUTINET J.-P., 2002, "Projet", in Barus-Michel J. et al., *Vocabulaire de psychosociologie*, Paris : ERES "Hors collection", p. 225.

31 *Ibidem*, p.223.

sa liste des "usages empiriques"³², le projet d'architecture n'est qu'un item sur cinq, appelé le "projet d'objets" – différant des projets individuels, des projets d'actions à conduire, des projets organisationnels, et des projets de société. Il me semble important de souligner ici que le projet, dans la bouche des concepteurs, peut en réalité recouvrir ces cinq dimensions.

Enfin, chez F. Graber³³, c'est à l'inverse la première dimension qui est absente : le projet est pour lui la démarche qui émerge précisément dans un monde aux logiques purement économiques ("qu'est-ce qui marche"), se passant complètement des questions politiques ("quel monde voulons-nous").

Difficile donc de décrire finement une pratique – celle du projet - si le même mot désigne tout à la fois son objectif, son processus et son résultat ; et en outre, si en urbanisme, il est associé à une période de l'aménagement, avec des outils, des valeurs, des acteurs, des stratégies et des politiques spécifiques.

C'est pourquoi je me propose de parler ici du projet au sens restreint de la démarche de conception ; mais d'ouvrir cependant les objets sur lesquels elle porte aux trois composantes identifiées. Plus précisément, il s'agit d'envisager qu'il y a plusieurs "matières à projet", qui sont objets de conception. En effet, *la visée* (ou "projet de société" chez Boutinet) est autant à inventer, à construire, dans certaines démarches (de l'urbain au paysage³⁴) que la forme physique du *projet spatial* (ou son "projet d'objets") : elle occupe même parfois une partie importante du temps alloué à l'action projectuelle. Et il en est de même du *processus* à mettre en œuvre pour aller dans une direction souhaitée. Celui-ci à mon sens recouvre évidemment les "projets organisationnels" de Boutinet, mais aussi ses "projets d'actions à conduire". Ces derniers étant caractéristiques de ce qu'il qualifie les *métiers impossibles* (l'éducation, la santé, la vie politique, notamment) car "tout est sans cesse à reprendre", il me semblerait juste d'y associer aussi le métier d'urbaniste-concepteur ! voire de certains architectes impliqués dans les questions sociétales.

32 *Ibid.*

33 GRABER Francis, 2010, "Les projets, formes socio-politiques de l'action". *Conjuguer les temps de l'émancipation, Vacarmes* (n°53), pp. 24-27.

34 Ces deux formes de projet sont moins visibles en architecture, car on y a moins l'habitude de questionner la commande, et plutôt tendance à laisser l'organisation de la construction à d'autres techniciens, comme si elle allait de soi une fois le projet dessiné, et qu'il n'y avait pas aussi des choix de conception dans les modalités de mise en œuvre (savoirs-faire, matériaux, temporalités, etc.).

3. Typologie générale de rapports entre projet et recherche

Munis de ces définitions - restreinte pour la recherche, et dé-triplée pour le projet - il est à présent possible d'identifier, dans chacune des contributions au colloque, en quoi elle se qualifie de "recherche by design", et sur quels modes de légitimation elle s'appuie pour justifier cette appellation. Ceux-ci sont parfois explicités littéralement, quand ils citent eux-mêmes un parallèle avec une méthode scientifique, et parfois, ils ont été déduit à partir d'autres affirmations. Neuf grandes catégories ont ainsi pu être distinguées, dans lesquelles chaque démarches peut se situer.

En parallèle, ces catégories sont elles-mêmes réparties en deux grandes familles, en fonction de la visée qui est considérée comme principale (par les auteurs ou par moi, si c'est implicite) : - soit la recherche (par le projet) soit le projet (par la recherche). Cette division sera néanmoins affinée au fur et à mesure que les démarches se précisent, et sera relativisée dans la conclusion.

En effet, parmi les neuf catégories de démarches, trois d'entre elles visent *in fine* à produire de la recherche (au sens strict de "renouveler les savoirs et/ou la théorie") :

1- une approche minimaliste : certaines démarches (Ziegler & Neidlinger ; Steenhuyse ; et Declève *et al.*, en partie)³⁵ ont pris un ou des projets (au sens de formes, de visée, ou de processus) comme le *corpus* d'une recherche, pour en analyser les modèles sous-jacents, en comparer les modalités, en évaluer les conséquences, etc.

2- une approche maximaliste : certains expliquent comment des opérations spécifiques du projet peuvent produire de la connaissance – et en particulier comment le *dessin*, les diagrammes ou figures, sont des outils de construction de la pensée (B. Mariolle) - ou encore, comment le projet "atténue les résistances du présent à se faire comprendre" (M.-C. Tosi).

3- et les approches qui portent sur ou s'inscrivent dans des processus de recherche-action (Zedlaoui-Léger, Chambelland), au sens où le projet, dans ce cas impliqué, joue le rôle de l'action. Remarquons que ces démarches en réalité appartiennent aux deux familles, puisqu'elles revendiquent par définition de poursuivre les deux objectifs - comme on le développe dans la suite - mais un de leurs résultats est bien de renouveler le champ des savoirs.

35 Une analyse comparative de projets : comment l'idée de métropole rhénane est interprétée de part et d'autre de la frontière dans les modalités de projets urbains françaises ou allemandes (par V. Ziegler et D. Neidlinger). Une analyse d'un corpus de doctorants travaillant "par le projet" (Steenhuys et al.). Et l'analyse des écarts entre "des projets urbains tels qu'ils sont mis en œuvre, et la définition de l'intérêt public qui a justifié leur financement" (Declève et al.).

Quatre catégories, ensuite, s'inscrivent dans une démarche globale de projet (ayant *in fine* pour horizon une transformation du réel) tout en se qualifiant également de recherche, pour des raisons qui peuvent être liées à la science (déductive ou inductive), à la production de connaissances, ou à une posture critique :

4- une intervention³⁶ fait usage des sciences de l'ingénieur pour l'élaboration et la mise au point du projet, qui se *déduit* dès lors d'une série de tests sur un prototype, qui doit s'effectuer en laboratoire (pour neutraliser la majorité des variables, qui ne sont pas testées). Cet usage des sciences exactes était peu représenté au séminaire, mais est assez dominant dans la recherche contemporaine *pour* le projet architectural (nouveaux matériaux ou processus de fabrication, test de mises en œuvre, etc.).

5- plusieurs intervenants en revanche ont fait un parallèle entre le projet et la recherche *inductive*. Ils s'inscrivaient en outre (parfois implicitement) dans l'évolution constructiviste qui imprègne notamment les sciences humaines : partant plutôt du constat de l'impossible neutralité de l'observateur, ou de l'illusoire séparation Moderne entre sujet et objet, ils se basent à l'inverse sur l'immersion dans la complexité d'un terrain (au sens large), pour en élaborer progressivement une description, une compréhension, et enfin, à partir d'indices, des problématiques (ou des "situations de projet"³⁷). Le parallèle avec la recherche inductive est un des aspects approfondis dans les parties suivantes.

6- Plus globalement, un certain nombre ont extrapolé, de cette absence de neutralité, une posture d'implication qui elle, serait forcément "critique". Se retrouvent ainsi qualifiés de recherche toute une série de projets qui "pensent autrement" (aussi dits "en rébellion"³⁸) : certains discutent la commande, son cadre et ses attendus ; d'autres critiquent les enjeux de société ou les modèles politiques sous-jacents ; d'autres encore questionnent la place du projet dans l'école, ses modalités d'expression (performances, actions éphémères), le rôle du concepteur dans le projet, etc.

7, 8 et 9 - enfin, on peut regrouper dans une dernière approche tous ceux qui, pour se revendiquer d'une recherche par le projet, évoquent les travaux de P.

36 Margherita Ferrucci, Stéphane Berthier, Laurent Mouly, "L'air en forme(s)" In : GROSJEAN (2018), *op. cit.*, pp. 111-116.

37 Terminologie utilisée par nombre d'auteurs ayant travaillé avec René Tabouret à l'ENSAS (cf. Volume 1). Elle désigne une situation territoriale repérée comme problématique (donc qui appelle à faire projet) mais aussi élaborée, au sens où on y a identifié ce que le projet prendrait en charge et ainsi que les leviers pour une possible transformation. cf. Bouchez P., Secci C., Weber B., "Construction de situations de projet urbain et émergence de nouveaux savoirs". In : GROSJEAN (2018), *op. cit.*, pp. 149-156.

38 Segapeli S. (2018). "Espaces pédagogiques expérimentiels dans le parcours de formation interdisciplinaire en espace public". in : Grosjean B., *op.cit.*, p.64.

Viganò, celle-ci ayant décrit comment, dans sa propre pratique, les opérations de description, de conceptualisation et de construction de scénarios (ou "exploration des futurs possibles") produisaient de la connaissance³⁹. Ainsi, par extension, plusieurs projets se labellisent "par la recherche" dès lors qu'ils mettent en œuvre l'une ou l'autre de ces opérations. Certains, plus nuancés⁴⁰, utilisent ces opérations comme grille d'interprétation de leur travail (qu'avons-nous "conceptualisé" ? se demandent-ils) : sans préjuger qu'ils produisent de la recherche, ils corroborent néanmoins, ce faisant, cette définition du projet par la recherche. Les autres intervenant convoquant en réalité séparément les trois opérations relevées par P. Viganò comme productrice de connaissance, j'en ai fait trois catégories différentes.

Cette approche, basée sur le corpus des études de cas présentées au séminaire évoqué, aboutit ainsi à une première caractérisation des différentes démarches qui associent recherche et projet :

Catégories de démarches associant recherche et projet		
Visée renouvellement de la théorie, par le biais :	Double visée à part égale	Visée transformation du réel avec :
1- du projet comme corpus de la recherche (approche minimaliste)	3 - la recherche -action	4- un usage déductif des sciences exactes
2- du projet comme producteur de connaissance (approche maximaliste)		5- un usage inductif de l'immersion
		6- une posture critique
		7,8,9- un usage des outils de production de connaissance (conceptualisation, description, construction de scénarios)
<i>Research by design</i>		<i>Design by research</i>

ill 1.3. Typologie de neuf démarches d'investigation mettant en relation de la recherche et du projet.

On peut observer que le "projet" y joue plusieurs rôles différents : il est l'objectif dans toute la colonne de droite (et celle du centre), il est l'objet pour le type 1, il est la méthode pour le type 2. Quant à la "recherche", elle représente l'objectif pour les démarches dans la colonne de gauche (et du centre), et elle

39 Viganò P. (2012). *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève : MetisPresses, 293p.

40 Bouché B., Secci C., Weber B. (2018). "Construction de situations de projet urbain et émergence de nouveaux savoirs", in : Grosjean B., p.153

est invoquée comme méthode dans la colonne de droite, en réalité en se basant sur diverses conceptions de ce que représente la démarche de recherche, mettant l'accent alternativement sur la rationalité déductive, ou sur l'exploration inductive, ou sur la capacité réflexive, ou sur la production de connaissance.

Aussi, parmi les travaux analysés, la démarche inductive (n°4), les références très variées à la recherche-action (n°3), mais aussi la posture maximaliste (n°2) et de ce fait, les trois dernières opérations (7, 8 et 9), nécessitent d'être approfondies car elles recouvrent des pratiques et des justifications de relations à la "science" diverses, à déployer.

Les parties suivantes cherchent alors à rentrer dans ces interprétations différentes de ce que constitue la recherche, en approfondissant plusieurs contextes épistémologiques spécifiques : la démarche inductive ; la recherche-action ; la pensée par le faire ; la description ; la conceptualisation, le scénario prospectif, tous en écho à une profonde évolution de notre rapport contemporain aux savoirs, à la théorie, et à la construction de futurs souhaités.

Il s'agit ainsi de revenir de manière plus nuancée ces modes d'investigation pour identifier clairement les questions (et les difficultés) qu'ils posent, mais aussi ce qui, dans les démarches scientifiques, est considéré par les concepteurs comme pratiqué dans une démarche de projet, et serait, à ce titre, des "opérations communes".

B. Projet et science inductive : Deux évolutions parallèles, face à la "crise de l'expertise"

Le premier rapport entre recherche et projet que j'approfondis ici est un parallèle, une évolution concomitante, sur les dernières décennies, face à une crise semblable, celle de l'expertise et de la légitimité de l'expert, qu'il soit scientifique⁴¹ ou planificateur de villes nouvelles. Comment dépasser les catégories de la pensée Moderne⁴², comment "agir dans un monde incertain"⁴³ sont des questions posées par des scientifiques, aux méthodes et aux paradigmes scientifiques, mais qui se lisent quasiment sous les mêmes termes dans le domaine du projet ; en particulier, le titre de M. Callon pourrait tout à fait convenir au projet urbain⁴⁴.

Plusieurs interventions se sont en effet directement revendiquées, dans leur réflexion projectuelle, de la recherche "inductive" (Chauvier et Hanna), de la pensée indiciariaire de Guinzburg (Tosi) ou du pragmatisme de Peirce (Leloutre). D'autres ont établi ce parallèle plus implicitement, en affirmant par exemple "*introduire dans le processus du projet les démarches inhérentes à la recherche (problématisation, formulation des hypothèses, mise en place des protocoles d'observation (...), tri et choix des méthodes d'enquêtes*"⁴⁵.

Et plus informellement encore, nombreux sont ceux (moi la première, dans mon atelier de projet urbain, cf. vol.1) qui proposent un processus de projet partant de l'observation de terrain, de l'enregistrement du réel dans ses détails, pour construire progressivement une problématique ("*formuler correctement les demandes du présent auxquelles donner réponses par nos actions*"⁴⁶) ou des "situations de projet"⁴⁷ et enfin poser une ou des hypothèses de projet (au sens d'une direction et d'une stratégie vers et par lesquelles orienter les actions).

41 "la lutte méthodique de la science contre ses propres certitudes dans ses rapports à l'intérieur comme à l'extérieur provoque le déclin de son pouvoir. Il en résulte une tendance à l'égalisation entre expert et profane (...), BECK Ulrich, 2012 (1e éd. 1986), La société du risque, sur la voie d'une autre modernité, Paris : éd. Champs Essais, p.359.

42 Dans le sens que décrit B. Latour, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : éd. la Découverte, (p.21 en particulier).

43 Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : éd. du Seuil, 437p.

44 Et il est d'ailleurs régulièrement paraphrasé ! BOURDIN A. (dir. comité sc.), 2017, *Etre métropole dans un monde incertain*", colloque international POPSU, cité de l'Architecture et du Patrimoine.

45 Segapeli S., 2018, *op.cit.*, p.64.

46 Tosi M.-C., Ranzato M., 2018, "Les écueils du projet comme outil d'enquête, sur l'histoire de notre futur et la compréhension de notre présent", in Grosjean B., *op. cit.*, p.144.

47 Bouché B., Secci C., Weber B., 2018, "Construction de situations de projet urbain et émergence de nouveaux savoirs", in : Grosjean B., pp.147-155.

Comment celles-ci sont évaluées, et aboutissent ou non à des configurations spatiales, est plus rarement envisagé, ce qui doit être questionné. Un intervenant seulement a évoqué cette étape : "*Dans la multitude des hypothèses conjointes, l'une peut être privilégiée quand elle supprime les autres, et du coup, est considérée projectible. La projectibilité est définie comme l'activité qui consiste à conforter une hypothèse au terme d'un processus d'évaluation qui peut s'apparenter à la fulgurance de l'acte créatif du projet*".⁴⁸

1. projet inductif versus projet Moderne

Ainsi, nombreux sont ceux qui proposent un projet, au sens d'une *forme spatiale*, qui est *induit* d'un terrain (au sens large de paysage, d'habitants, d'économie locale, etc.) parce que, d'une part, les *visées* même du projet ont été progressivement construites à partir de problématiques émanant de son observation ou d'une co-élaboration avec des acteurs impliqués ; et de l'autre, parce que le *processus* et les stratégies de mise en œuvre sont imaginés à partir de leviers identifiés dans la "situation de projet".

Cette démarche s'oppose point par point au projet Moderne des générations précédentes, qui se revendiquaient à l'inverse d'une science la plus déductive possible : certains l'ont affirmé très radicalement ("au bout du raisonnement pur, on trouve la règle à appliquer aux cas d'espèces"⁴⁹) ; d'autres l'ont ensuite appliqué dans une sorte d'évidence, avec des méthodes analytiques, systématiques et surplombantes, à la planification urbaine et l'aménagement du territoire. Pour ce projet Moderne, il n'y avait nul besoin de distinguer la visée et le résultat, puisqu'aucun écart n'était par principe envisagé entre eux, le processus de passage de l'un à l'autre étant la simple application technique du plan, hors temporalités.

L'acte même de planifier impliquait cependant d'avoir : 1) un modèle partagé (au sens de l'identification claire de ce vers quoi on souhaite tendre) ; il impliquait aussi 2) de maîtriser des moyens effectifs ; et il impliquait surtout d'avoir 3) quelque chose à organiser : une pression foncière, des investissements économiques, des dynamiques sociales, une croissance.

Or, ces trois traits sont effectivement en crise dans l'urbanisme depuis les dernières décennies. En effet, la perte postmoderne des "grands récits" (selon la formule concise de Lyotard) a entraîné celle des modèles de ville, faisant place en revanche à beaucoup d'injonctions génériques ("mixité", "équilibre", "continuité"), normatives et peu débattues⁵⁰. Les transformations majeures dans

48 Leloutre G., 2018, "Le projet par la recherche. Décoder la méthode de pensée de la description comme projet" in Grosjean B., *op.cit.*, p.88. Il cite ici Guibert D. (1987).

49 Le Corbusier (1994, 1e éd. 1925). *Urbanisme*, Paris : Flammarion, p.171.

50 Grosjean B., 2008, "Construction et maîtrise des formes urbaines : lecture comparée des SCOT de Lille, Nantes, Bordeaux et Montpellier", in : Bourdin A. et Prost R. (dir.),

l'action publique (gouvernance, PPP), dans le rapport au terrain (la participation, le transitoire), l'accès aux données (numérisées, non hiérarchisées), etc. modifient complètement le rapport aux moyens. Et le besoin d'inventer un urbanisme de "mutation sans croissance"⁵¹ est de plus en plus évident, tant le financement capitaliste du développement urbain ne fonctionne en réalité que dans des contextes très circonscrits (où il s'emballe), laissant en friche une grande majorité de territoires, non rentables dans les systèmes qui dominent aujourd'hui l'économie urbaine.

Et ces nouvelles conditions ont effectivement émergé en parallèle avec un bouleversement tout aussi radical de notre rapport à la science et à ses modalités d'élaboration, à l'expertise extérieure à ses objets de recherche. Parcourir les titres des ouvrages de B. Latour en donne une bonne image : de la *Science en action* (1987) - où il s'attelait à montrer qu'aucun modèle scientifique n'existe en soi, que toute recherche s'inscrit dans un contexte et que nombre d'investigations modifient le terrain analysé - et *Nous n'avons jamais été modernes* (1991), puis *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie* (1999), jusqu'à ses travaux sur l'anthropocène, aboutissant ainsi à l'interaction totale entre l'Homme et son milieu. Tous ces changements concernent notre rapport au monde et donc notre manière d'être en projet, orientant donc les démarches projectuelles dans le sens inductif.

2. Difficultés inhérentes à la situation de projet

Cependant, ce parallèle méthodologique avec l'induction scientifique n'est pas sans soulever, d'un côté, des difficultés inhérentes au projet et, de l'autre, les mêmes questions qu'à la science. Par exemple, entre la problématique et le processus (de projet), des hypothèses (de transformation du territoire) doivent bien être formulées. Et celles-ci, par définition, doivent être "testées" - après avoir subi une "expérimentation" - pour pouvoir être validées ou réfutées.

Qu'est-ce qui joue le rôle d'évaluation de l'hypothèse, dans ce contexte ? En première instance, c'est souvent une triple *cohérence* qui est évaluée : celle de l'hypothèse par rapport à la problématique construite, celle du processus par rapport à la situation de projet décrite, celle de la forme spatiale par rapport à la stratégie élaborée. Si ce mode basique d'évaluation de la proposition est classique en atelier pédagogique, c'est aussi celui qu'utilise en fait le concepteur lui-même, élaborant son propre projet ; la démarche se rapproche alors de l'élaboration "réflexive" discutée au point suivant.

Projets et stratégies urbaines, regards comparatifs, Marseille : éd. Parenthèses. pp. 238-255.

51 Mons D., 2006, "La mutation sans croissance. L'exemple de la métropole lilloise". *Cahiers Thématiques* (n°6), pp.228-236.

Mais d'autres dispositifs de test sont aussi évoqués, construits ou provoqués : dans la pratique professionnelle, c'est l'entièreté du contexte extérieur (les maîtrises d'ouvrages, un groupe d'usagers, les bureaux techniques, expertises, des habitants, etc.) qui est en réalité investi de la phase de test et qui devient dès lors l'indicateur de la valeur des hypothèses, en fonction de leurs propres critères (un intérêt décrété général, les goûts et convenances, la faisabilité, le coût, etc). Cette délégation du test à l'extérieur semble à tel point nécessaire que certains s'efforcent même d'en reconstituer les conditions en atelier pédagogique : commande publique réelle, présentations aux habitants, constructions *in situ*, etc⁵². Tous ces dispositifs, qui sont évidemment particulièrement formateurs pour les étudiants, jouent le rôle de test des hypothèses par rapport à une valeur de vérité attribuée d'office au terrain, le "réel" (mais lequel ?).

Une autre approche encore, assez radicale, de la nécessité d'évaluer les hypothèses semble s'inspirer directement du constructivisme, en philosophie des sciences. En effet, pour certaines démarches projectuelles, c'est finalement la réalisation, l'existence même, matérialisée, d'un résultat du projet qui justifie *a posteriori* la validité de l'hypothèse proposée : elle était bonne, puisqu'elle a marché. C'est souvent le cas notamment des projets-processus : ils ont effectivement pu se réaliser, c'est donc qu'on avait fait l'hypothèse des bons leviers (ainsi de Weber *et al.*, racontant les dispositifs de "Outlook Tower" mis en place en Turquie⁵³).

3. Difficultés inhérentes à la démarche inductive

Enfin, les caractéristiques inhérentes à la démarche inductive posent aussi des questions épineuses au projet. Par exemple, si l'immersion des concepteurs dans le terrain est assez systématiquement profitable au projet, il serait naïf de croire qu'elle n'a jamais d'effets négatifs sur le terrain. C'est le propre de l'épistémologie constructiviste de "tenir compte" de la modification de l'objet par la recherche elle-même, mais à quels titres un "projet", notamment pédagogique, aurait droit à toute "expérimentation" sur le réel, modifiant un "terrain" donc aussi des personnes (et leurs images d'eux-mêmes, du quartier, des élus, des voisins, d'un métier) ?

52 Voir les études de cas dans : Grosjean B., 2016, "L'urbanisme *bottom-up* : l'immersion du concepteur et l'émergence du projet" in : Guillot X. (dir.). *Ville, territoire, Paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Presses Universitaires de St-Etienne, pp.148-155.

53 "Dans chaque situation travaillée avec les étudiants, nous avons ainsi, avec plus ou moins de succès, tenté de construire soit une contribution à un tel lieu [une Outlook Tower] soit de contribuer à l'émergence de celle-ci" Bouché, Secci, Weber, *op.cit.*, p.140. Ils appellent ainsi (à la suite de P. Geddes), "un lieu de description critique (...) combinée à un lieu dans lequel on ne cesse de préfigurer, d'évaluer et de débattre des futurs possibles" (*ibidem*).

L'expérimentation par définition aboutit à des résultats inconnus (c'est le but), donc possiblement non-souhaités. Si l'étudiant peut repasser un cours, si un projet peut être simplement jeté à la poubelle, on peut rarement repartir de zéro avec un territoire, des partenaires associatifs, des habitants désabusés, etc. La recherche-action, comme on va le voir ci-dessous, assume cette responsabilité, théorise cette problématique et se construit des outils pour la prendre en charge dans ses pratiques.

Mais c'est surtout la possibilité de monter en généralité, nœud crucial de la recherche inductive, que plusieurs intervenants ont clairement mise en doute, et identifiée comme limite à leur démarche. F. Nowakowski notamment évoque "*une frustration, évidente [mais nécessaire], dans la limitation d'une réflexivité à un ici-et-maintenant qui n'est pas transposable*", le projet étant une "pensée située", qui ne peut "*se délier du contexte d'émergence de cette pensée*"⁵⁴, au risque de (re)devenir une démarche déductive, comme l'était le projet Moderne.

Il redoute que les "sciences dures" ne produisent pour les questions urbaines des "solutions ultra-technologiques" (comme la *smart city*) au sens de "produits urbains finis" reproductibles - à la place de processus ouverts et locaux, qui seraient issus de choix politiques et non de démonstrations scientifiques.

Le principe d'émergence "bottom-up", qui donne leur valeur à ces projets, s'oppose ainsi par principe à leur reproductibilité. Ce sont bien des démarches *d'expérimentation*, qui peuvent s'évaluer selon des critères rendus explicites, mais que tout protocole de généralisation – inhérent à la démarche inductive - dévaloriseraient. Par le postulat de la spécificité du terrain, on ne peut PAS obtenir les mêmes effets pour les mêmes causes (le même projet partout). Cela éloigne *de facto* le projet inductif des critères de validation de la recherche, mais ne l'empêche pas, comme on l'a vu, d'être fondé sur des principes similaires, et dans une même mutation de notre rapport à l'expertise (en crise) et à la finitude du monde (qui nous englobe).

54 Nowakowski F., 2018, "Projet et recherche/recherche et projet : quelques réflexions et questionnements sur les implications politiques de leur dialectique". in : Grosjean B. *op. cit.*, p.67.

C. La recherche-action et ses possibles déclinaisons

Un autre groupe de démarches se rattache, de plusieurs manières, à une seconde évolution scientifique majeure du 20^e siècle : l'élaboration progressive des principes et des méthodes de la recherche-action. J.-P. Boutinet considère même le projet comme une évolution de la recherche-action : celle-ci étant "*devenue discrète dans ses différentes manifestations, [elle] semble avoir passé le relais méthodologique, dans bien des situations, à la gestion par projet pour penser et produire des changements volontaires*"⁵⁵.

La recherche-action assume avant tout l'idée que le chercheur sera engagé dans une transformation de la réalité, que son travail aura une "efficacité pratique"⁵⁶. Cette approche va plus loin que la précédente épistémologie : d'abord, parce que l'idée d'engagement fait plus que simplement accepter ou tenir compte d'une non-neutralité ; mais aussi parce qu'elle reconnaît que l'action (l'expérience, ou l'activité) produit de la connaissance⁵⁷.

Plusieurs interventions s'inscrivent déjà dans ce principe assez général : ainsi de P. Marguc qui met en place des "protocoles d'action" en tant que "outil de diagnostic"⁵⁸ ou de S. Guth, proposant des méthodes qui "*font la part belle aux savoirs pratiques ou «savoirs dans l'agir»*"⁵⁹.

1. Si le projet remplace la recherche (dans la "recherche-action")

Plus radicalement, la recherche-action s'inscrit à la base dans un objectif d'émancipation des sujets sur lesquels portent la recherche. La recherche-action dite "impliquée", en particulier, part du principe que "*les personnes dans le cadre de leurs activités peuvent réfléchir par eux-mêmes sur les forces qui agissent sur leur situation et (que) cette dynamique peut infléchir l'institution (...) ce modèle défend l'implication des acteurs au processus de production des connaissances mais aussi sa finalité de transformation sociale : il reconnaît la fonction politique de la recherche en science sociale*"⁶⁰.

55 Boutinet J.-P., "Projet" *op. cit.*, p.222.

56 LIU Michel, «Vers une épistémologie de la recherche-action», in *La Recherche Action, Revue Internationale de Systémique*, Paris : Dunod, volume 6, n°4, 1992. p. 435-454.

57 BARBIER R., 1996, *La Recherche action*, Paris : Anthropos.

58 Marguc P., 2018, "Protocoles d'action et objets relationnels. Des outils pour une pratique du design transversal" in : Grosjean B., *op. cit.*, p.104.

59 Guth S., Rousseau R., 2018, "Borderline. Le projet comme posture critique et recherche en action", in : Grosjean B., *op. cit.*, p.96.

60 MORVAN A., 2013, "Recherche-action" in : I. Casillo (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris : GIS Démocratie et Participation. Cf. <http://www.dicopart.fr/en/dico/recherche-action>.

Ainsi, à l'inverse total des sciences exactes, non seulement elle reconnaît mais elle souhaite que le processus de recherche modifie le terrain analysé et cela, non par une forme d'éducation *top-down* mais en admettant la capacité-même de ce terrain à construire ses propres connaissances.

En ce sens, un premier axe dans ce deuxième groupe de démarches concerne en fait tout projet-processus, qui se fait par l'action, où les concepteurs "en immersion" agissent en mode réellement participatif de co-construction du projet. On pourrait donc parler plutôt de "*projets-action*" pour désigner ces démarches, où le projet remplace littéralement la recherche. Leurs auteurs revendiquent en effet une même fonction politique et visent des enjeux similaires à ceux des chercheurs qui s'engage sur un terrain, comme par exemple un *empowerment* des personnes concernées par le projet, qui peut s'opérer par l'acquisition de connaissances.

2. Si le projet remplace l'action : une seule démarche, plusieurs visées

Par ailleurs, les théories de la recherche-action insistent également sur le fait que celle-ci poursuit au minimum deux objectifs ; et ceux-ci, quoique souvent fortement imbriqués, doivent pouvoir se distinguer selon les acteurs : "*Le processus de production de connaissance et la contribution qu'en retirent les sujets sont deux effets mutuellement dépendants et souhaités de la recherche-action*"⁶¹.

De ce fait, les écueils épistémologiques et les difficultés inhérentes à cette démarche sont nombreux, mais connus et déjà décrits : depuis l'analyse des pratiques qui prend le pas sur l'effort de théorisation, jusqu'à des pans entiers de questionnements qui peuvent rester occultés (les conflits de légitimités, les bénéfices indirects, les intérêts en jeu, l'idéologie des changements visés, etc.).

J. Zetlaoui⁶², par exemple, s'inscrit clairement dans cette situation où plusieurs visées s'articulent à une même démarche. Elle montre en outre que ces objectifs différenciés peuvent être poursuivis par une même personne (quoique souvent incluse, pour ce faire, dans des groupes distincts), et que donc, des résultats diversifiés sont attendus selon ces groupes.

Dans tous les cas, la conséquence de cette situation mixte est l'importance de mettre en place des dispositifs sophistiqués de "vigilance épistémologique". J. Zetlaoui décrit en détail comment les cadres méthodologiques construits sont sans cesse mis à l'épreuve puis reformulés, "*puisant dans les fondements théoriques mais aussi pratiques sur la nature de l'activité de conception*". Elle repère les moments de coopération entre les différentes pratiques et ceux où

61 *Ibidem*.

62 Zetlaoui-Léger J., 2018, "Envisager la place des habitants dans les projets d'urbanisme par la recherche-action : une opportunité pour (re)penser le processus global de conception et son enseignement", in : B. Grosjean (dir.), *op. cit.*, pp.119-126.

chacun se nourrit de l'autre ; elle décline les divers statuts possibles du chercheur dans son rapport avec le terrain ("la définition de l'action"), et les productions différentes qui en découlent⁶³. Elle démontre ainsi par sa pratique qu'identifier et exploiter ces dispositifs demande une grande réflexivité, au sens d'une capacité à changer de "position" à bon escient : faire, puis se regarder faire, analyser ce qui se passe (dans ce cadre de vigilance), puis se remettre à faire en ayant, ou non, fait évolué le cadre méthodologique, etc.

C'est à ce prix – toujours fragile, à surveiller - qu'une même démarche peut prétendre à la fois produire des connaissances (pour les chercheurs comme pour les acteurs), renouveler la théorie et transformer un terrain.

3. plusieurs démarches, plusieurs visées : une complémentarité

Mais l'intérêt majeur que J. Zetlaoui met en avant est plutôt celui d'un enrichissement mutuel des deux visées : la production de connaissance sera plus fine si le chercheur est partie prenante de l'action ; et l'action sera plus efficiente si elle s'adjoit les compétences d'un chercheur. Cette forme de légitimation par les apports mutuels évoque à nouveau les travaux de M. Callon, P. Lascoumes et Y Barthe, revenant au constructivisme scientifique.

Dans *Agir dans un monde incertain* (2001) ils démontrent la force que peut acquérir ce qu'ils appellent "la recherche confinée" (où le laboratoire est un lieu de test, avec simplification des paramètres) quand elle s'associe à celle "de plein air" (à rapprocher, en projet urbain, de l'expertise d'usage). Ils s'intéressent pour cela aux nombreux "forums hybrides" où interagissent des savoirs dits profanes et experts, et cherche les modalités d'organisation les plus efficaces dans la prise de décision⁶⁴. Par exemple, dans ces forums hybrides, des malades et des chercheurs en médecine partagent leurs observations et font mutuellement avancer leurs connaissances. Ils remarquent d'ailleurs que cette évolution dans le milieu des sciences concerne plutôt celles qui touchent à la santé, la personne, et l'environnement (des domaines étroitement liés à l'urbanisme).

Aussi, s'appuyant sur les mêmes raisons que l'équipe de M. Callon pour défendre la coopération entre ces deux formes de recherche, les expériences prolifèrent dans le domaine du projet urbain sous l'impulsion (et parfois l'injonction), de la participation.

Enfin, ce qu'ils décrivent n'est pas sans lien avec l'aller-retour que fait tout concepteur, entre l'immersion dans la complexité de son terrain et la vision synthétique, explicative, productrice de sens, qu'il s'efforce d'en construire dans le retrait de l'atelier, puis qu'il retourne tester et faire évoluer sur place, etc. Cette approche est celle du point suivant.

63 *Ibidem*, p.121.

64 Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *op. cit.*, p.241.

D. Penser (par) le faire

Deux démarches imbriquées en un "dialogue" réflexif

1. Quand tout projet est action : des démarches alternées pour une seule visée

L'imbrication qui est maintenant évoquée par cette troisième famille de démarche est d'un autre type : elle concerne cette fois une seule et même personne qui articule des démarches différentes pour atteindre une même visée. Elle concerne un groupe de projets qui restent inscrits dans le modèle scientifique de la recherche-action, parce que celle-ci accorde à l'action un rôle spécifique : elle part du postulat qu'on ne peut découvrir certaines choses qu'en expérimentant ; dès lors, ceux qui "agissent" acquièrent et possèdent des connaissances spécifiques.

Dans ce cas, ce n'est plus une forme particulière de projet qui relèverait de l'action, c'est la démarche même de tout concepteur, un certain "faire" qui est reconnu comme source de connaissance, en une "conversation réflexive avec la situation"⁶⁵. Cette expression de D. Shön (souvent reprise par P. Viganò) décrit l'imbrication, itérative, entre construction des idées et modification du terrain (ou du dessin), l'une suscitant l'autre. Cette alternance produit donc *in fine* un projet, possiblement dans les trois sens du terme.

Cependant, d'autres exploitent cette alternance pour aboutir *in fine* à de la recherche au sens strict, au-delà des connaissances situées produites. A. Findeli⁶⁶ a proposé d'appeler "recherche-projet" une famille de pratiques qu'il distingue, d'un côté, de la recherche-crédation (car celle-ci cantonne trop le projet au seul acte créatif) et de l'autre, de la recherche-action, parce qu'elles comprennent moins d'exigences d'engagement critique⁶⁷. Il définit ces pratiques par une série de quatre caractéristiques spécifiques⁶⁸, parmi lesquelles on trouve le fait de "se

65 "Design as a reflective conversation with the situation" est le titre du 3^e chapitre de D. Shön. (1984). *The Reflective Practitioner: How professionals think in action*. MIT : Basic Books, pp.76-104.

66 Coste A., Findeli A. (2007). "De la recherche-action à la recherche-projet. Un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale". *Lieux communs* (n° 10), Nantes : Cahiers du LAUA, pp.139-161.

67 "On pourra accepter, par exemple, une participation du chercheur moins active dans son terrain d'observation que ne le préconise la recherche-action ; on n'exigera pas non plus systématiquement de la part du chercheur qu'il adhère aux principes habermassiens du projet « critique » de la recherche-action, même si on en reconnaît à l'occasion la pertinence". COSTE A.,FINDELI A. (2007). *ibidem*, p.157.

68 Les trois autres étant : "- elle est ancrée dans le projet, s'appuyant donc sur une situation singulière visant à modifier le cours des choses, - elle est empirique et doit permettre d'observer tant le monde extérieur sur lequel porte le projet que le monde intérieur des acteurs du projet (intentions, valeurs, attentes, etc.), - elle conduit à des conclusions aussi générales que possible au triple plan de la théorie, de la pratique

livrer à la fois à un travail réflexif 'en action' et interprétatif 'hors action'. Ce même va-et-vient du concepteur est très souvent évoqué par les intervenants, comme par exemple R. Di Marco⁶⁹ (citant d'ailleurs Findeli) ou S. Segapeli qui décrit une "oscillation entre action de terrain et repli critique et réflexif"⁷⁰.

2. the "reflection-in-action" ou "ce que sait la main"

Ce qui est ainsi décrit semble renvoyer assez directement au praticien réflexif, et à la "reflection-in-action" que Donald Shön (1984) a théorisée, précisément après l'observation minutieuse et l'analyse détaillée du travail d'un enseignant de projet en architecture (mais aussi d'un superviseur en psychanalyse, d'un manager de projet urbain, etc.). Il a montré par là que ces pratiques n'étaient pas de simples applications par des techniciens, de connaissances pré-établies par des scientifiques, mais qu'elles impliquent en cours d'action une réflexion sur les connaissances mobilisées en prise directe avec la situation.

C'est pourquoi chez D. Shön cette « reflection-in-action » est en fait plus qu'un va-et-vient : c'est un processus d'auto-régulation de la démarche en situation, au fil de l'eau, "qui est une activité tout à fait différente de l'analyse critique que l'on fait d'une action passée", comme on l'a parfois (mal) interprété⁷¹.

Or, c'est bien cette capacité-là qu'il est important d'étudier et de comprendre dans le contexte de la "crise de l'expertise", selon lui, parce que c'est celle-là qui permet de travailler dans des situations de "*uncertainty, instability, uniqueness, and value conflict*", toutes conditions qui à l'inverse, bloquent la "rationalité technique".

Et Shön s'étant pour ce faire appuyé sur la pratique des architectes, aujourd'hui, des concepteurs revendiquent de produire de la connaissance par leur pratique de conception ("action") si elle est suffisamment "réflexive". D'autres intervenants convoque dans le même sens la référence de Richard Sennett⁷², appuyant par là une même légitimation de production de

professionnelle et de l'enseignement". *Ibidem*, p.153.

69 De Marco R., 2018, "Questionner, connaître, concevoir : chemins croisés en master d'Architecture. De l'initiation à la recherche au PFE mention Recherche", in : GROSJEAN B. (dir.), *op. cit.*, p. 60.

70 Segapeli, *op.cit.*, p.64.

71 "Ainsi, certains chercheurs en conflit entre deux paradigmes désignés respectivement comme le paradigme de l'expertise et le paradigme de l'incertitude. Lorsque les indices d'inefficacité apparaissent, pendant le dialogue, l'acteur qui agit selon le paradigme de l'expertise tente de réduire l'incertitude reliée aux particularités de la situation à l'aide du savoir homologué. L'acteur qui agit selon le paradigme de l'incertitude utilise les particularités de la situation pour s'auto-réguler dans l'action."

Saint-Arnaud J.-Y., 2001, "La réflexion-dans-l'action : un changement de paradigme". *Revue Recherche & Formation. Le praticien réflexif : la diffusion d'un modèle de formation* (n°36), pp. 17-27.

72 Sennett R., 2006, *Ce que sait la main : la culture de l'artisanat*. Paris : Albin Michel.

connaissance par la pratique, notamment celle du dessin analysée par B. Mariolle⁷³.

Nombre de démarches de projet se définissent donc par rapprochement ou mimétisme avec la recherche-action parce que celle-ci reconnaît à l'action la possibilité de produire de la connaissance. Et toutes impliquent des dispositifs soigneux d'auto-évaluation et/ou d'auto-régulation, selon les faisceaux démarches/enjeux identifiés.

Mais elles se différencient néanmoins fortement selon qu'elles s'inscrivent dans une pensée de l'action ou une pensée du faire⁷⁴ : la première correspond à des projets-action où les concepteurs agissent, s'impliquent et transforment un terrain extérieur à eux ; la seconde est une pensée qui se construit tout en projetant (où le concepteur analyse sa propre production en train de faire).

Les deux ne dépendent pas des mêmes légitimations scientifiques : la première doit se munir des mêmes dispositifs complexes de vigilance épistémologique de la recherche-action ; la seconde, quand elle se labellise "research by design", ne peut se contenter d'extrapoler la simple production de connaissances situées comme étant de la recherche.

3. Paradigme pragmatiste : il y a toujours un projet implicite

Enfin, on peut encore remonter, en une dernière étape, aux sources de D. Shön, celui-ci ayant longtemps travaillé sur les théories de J. Dewey, un des pères du pragmatisme, courant de la pensée scientifique qui ne confère une valeur à une théorie qu'en fonction de son efficience pour la pratique.

Dans ce cas, la connaissance produite n'a un sens, voire une existence, que si elle sert à quelque chose d'efficent, à une action. La recherche pragmatiste est donc en fait indissociable d'un projet - d'une intention d'action ou de transformation - dans une forme de "tautologie méthodologique" comme l'a analysée F. Graber⁷⁵.

Un intervenant⁷⁶ a exposé une recherche (sa thèse) qui effectivement pousse à l'extrême cette ambivalence entre recherche et projet. Convoquant justement les travaux du pragmatiste Peirce, dans une autre partie de son intervention, il fait

73 Mariolle B., 2018, "Doctorat en dess(e)in", in B. Grosjean, *op.cit.*, pp.29-35. Cf. également les explications de P. Viganò concernant le 're-dessin' : *op. cit.* pp.53 (et en infra).

74 A Findeli appuie une réflexion analogue sur la distinction entre "faire" et "agir" élaborée par Hannah Arendt (poïesis et praxis), in : *Condition de l'homme moderne*, Paris : Pocket, 2002 (1e éd. 1958).

75 Graber F., 2016, "Une histoire pragmatique des forme projets". Dans F. Chateauraynaud, Y. Cohen (dirs.), *Histoires pragmatiques* (pp.201-223). Paris : Editions EHESS, coll. Raisons Pratiques.

76 Leloutre G., 2018, "Le projet par la recherche. Décoder la méthode de pensée de la description comme projet". In : Grosjean B. (dir.), *op. cit.*, pp.85-93.

appel à la notion d'abduction pour rendre compte de la manière dont la *description* devient productrice de connaissance. Sa démarche doctorale consiste à décrire l'histoire de l'urbanisation récente de Bruxelles au crible d'une hypothèse, celle d'un projet "implicite", car non formulé, mais ayant néanmoins orienté le développement réel de la ville au 20^e siècle.

On peut certes d'abord y voir l'instrumentalisation de l'Histoire, par un chercheur qui n'y relève que ce qui l'intéresse, et cette erreur scientifique de base serait facilement réfutable, il suffit d'un simple contre-exemple. Mais on peut aussi observer qu'il y a faisceau d'indices convergents, qui font effectivement apparaître une récurrence des actions dans une même direction, et admettre que celle-ci puisse être identifiée et nommée *a posteriori*. Enfin, on peut encore considérer que cette recherche est en fait la construction (rétro-active) par le chercheur d'un projet pour Bruxelles, qui n'existait pas en tant que tel (même s'il est dit implicite) : un projet dont l'intervenant est à la fois le concepteur qui l'a "inventé" (formulé, produit) et le chercheur qui l'a "découvert".

E. Les opérations productrices de connaissance(s), communes à la recherche et au projet

Enfin, il reste plus d'un tiers des interventions analysées au séminaire, qui justifiaient le principe de faire de la recherche en même temps qu'un projet parce que (entre autres raisons, parfois) leur démarche utilisait des opérations reconnues comme "productrices de connaissance", à la suite des travaux de P. Viganò : la description, la conceptualisation, et selon les intervenants, l'abduction, la formulation d'hypothèses ou la construction de scénarios.

Son ouvrage⁷⁷, traduit en français en 2012, et surtout son sous-titre, a en effet fortement impacté le milieu de la recherche urbaine : pour certains, il ouvrait trop la porte à de futurs doctorats jugés "illégitimes" (dans l'interprétation où tout projet deviendrait alors de la recherche) et, pour d'autres, il est le travail de recherche solide, théoriquement référencé et pratiquement étayé, sur lequel s'appuyer pour faire reconnaître l'importance de productions jusque-là dédaignées par l'académie scientifique.

Il est donc nécessaire de décortiquer son ouvrage avec quelque attention, non pas pour (re) montrer, à nouveau, comment ces opérations peuvent produire de la connaissance dans le cadre d'une démarche projectuelle, mais plutôt pour repérer : - ce qu'utilisent précisément les concepteurs qui revendiquent une démarche de recherche ; - et en quoi ces outils participent également de la recherche, c'est-à-dire à quelles conditions elles peuvent être qualifiées de communes.

Soulignons à nouveau que la production de connaissance(s) n'est pas envisagée, ici, comme synonyme de la recherche elle-même (au sens de renouveler la théorie) bien qu'elle en constitue évidemment une étape essentielle. Même si elle peut être incluse dans une pensée problématisée, ou même un faisceau d'hypothèses, cette production ne comporte pas *per se* de dispositif de validation/réfutation, ni d'armature situant les connaissances dans un champ de savoirs identifié, ni d'instruments critiques pour un éventuel renouvellement des théories : tous ces dispositifs, pour exister, doivent être élaborés en sus, en parallèle. Et l'hypothèse que je développerai pour finir est justement l'intérêt et l'efficacité d'associer ces opérations conjointement, et non alternativement.

Si P. Viganò va donc plus loin sur le statut du projet, elle dit la même chose sur la théorie : "*Le projet est une forme spécifique de connaissance, souvent mal comprise, parmi divers types de connaissance. Connaissance empirique, l'activité projectuelle procède par des expériences dont on peut tirer des fragments de généralisations et, éventuellement, de théories.*"⁷⁸ Cette citation

77 Viganò P., 2012, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève : MetisPresses, 293p.

78 *Ibidem*, p. 202. C'est moi qui souligne.

indique en outre qu'elle utilise le mot "connaissance" au sens d'activité cognitive, l'action de connaître, et non pour désigner les produits de cette action. Cependant, l'expression "producteur de connaissance(s)" est plus ambiguë et a parfois été interprétée au sens des résultats.

En fait, le débat sur la légitimité universitaire du projet intéressait assez peu P. Viganò, comme j'ai pu le comprendre en l'interviewant en 2012, pour un article dans la revue *Criticat*⁷⁹. Le but de son livre, en premier lieu, était de défendre l'idée que le projet – et partant, les concepteurs – ont un rôle social, politique et épistémologique essentiel à jouer dans le monde contemporain, parce qu'ils ont la capacité d'aider à le comprendre, à l'interpréter et à lui donner du sens. Et elle justifie cela par le fait que nous nous trouvons, précisément, dans le contexte décrit par D. Shön. Les situations d'incertitude, d'instabilité et de complexité sont, selon ce dernier, mieux appréhendées dans "le paradigme de la *reflection-in-action*" que dans celui de la "rationalité technique" ou de l'expertise⁸⁰.

Tel est donc le raisonnement de son livre : ces situations sont nos conditions contemporaines, donc la "pratique réflexive" est indispensable ; et le projet en est une bonne école, donc le concepteur est bien outillé pour traiter les grandes problématiques du monde et le faire progresser. C'est dans ce sens qu'elle affirme que "le projet est une forme d'étude et de recherche : c'est une reconstruction, une contextualisation et une réorganisation de la réalité"⁸¹.

Je voudrais montrer pour ma part que c'est donc un *certain* type connaissances qui sont ainsi produites, et par le biais d'une *certaine* forme de projet, tel que mis en œuvre au sein de Studio (de nombreux chapitres intitulés "territoires" qui s'intercalent dans son ouvrage décrivent des exemples de travaux réalisés).

Dans une pensée Moderne, positiviste, la partie "production de connaissances" peut très bien précéder le projet de manière autonome, se penser objective et scientifique, et porter sur tous les domaines souhaités (c'est une série raisonnée de données, systématiquement assemblées). Elle peut

79 Grosjean B., 2012, "A la recherche de la métropole horizontale. Entretien avec Paola Viganò" *Criticat* n°10, pp. 16-35.

80 D'autres penseurs plus contemporains que D. Shön le formulent ainsi : "À l'heure où l'accès à l'information se généralise, les situations auxquelles nous sommes confrontés sont marquées à la fois par l'incertitude, l'urgence, la simultanéité et la multidimensionnalité. L'enjeu consiste alors à penser autrement, savoir trouver les bonnes relations, les bons "interprétants". La logique rationnelle ne suffisant plus, il faut faire appel à des ressources incertaines, que d'aucuns nomment "intuition" (inspiration issue de l'expérience), "bricolage" (inventivité face à une réalité où la contingence domine), ou encore "sérendipité" (faculté de saisir et d'interpréter ce qui se présente à nous de manière inattendue). Ces savoirs pratiques (...) se caractérisent notamment par la combinaison de l'expérience et de l'information" in: Catellin Sylvie, 2004, "L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire", *Hermès* n°39, p.179.

81 Viganò P., *op. cit.*, p.13.

même être fructueusement confiée à des non-concepteurs, "spécialistes" de leur domaine (économistes, géographes, écologues, etc.).

Le diagnostic (ce qui pose problème) en est ensuite directement déduit (parfois, aussi, indépendamment du concepteur) : c'est le repérage de ce qui s'écarte d'un modèle normatif, une *doxa* souvent peu formulée car très partagée (par exemple, l'organisation radio-concentrique de la ville et hiérarchisée des territoires). Et même le projet, enfin, peut également en être très simplement "déduit" : il s'agit de redessiner la situation existante pour qu'elle ressemble à un modèle.

Dans cette logique, toute démarche de projet implique évidemment de produire des connaissances ou, plutôt, de les rassembler en amont (sur le site, le programme ou autre notion convoquée dans la démarche). Et cela reste une pratique que certains concepteurs nomment "travaux de recherche". Mais ce qui est visé ici est tout à fait différent : on s'interroge sur le savoir produit *par* le projet (et non pour), et on recherche en quoi et comment ces connaissances renouvellent la théorie (et non les savoirs du concepteur).

1. Descriptif et décryptif : du cumulatif au sélectif

Pour une grande part des concepteurs aujourd'hui, il est acquis que la césure entre analyse et projet est une coupure artificielle⁸² - et ce, pour deux raisons : d'un côté, parce qu'on reconnaît qu'il y a déjà une visée (projectuelle) à toute production de connaissances (pensée constructiviste, cf. *supra*) ; de l'autre, parce qu'on reconnaît qu'il y a une part d'analyse du territoire (de déconstruction, de compréhension, de découverte) dans une pratique projectuelle courante telle que le "re-dessin" par exemple.

Les intervenants au séminaire qui se sont réclamés de la recherche sur base d'opérations de *description*, s'inscrivaient surtout dans la seconde raison, s'appuyant sur la définition que A. Corboz a donnée de celle-ci : une opération qui se tient sur la crête "entre lecture et écriture"⁸³.

La relation – à la fois pratique, théorique et critique – que P. Viganò entretient avec la description, date cependant de plusieurs décennies, nourrie de son étroite collaboration avec B. Secchi. Le célèbre article de A. Corboz, mentionné ci-dessus, était d'ailleurs dédié à ce dernier (avec qui il a enseigné à Genève). Dans le cadre d'une recherche pour le PUCA (2014)⁸⁴, j'avais eu l'occasion

82 En particulier depuis la fortune critique de : Corboz A., 2001, "la description, entre lecture et écriture", in : *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris : éd. de l'Imprimeur, 281p.

83 *Ibidem*.

84 Grosjean B., 2014, "le péri-scope des architectes. Partie 2", in : *Péri - : ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif*. Appel d'offre "du péri-urbain à l'urbain" (PUCA, MEDAT), mandataire LAUA, L. Devisme (resp. sc.).

d'analyser la place de la description dans leur travaux, à partir de nombreux écrits et de quelques projets de Studio.

J'avais notamment mis en évidence avec ce travail, les différents "horizons d'attente" possibles de la description (regarder, comprendre puis interpréter ce qui n'est pas encore théorisé, modélisé, "*il nuovo*") et plus précisément, l'existence d'un large éventail d'opérations variées, qui se déploient, selon les mots de P. Viganò, dans "*un espace ambigu intéressant, entre description et projet*"⁸⁵.

C'est l'étendue de cet entre-deux que j'avais cherché à analyser, et j'y avais identifié quatre "postures descriptives" différentes, et successives dans leur travail, dont le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques :

Elémentarisme	Éclectisme	Décriptif	Possibilisme
<i>"Réalisme horizontal"</i>		<i>"Réalisme vertical"</i>	
	souci descriptif, cumulatif	souci décriptif, "enlever"	
Visée analytique	visée de connaissance	visée de compréhension	Visée projectuelle
démonter le complexe en éléments simples	toucher au général, à l'universel, en additionnant des matériaux particuliers	toucher au structurant, au sens, en creusant jusqu'au sous-jacent.	Identifier les possibilités, les degrés de liberté
Cherche à identifier les morceaux, relever et nommer	Cherche une forme de connaissance complète par l'éclectisme, encyclopédisme	Cherche des "logiques", une "rationalité" par l'analyse des liens, des relations	Cherche les dynamiques en cours, les jeux dans le mécanisme
Les cases taxinomiques du botaniste. Inventaire. Typologie.	Des images disposées juxtaposées, accumulées. Un atlas.	Des calques superposés, sélectionnés, en liens, représentatifs de...	Un discours articulé, un argumentaire
"Éléments"	"matériaux"	"Échantillons"	"Indices"
Identifier	Accumuler	Comprendre	Interpréter

Cette analyse des enjeux de la description s'appuyait, en les dédoublant, sur les deux grandes catégories de "réalisme" que Philippe Hamon avait établies dans le champ de la littérature (le descriptif et le décriptif)⁸⁶ : l'horizontal (cumulatif) et le vertical (sélectif).

Je cherchais là à qualifier l'éventail des enjeux qui se déploie derrière le mot "description", et je m'intéressais à ce moment à déconstruire le passage progressif de la lecture d'un *territoire* à l'écriture d'un *projet*.

Aujourd'hui, il me semble en outre qu'on peut utiliser les différentes formes de description repérées ci-dessus pour montrer comment des travaux descriptifs, dans leur succession, ont aussi pu contribuer au renouvellement des théories sur l'urbanisme.

85 Viganò P., 2012, *op. cit.*, p.171. Relevons qu'elle qualifie de productive *l'ambiguïté* d'un entre-deux, mais pas celui entre recherche et projet : c'est celui entre description et projet qu'elle évoque ici.

86 Hamon Philippe, *Du descriptif*, Paris : éd. Hachette, 1993, 247p.

L'exemple est celui des territoires suburbains, qui posaient question dans les années 1990-2000 en terme de définitions, de caractéristiques, de modes d'appréhension, et d'intervention. On peut identifier, dans les travaux de leur équipe, de statut varié une progressive théorisation de ces territoires, qui passe par ces modes descriptifs :

- la thèse de P. Viganò ("*La città elementare*" publiée en 1999⁸⁷) se donnait pour enjeu de revenir aux plus petits *éléments* (échelle parcellaire) qui composent ces urbanisations, pour étudier ensuite leurs articulations ;

- dans les *piani regolatore* sur lesquels leur agence, Studio, travaillait dans les années 1990, ces territoires faisaient l'objet d'une "écoute" multidisciplinaire⁸⁸, pluri-formelle, formant une accumulation de connaissances éparses (l'éclectisme), semblable d'ailleurs à leur propres processus de production ;

- une autre série de travaux⁸⁹ réalisés avec des chercheurs de l'UAV, ont ensuite cherché à révéler et mettre en relief les aspects structurants sous-jacents à ces territoire urbanisés (le décryptif), permettant de comprendre les grandes logiques, non planifiées et peu visibles, qui les organisent ;

- Enfin, la notion de "ville diffuse", sans être une visée projectuelle (comme pourra l'être plus tard la "métropole horizontale"), a joué un rôle important dans l'interprétation possible des phénomènes en cours, non seulement pour les modéliser morphologiquement mais aussi y associer des questions sociétales : "*la ville diffuse est une image interprétative, qui permet de se confronter au problème de la liberté individuelle et collective (...) et contribue à l'émergence d'une nouvelle conscience politique locale. (...) Le territoire de projet devient ainsi territoire politique*"⁹⁰.

Dans cette progression descriptive, je voudrais développer encore l'importance de la "figure interprétative", comme un élément d'articulation possible entre démarches de recherche et de projet, en lui attribuant un statut "d'hypothèse".

Cette figure est la construction graduelle - à travers les outils de l'accumulation, la sélection - d'une "image" au sens large : celle de la "ville

87 Viganò P., thèse soutenue en 1991 et publiée en 1999, *La città elementare*, Milano : éd. Skira, 206p.

88 Cf. par exemple : Tosi M.-C., Munarin S., "Ascoltare : una strategia conoscitiva per la città contemporanea", in : Secchi B., Viganò P. (dirs.), *Quaderno. Laboratorio BresciaPRG*, Comune di Brescia : Grafo, 1998, 247p.pp.15-25.

Secchi B. (dir.), *Dell'utilità de descrivere ciò che si vede, si tocca, si ascolta*, Prato : Secondo convegno internazionale di Urbanistica, mars 1995.

89 Cf. par exemple : Tosi M.-C., Munarin S., *Tracce di città, esplorazioni di un territorio abitato : l'area veneta*, Milano : éd. Franco Angeli, 2001, 221p.

Viganò, P., 2008, "Water and Asphalt: The Project of Isotropy in the Metropolitan Region of Venice", *Architectural Design n°78*, pp. 34-39.

90 Viganò P., 2012, *Les territoires de l'urbanisme*, op. cit., p.168.

diffuse", par exemple, comprend ses caractéristiques morphologiques (l'isotropie), ses modes de formation (en archipel), son économie (horizontale), ses pratiques sociales (le bricolage et DIY), etc. Cette figure est *interprétative*, en aidant à appréhender la situation dans sa complexité, comme lecture du territoire. Mais elle est aussi *explicative*, car ce faisant elle produit une compréhension d'un phénomène encore non modélisé (ou qui était mal théorisé, sous la forme de *sprawl*, ou de péri-urbain) soit, à ce titre, un outil de recherche.

On peut donc considérer que ces figures interprétatives seraient des formes d'*hypothèses*, spécifiques à une recherche descriptive, et issues d'une "abduction" (comme on verra plus bas). Par ailleurs, dans son ouvrage de 2012, P. Viganò présente également, comme enjeu important de la description, la construction d'images interprétatives du territoire en tant "qu'hypothèse" pour structurer des propositions projectuelles.

Ainsi, elle repère quant à elle deux types de rapports entre description et projet (traités en deux chapitres). Dans le premier, "la description comme projet", elle montre ce que je placerais du côté des "projets-visions", dont les enjeux s'appuient sur des "figures de territoire" : "le Pi de Pescara" (pour cette province italienne), la "ville poreuse" pour Anvers. Dans le second, "les projets qui décrivent" seraient plutôt dans la famille des projets-spatiaux : ils "*ne nient pas les caractéristiques structurelles de l'espace ni ne prétendent à les transformer, mais cherchent à révéler les éléments de rationalité de ces caractères mêmes*"⁹¹. Là, l'exemple bien connu est celui du cimetière de Kortrijk, en Belgique, qui souligne par des plateaux et des murets horizontaux les faibles ondulations du paysage flamand.

Au séminaire, toutes les interventions qui ont fait référence à la description se sont en fait basées sur une conception interprétative de celle-ci, menant à la compréhension du territoire. Mais l'option radicale d'en faire un "projet descriptif", n'a pas été envisagée au séminaire. Pourtant, s'en tenir à la figure interprétative produite et ne chercher à travers le projet qu'à la rendre lisible et structurante, ce serait bien produire une forme de connaissance : celle du territoire, pour ses habitants par exemple. Cet enjeu est celui qui sera étudié dans la seconde partie, à la recherche de figures interprétatives pour le territoire transfrontalier.

2. la théorisation conceptuelle et le projet "démonstratif"

Contrairement à la précédente, la *conceptualisation* comme opération "productrice de connaissance" dans les travaux de P. Viganò a été peu mentionnée par les intervenants : deux d'entre eux cependant ont utilisé cette expression de façon opérante, mais dans deux sens différents.

91 Viganò P., 2012, *op. cit.*, p.177.

Comme pour la description, en effet, P. Viganò a abordé sous une même appellation plusieurs approches possibles. Pour ma part, je préfère distinguer en deux points successifs, la conceptualisation comme théorisation, travail sur les idées, et ensuite comme recherche graphique, à travers les diagrammes conceptuels. P Viganò ne les sépare pas car elle définit justement le "concept" comme étant "l'association étroite entre une idée et sa représentation"⁹².

Pour commencer, elle définit globalement toutes les formes d'opérations de conceptualisation comme étant "*la création d'un temps ou d'un espace d'abstraction où reformuler une pensée, un regard (...), [qui] s'interroge sur la valeur générale de ses affirmations, même quand celles-ci concernent l'ici et maintenant*"⁹³.

Par ce biais, on peut alors revenir sur la principale difficulté qui avait été soulevée dans le cadre d'un projet (ou d'une recherche) élaboré de manière inductive : la montée en généralité, en posant l'idée que la conceptualisation serait une manière d'y contribuer.

En intitulant un des chapitres portant sur la conceptualisation "Repenser l'urbanisme", P. Viganò indique clairement qu'elle inscrit cette opération dans le renouvellement des théories. Elle y explique que "*la dissolution conceptuelle*" du "*dernier grand projet démonstratif*"⁹⁴ qui nous a précédé, celui de l'urbanisme moderne" oblige aujourd'hui "à repenser l'urbanisme occidental, dont le projet est devenu implicite". Et elle détaille la dissolution de "*concepts qui ont inspiré la ville Moderne (...)* : les concepts de progrès linéaire, de société de classes, de genre, de style de vie, ou de rôle de la famille (...)"⁹⁵ mais aussi le fonctionnalisme, la densité, et les "matériaux de la ville". C'est pourquoi la "*réflexion du champ disciplinaire de l'urbanisme*" s'est déplacée selon elle, successivement, du renouvellement de ses outils et pratiques (années 1980) à la "*construction d'un nouvel objet de recherche, la ville contemporaine*" (années 1990). Aujourd'hui, il lui semble nécessaire que le projet (celui pour "l'urbanisme occidental") retrouve une dimension *démonstrative*, qui ne serait plus basée sur les concepts de la modernité mais sur d'autres, à élaborer.

Le "projet" est donc ici utilisé au sens d'un projet-visée, d'une orientation pour toute la société, il est quasiment synonyme de la doctrine. Par ailleurs, la

92 "Par concept, comme j'ai cherché à le montrer, j'entends l'idée et sa représentation ; la conceptualisation et l'expression graphique, par un dessin ayant un caractère de diagramme". Viganò P., 2012, *op. cit.* p.51.

93 *Ibidem*, p.14.

94 Elle a pour ce faire, préalablement défini trois dimensions possibles du projet : descriptive, représentative et démonstrative. La construction de ces typologies et leur justifications font partie de ce premier type de travail de conceptualisation : c'est une forme de montée en généralité, qui se valide *a posteriori*, par son efficacité à la longue, ou bien se réfute, par un trop grand nombre de contre-exemples.

95 *Ibidem*, p.28.

théorisation est comprise au sens d'une réflexion critique sur les doctrines existantes, relues au prisme des observations sur le territoire contemporain⁹⁶.

Par exemple, certains de ses chapitres revisitent l'Histoire de l'urbanisme et de ses théories pour y repérer d'autres idées (dites "concepts") et contribuer à une possible "contre-histoire" de l'urbanisme (Reverse City), à partir de l'évolution des espaces ouverts (plutôt que des formes bâties). Mais ce sont aussi d'autres typologies de figures de territoires qui peuvent être conçues, "conceptualisées", à partir de ces relectures des théories dans l'Histoire, par exemple en regroupant tous "les diagrammes issus de l'analogie cellulaire" ; ou ceux basés sur le concept d'archipel, etc.

La "recherche" au sens du renouvellement des "théories", qui est ici réalisée, concerne donc moins celui des savoirs que celui des doctrines, si on se base sur la rose des vents de J.P. Chupin, mais sans le caractère prescriptif qui était inhérent à la doctrine Moderne. Elle s'inscrirait plutôt sur son axe "la théorie comme projet", à travers une lecture rétro-active des théories dans l'Histoire.

La conceptualisation ici mise en œuvre produit également des "hypothèses", mais d'autre type que celles la description. En tant que nouveaux concepts, elles ont une valeur en soi, dans une problématique de renouvellement des doctrines ; néanmoins, il y a aussi un dispositif d'évaluation qui les concerne.

Plusieurs des chapitres suivants exposent en effet comment des projets de l'agence Studio ont "testés" de nouveaux concepts (comme l'isotropie, la porosité, le modèle cellulaire) sur des territoires réels. Les projets servent à mesurer à quel point de nouveaux concepts – ici, les "hypothèses" - produits dans le cadre d'une réflexion théorique (donc par un travail au sein du champ des savoirs), sont opérationnellement applicables, et ce qu'ils apporteraient ou changeraient au terrain.

Ce type de "validation" ne peut cependant s'appuyer que sur des critères de faisabilité, ou sur sa réception par autrui (la validation "extérieure" déjà évoquée dans la démarche inductive). Cependant, ce test de terrain est également à même de faire ré-évaluer le concept théorique, en une boucle de feed-back, soit ce qu'on attend d'une démarche hypothético-déductive.

Dans le corpus du séminaire, aucun intervenant ne s'est lancé dans la discipline complète de cette démarche, mais une équipe⁹⁷ a effectivement envisagé l'outil dans ce sens : elle questionne, en une conclusion provisoire intitulée "trois chantiers de conceptualisation", ce que leurs propres pratiques pourraient faire évoluer dans le champ des savoirs (par exemple, les régimes de production de l'espace de H. Lefebvre ou le paradigme de la ville comme processus).

96 C'est pour cela que je choisis pour ma part d'aborder la conceptualisation après la description, me détachant de l'ordre des chapitres du livre en question.

97 Bouchez P., Secci C., Weber B., 2018, *op. cit.*, p.153.

3. La conceptualisation comme pensée diagrammatique

Dans deux autres chapitres sur la conceptualisation (intitulés les "concepts des urbanistes, I et II"), P. Viganò s'appuie sur l'autre versant du mot : "un dessin ayant un caractère de diagramme". Cela me permet d'aborder une autre question importante du lien entre projet et recherche, en traitant de l'objet graphique et par là, du statut du dessin et de sa production dans la recherche.

P. Viganò livre⁹⁸ plusieurs exemples d'un exercice qu'elle pratique, le "re-dessin". Elle l'applique notamment à des diagrammes, schémas ou esquisses appartenant à la théorie de l'urbanisme, ou à d'autres figures graphiques que des concepteurs ont produites, soit pour conceptualiser une forme d'urbanisation existante, soit pour exprimer une idée de forme possible (ou encore comme outil pour travailler l'un avec l'autre). Elle compare cette pratique du re-dessin au travail d'interprétation d'une œuvre musicale, qui comporte une part de conception, mais qui permet surtout, en tant que "lecture lente et précise", d'entrer dans la logique constitutive de l'œuvre (ou du concept étudié), d'en révéler des aspects inédits ou de le transposer sur d'autres terrains – ce en quoi il produit de la connaissance.

C'est donc un nouveau statut qui est ici envisagé pour l'objet graphique et sa production, déjà croisés plusieurs fois dans ce panorama. D'abord en tant qu'objet-résultat du projet, A. Picon⁹⁹ avait énoncé qu'il n'a pas d'action démonstrative, car un "argument" doit être étayé par un raisonnement linéaire, relevant de l'écriture ; pour autant, il peut bien entendu être le corpus de la recherche, comme tout type de document (c'était le type 1 dans la typologie générale, ill.1.3).

Ensuite, en tant qu'outil de réflexion, comme on l'a vu dans "pensée par le faire", mais aussi dans le paragraphe sur la description, le dessin peut faire émerger une ou des connaissances (sur le site, pour donner un exemple classique) par une pratique exploratoire. Le dessin est dans ce cas une forme de "manipulation" de matériaux de recherche, proche du trifouillage d'un historien dans une boîte d'archives, de la composition par un biologiste de ses lamelles à microscope, du mélange de substances par un chimiste, etc.

Enfin, P. Viganò, avec sa pratique du re-dessin, mais surtout en refusant de séparer diagramme et idées, pose en outre qu'il y a un travail important de théorisation qui passe par la production originale de dessins, si ceux-ci sont argumentés, organisés, référencés, typologisés, dans un sens explicite. Ainsi, qu'on le dessine ou qu'on le regarde, le diagramme (comme représentation

98 Viganò P., 2012, *op. cit.*, p.53 et suivantes.

99 Picon A., 2015, "La recherche par le projet : au-delà de l'architecture", *op. cit.*

d'idées, de principe, spatialisées, localisés) peut être envisagé comme un élément à part entière de la théorie, de la pensée sur la ville, ce pourquoi il doit être analysé, questionné et critiqué au même titre que les parties théoriques écrites.

Plusieurs interventions au séminaire ont présenté des travaux sur ce thème et dans ces trois veines : certains analysent les représentations graphiques d'un projet spatial, comme corpus pour répondre à des problématiques qui lui sont extérieures : comparer des modes de conception, comparer les projets mis en œuvre aux intentions stratégiques, comparer celles-ci selon les cultures locales, etc. Une intervention, de B. Declève *et al.*, fait un usage de (contre-)projets spatialisés dans une démarche de type recherche-action, où la production graphique des chercheurs sert à mettre en lumière des lacunes des projets officiels, et à faire réagir les acteurs. Enfin, l'intervention de B. Mariolle s'appuie explicitement sur "la définition viganienne du concept"¹⁰⁰ : non pas le schéma du projet mais "la contribution qu'il fournit à une nouvelle thématization du problème". Outre l'idée que le travail de dessin peut ainsi faire évoluer l'élaboration d'une problématique, elle développe plus généralement la place que peut prendre le dessin "au plan théorique, en contribuant à la construction d'hypothèses et au développement d'arguments"¹⁰¹.

4. Enquêtes et scénarios : l'abduction et la plausibilité

Finalement, la troisième opération projectuelle décrite par P. Viganò, la "construction de scénarios", est sans doute la plus difficile à qualifier de productrice de connaissances, au sens littéral d'abord, car elle se base expressément sur l'imagination. Selon Viganò même, "*c'est peut-être le moment où le projet se présente le plus clairement comme une séquence cohérente de conjectures*". Le "projet" envisagé ici est toujours celui de la *visée*, car il concerne la production d'une ou plusieurs hypothèses de futurs possibles.

Toute activité de recherche comprend la formulation d'hypothèses, et les parties précédentes ont identifié celles qui caractérisent la démarche descriptive (les figures interprétatives) ou celles qui font partie de la théorisation (nouveaux concepts).

Ce troisième type d'hypothèses se distinguent par leur objet : il s'agit d'une "*série d'hypothèses qui interrogent le futur, permettent de le traiter et d'en discuter*"¹⁰². Et la construction de scénarios est définie par Viganò comme "*l'exploration des conséquences sur l'espace d'une chaîne hypothétique*

100 Mariolle B., 2018, *op.cit.*, p.31.

101 *Ibidem*,

102 Viganò P., 2012, *op. cit.*, p.202.

d'événements, d'actions, de décisions"; ou encore, comme "l'exploration des relations entre plusieurs hypothèses d'usages et de transformation de l'espace, [et] leur possible coexistence"¹⁰³.

B. Secchi avait coutume de lancer l'expression "what if ?", ce qui a l'avantage d'associer étroitement la projection d'une hypothèse (et si...?) à la réflexion sur ses conséquences (alors...) spatiales, qu'ils nomment le scénario. Néanmoins, il arrive qu'ils expriment aussi ce dernier sous une forme très synthétique, ramassant toute leurs explorations (des conséquences et des relations) en une seule image expressive¹⁰⁴, qui peut alors prêter à confusion en se confondant avec une hypothèse, ou un modèle conceptuel.

La production de scénarios n'est pas en soi une production de connaissances, qui pourraient être validées dans un champ des savoirs circonscrit, même si elle implique évidemment une énorme production de données, et la capacité à les travailler, à les élaborer sous une nouvelle forme, opératoire¹⁰⁵.

Ce que P. Viganò invoque ici est la production de connaissance, au sens d'une activité cognitive spécifique. Elle rattache pour cela l'usage *scientifique* de l'imagination¹⁰⁶, propre aux scénarios, à la méthode cognitive de l'enquête, en évoquant ses références épistémologiques¹⁰⁷: "*Sherlock Holmes n'essaie pas de deviner, il fait un usage scientifique de l'imagination. Il accomplit des opérations d'abduction qui reposent toujours sur des bases matérielles, des indices, des traces, des indicateurs*"¹⁰⁸.

103 *Ibidem*, p.14. Cette dernière définition souligne que les hypothèses ne sont pas nécessairement des alternatives qui s'excluent, au contraire : pour Viganò, les plus pertinentes sont souvent celles que l'on peut combiner. Elle critique ainsi l'usage instrumentalisé des scénarios alternatifs qui consiste à montrer deux repoussoirs pour en faire valider un troisième.

104 Dans "New territories : scénarios pour le territoire européen", on trouve par exemple : "isotropic Europe" (qui pousse l'hypothèse de l'archipel augmenté, exacerbant les différences) ; ou "X-treme Europe", qui teste deux scénarios, la dispersion et la concentration extrêmes. *Ibidem*, p.250.

105 La capacité à formuler une série de "futurs possibles", mais aussi d'identifier les possibilités de mutation de chaque situation, et surtout, celle de produire des scénarios plausibles des conséquences d'un choix, impliquent toutes d'accumuler une importante quantité de données, mais aussi de les élaborer (comparer, relier, agencer), construisant ainsi, au fil de l'eau, une forme de connaissances qui est un matériau du projet.

106 Elle cite Wells H. (1902, *The discovery of the future*) : "l'usage scientifique de l'imagination, une imagination éduquée par les méthodes de la recherche scientifique, "*a habit of enquiry*", est la source principale des avancées de la connaissance du monde". *Ibidem*, p. 231.

107 Elle s'appuie sur Ginzburg C., 1992, *Miti, emblemi, spie. Morfologia e storia*, Torino : Einaudi ; mais aussi Eco U. et Sebeok T., 1983, qui ont comparé la méthode de Holmes avec celle de Peirce, in : *Il segno di tre. Dupin, Holmes, Peirce*, Milano : Bompiani.

108 *Ibidem*, p.202.

Cette opération est donc à inscrire dans la famille des raisonnements basés sur les inférences abductives - telles que définies par Peirce¹⁰⁹ - qui est celui du détective mais aussi du diagnostic médical par exemple (et les similitudes avec la démarche de projet sont fortes).

Ces démarches sont d'abord suscitées par un élément a-normal, hors modèle ou "horizon d'attente" des observations habituelles (les indices bizarres pour l'un, les symptômes douloureux pour l'autre), puis se caractérisent par le surgissement d'une hypothèse possiblement explicative : "*Et si A était vrai ? Alors B, l'élément étonnant, ce qui pose question, s'expliquerait*". Dans la construction scientifique du savoir, la suite de la démarche implique de convoquer les deux autres formes d'inférences, déduction et induction. Il s'agit en effet, après l'abduction, de déduire de l'hypothèse explicative A (untel serait coupable ; ou telle maladie serait la cause des symptômes) des conséquences logiques C qui puissent être empiriquement vérifiables (un piège tendu pour l'un, un test médical pour l'autre). Et selon les résultats des tests sur C, on pourra enfin en induire que l'hypothèse A est au minimum *plausible*, voire probablement vraie (si on écarte par le même biais suffisamment d'autres alternatives au point de dire que c'est la seule explication possible) - ou la réfuter.

Les "scénarios" envisagés ici – au sens des projets - ne sont pas des scénarios *explicatifs*, mais ils ne sont pas non plus pure invention, créée ex-nihilo. Ils sont également suscités au départ par une situation disruptive, celle qui appelle à faire projet, qui demande mutation. L'hypothèse projetée est celle d'un futur possible (et si?), en lien avec la situation de départ : soit une évolution en cours, soit des alternatives, qui demandent de l'imagination. Le travail de scénario, ensuite, est le raisonnement logique, déductif, qui explore l'hypothèse dans ses conséquences (alors...), en particulier spatiales, et qui en identifie les effets les plus *plausibles*. Il relève d'une réflexion argumentée, sur base de faits avérés. Les résultats ne serviront pas en revanche, à vérifier la véracité de l'hypothèse (impossible, puisqu'elle concerne le futur), ce n'est pas leur but ; mais ils servent néanmoins à une forme de "test", car mesurer les conséquences possibles et plausibles d'une hypothèse est un outil (d'aide à la décision notamment) important aujourd'hui, au même titre que les études et recherches.

Viganò conclut en outre sur "l'urgence d'imaginer le futur comme un acte collectif"¹¹⁰, et donc l'impérieuse nécessité de construire les scénarios de façon partagée, ce qui implique "de nouvelles institutions sociales des forums ou les

109 Pour Peirce, "La structure du raisonnement abductif est du type : le fait surprenant C est observé ; mais si A était vrai, C irait de soi ; il y a donc des raisons de soupçonner que A est vrai", in : Tiercelin C., 2013, "*Le pragmatisme comme méthode scientifique de fixation de la croyance*" (chap.3) in : Tiercelin C., C.S. Peirce et le pragmatisme, Paris : éd. Collège de France, coll. "La philosophie de la connaissance", 3.32. [en ligne].

110 VIGANÒ P., *op. cit.*, p.263.

scénarios puissent être débattus", soit cette fois un enjeu qui touche le projet-processus. On peut notamment situer dans ce type de démarches celle décrite au séminaire par Declève *et al.*, qui mettent en tension des projets bruxellois réels, en cours, avec des scénarios alternatifs élaborés par les chercheurs, au sein du dispositif de recherche-action "Metrolab".

F. Conclusion.

Un sens à construire

1. Du "projet" aux compétences du concepteur

Dans mon propre questionnement sur les apports du projet à la recherche, je voudrais revenir sur le "moment-clé" de *l'abduction*, pour développer l'idée de compétences spécifiques acquises par la formation à la conception.

Il apparaît en effet que l'abduction est bien une articulation-clé, dans les deux démarches. Elle incarne même la part cruciale de "projet" qu'il y a dans la recherche, le moment de la projection d'une hypothèse. Et elle est sans doute la compétence la plus amplement et consensuellement reconnue au concepteur : celle de faire surgir "du nouveau" à partir de données éparses, celle de convoquer ce "tout autre chose" qui peut, en réalité, être utile à la problématique.

Il y a cependant quelques observations courantes à déconstruire. D'abord, cette opération est sans doute surévaluée dans la démarche de projet, ou plutôt caricaturée (le "créatif" du monde publicitaire qui "pond" un nouveau concept en un trait de génie). Or, ce moment certes "éclair" est en fait la conséquence de l'exercice long et patient d'un savoir-faire, d'une compétence à part entière, qui s'apprend. Le concepteur est formé – entraîné – à produire des "et si ?" plausibles, parfois en série, puis à rester suffisamment immergé dans un "comme si", pour en déduire "alors..." toutes les conséquences (surtout spatiales) et enfin, regarder le résultat de ce scénario de manière assez critique pour pouvoir reconfigurer son premier "et si", et poursuivre de façon incrémentale.

A l'inverse, le moment-clé de l'abduction est sous-estimé dans la recherche, ou plutôt occulté car on s'en méfie un peu : c'est la part non explicable (elle n'est ni déductible, ni induite) de la démarche scientifique, qu'il faut au plus vite ré-incorporer dans un raisonnement logique. Il est souvent assimilé aux "eurékas", somme toute exceptionnels et fruits d'un hasard un peu honteux (souvent d'une erreur préalable), dont on fait cependant l'histoire des sciences pour le grand public.

Or, dans la construction du savoir, C. Tiercelin montre qu'il n'y aurait rien de neuf si on s'en tenait aux déductions (conséquences logiques de faits avérés) et aux inductions (modélisation de faits observés), l'abduction étant "*la seule espèce de raisonnement susceptible d'introduire des idées nouvelles*"¹¹¹. Elle

111 Tiercelin C., *op.cit.*, 3.33.

caractérise surtout la démarche abductive par sa grande efficacité, rappelant que pour Peirce, "la logique de l'abduction" est le pragmatisme¹¹². Et, en effet, on choisit les hypothèses sur le critère "d'économie en « argent, temps, pensée et énergie » ; [et] celles susceptibles de « rassembler le plus de faits sous une seule et unique formule » tout en étant « aussi larges que possibles » et éminemment falsifiables"¹¹³. On ne testera ensuite que des hypothèses qui fonctionnent, à tout le moins, pour les faits curieux observés (c'est d'ailleurs pour cela qu'on les a émises) ; et on ne vérifiera que leur capacité explicative de ces faits, sans chercher à monter en généralité. Ainsi, dans l'enquête, le détective ne va appliquer le "test" (tendre un piège) qu'à la personne soupçonnée en hypothèse (et non, systématiquement à toute la maisonnée, comme l'exigerait la démarche empirique), puis va s'en tenir là s'il est positif - et que plus rien de disruptif ne dépasse du scénario explicatif imaginé.

L'abduction fait donc partie selon moi des compétences particulièrement développées chez les concepteurs qui sont un atout susceptible d'être exploité dans leurs recherches. Mais il n'est pas le seul. Avec la description, j'ai aussi montré comment une posture de projet pouvait amener à *problématiser*, à formuler de problématiques qui auraient mis des années à être identifiées à partir du seul travail sur l'état des savoirs, et par la méthode hypothético-déductive ; c'est la confrontation au terrain qui fait émerger certaines problématiques, et le projet nous plonge précisément dans cette situation¹¹⁴.

Comme on l'a vu pour la "città diffusa", c'est parce qu'il y avait difficulté à faire projet dans certaines formes d'urbanisation que s'est révélée la non-concordance entre la situation de fait et les théories en cours (le modèle radio-concentrique et la croissance par étalement). C'est cela qui a mené F. Indovina, et d'autres équipes, au travail de description ; c'est ce qui amène P. Viganò à retourner dans l'histoire de l'urbanisme pour élaborer celle de la "Reverse City" (à partir des espaces ouverts) ; c'est le même type d'écart qui m'a incitée à tester le modèle théorique de la "ville diffuse" sur le terrain belge ; ou encore, c'est l'absence d'image du transfrontalier suffisamment opératoire (lisible, compréhensible, appréhendée par tous) qui amène à analyser les représentations de ce territoire par ses acteurs (cf. partie 2).

112 PEIRCE Ch. S., 1903, "Pragmatism - The Logic of Abduction", in : *The collected papers*, vol.5, pp.195-205. [en ligne] <https://www.textlog.de/7663.html>

113 Tiercelin C., *ibidem*, 3.42.

114 Il est à ce sujet frappant d'observer un même groupe d'étudiants en séminaire d'initiation à la recherche et en atelier de projet de territoire ; dans le premier cas, ils n'ont pas d'idée de problématique, tournent en rond et répètent ce qu'ils lisent, pendant des semaines ; dans le second cas, ils n'ont jamais assez de temps pour explorer toutes les questions qu'ils découvrent à partir du territoire.

Enfin, le concepteur est particulièrement entraîné à *la réflexivité*, à alterner rapidement une posture pleinement productive, immergé dans son hypothèse pour la tester jusqu'au bout (il dessine), avec une posture complètement critique, où il évalue sa proposition au crible des attentes, pour encore la reformuler. Être capable de remettre en question quelque chose qu'on vient de développer intensément l'étape d'avant, est une aptitude particulièrement efficace en recherche également, mais qu'une formation classique dispense plus difficilement : on y apprend plutôt à n'avancer qu'à pas sûrs, et la genèse d'une hypothèse est si laborieuse, car précautionneuse, qu'on s'y accroche parfois inconsidérément.

2. Un panel élargi d'opérations communes

La dernière approche a donc montré qu'il y a effectivement des opérations communes à certaines pratiques de projet et de recherche, au sens où chacune de ces deux démarches peut passer à un moment donné par ces modalités opératoires. Elles n'ont cependant pas toutes le même usage, et sont incluses dans des chaînes d'opérations qui diffèrent selon les visées.

a. Ainsi, la *description*, si on admet qu'elle n'est pas neutre mais est orientée par des hypothèses préalables (qui doivent être conscientes et maîtrisées), est un travail de terrain comme beaucoup d'autres, qui peut donc être une étape de production de connaissances dans une démarche de recherche, à certaines conditions – et celles-ci sont les mêmes que pour toute recherche : la problématique doit être plus large que le terrain, s'inscrire dans un champ de savoir explicite, et être construite de manière à pouvoir en renouveler (confirmer ou réfuter) certains aspects identifiés.

b. La *conceptualisation* est une forme de théorisation qui est capable de renouveler la pensée en urbanisme, donc les doctrines mais aussi son histoire : elle s'inscrit à ce titre, dans la rose des vents de Chupin (cf. p.15), entre la visée rétro-active (une conceptualisation de phénomènes passés), et la visée proactive (la construction de modèles possibles pour le futur), les deux étant appuyées sur des faits observables et des raisonnements logiques. Par exemple, la "ville diffuse" est dans la première catégorie, le modèle cellulaire de Gloeden (une des références pour la "métropole horizontale", cf. annexe 2), dans la seconde.

c. Le *dessin*, comme travail graphique sur les diagrammes conceptuels ou par le biais de diagrammes conceptuels, est un outil de réflexion empirique : c'est la *manipulation* concrète d'un matériau propre aux questions spatiales, par des savoirs-faire propre aux concepteurs, durant laquelle s'applique la réflexivité (ou la *reflection-in-action*) décrite ci-dessus. Au même titre qu'on manipule d'autres matériaux dans d'autres sciences (boîtes d'archives ; échantillons botaniques ;

entretiens semi-directifs ; photos de journaux...), on les compare, analyse, mets en série, tout en observant ce qui surgit de ces manipulations, avec une part de sérendipité. A nouveau, c'est une modalité opératoire qui peut s'inscrire dans une démarche de recherche aux conditions exposées ci-dessus.

d. *l'abduction*, la capacité à produire des *hypothèses* (et si...) à partir de situations disruptives, a-normales, hors champ de l'horizon d'attente, est une compétence absolument nécessaire aux deux démarches, comme je l'ai développé.

Il faut cependant bien noter la gamme très large de ce qui peut jouer ce rôle "d'hypothèse", selon les démarches (cf. tableau final ill.3.6) : j'ai ici identifié les hypothèses explicatives de l'enquête, ou celles de la méthode hypothético-déductive, mais aussi des hypothèses graphiques (les figures interprétatives émanant de la description), ou des hypothèses conceptuelles (des notions modélisant des phénomènes observés) et enfin, les hypothèses conjecturales "de futurs possibles", qui sont la base des scénarios produits pour réfléchir aux évolutions plausibles du monde.

Ce qui est commun à toutes les démarches, c'est la nécessité d'en formuler. C'est évident en projet (sinon on ne change rien) mais aussi en recherche : il ne suffit pas d'accumuler des connaissances ; la recherche consiste à démontrer "quelque chose de nouveau" dans un contexte donné, ce quelque chose restant une hypothèse, avant de passer les tests de validation / réfutation, qui la fait éventuellement devenir "savoir corroboré"¹¹⁵.

e. L'élaboration de *scénarios* est la modalité opératoire *a priori* la plus spécifique à la démarche de projet, si on se tient au fait que ceux-ci convoquent l'imagination et qu'ils concernent des situations futures donc invérifiables, non testables. Cependant, l'imagination est ici la capacité à envisager une hypothèse donnée dans toutes ses conséquences, qui doivent être logiquement argumentées (c'est "l'usage scientifique de l'imagination" déjà cité chez P. Viganò). Si on l'entend donc au sens d'une capacité à déduire tous les "...alors" d'un "et si..." donné, ce sont des *inférences déductives* comme celles que tout scientifique produit au quotidien. Enfin, obtenir des résultats *plausibles* - et non absolument vrais - peut aussi être le fait de certaines démarches scientifiques (tels les enquêtes et diagnostics).

Ainsi, des trois opérations "productrices de connaissance" théorisées par P. Viganò, je propose pour ma part d'en tirer ces cinq modalités opératoires communes aux démarches de projet et de recherche. En outre, le parallèle préalablement étudié avec la démarche inductive (au point B), ainsi que que les

115 "Une théorie ne peut jamais être vérifiée, elle peut en revanche être corroborée. Sera réputée corroborée une théorie qui a jusqu'alors victorieusement résisté aux tests les plus sévères et qui n'a pas été avantageusement remplacée par une théorie rivale", in : BAUDOIN J., 1995, *Karl Popper*, chap.2 "l'économie centrale du rationalisme critique", Presses Universitaires de France, coll. Que Sais-je., 128p.

différentes compréhensions de la démarche-action identifiées (au point C), ont également mis en évidence des modes opératoires dans lesquels les deux démarches se reconnaissent, ce qui permet d'étoffer encore ce panel de quatre opérations supplémentaires, pouvant être communes aux deux démarches :

f. En effet, on a vu que la situation *d'immersion* du chercheur/ concepteur dans son terrain est aujourd'hui un mode opératoire à la fois reconnu par la science, à la suite du constructivisme, donc assimilé et pris en charge scientifiquement d'un côté, et revendiqué de l'autre comme pertinent pour produire des démarches de projet adaptées aux situations contemporaines.

g. La pratique de *l'expérimentation* est évidemment revendiquée par les sciences (assorties de dispositifs de test, point h. ci-dessous, et d'hypothèses explicites préalables, point d. ci-dessus) ; mais elle est aussi assumée par certains projets dans certains contextes : par exemple, l'urbanisme temporaire, transitoire ou encore participatif se reconnaissent souvent un rôle expérimental.

h. Associés à l'expérimentation, on trouve forcément des dispositifs *d'évaluation* dans toutes les formes de sciences empiriques. J'ai souligné également à quel point ils étaient le dispositif-clé de la recherche-action : difficiles à élaborer, à tenir, à faire évoluer, mais condition *sine qua non* de la démarche. En revanche, la faible évaluation scientifique, et partant la difficulté à monter en généralité, sont sans doute les caractères les plus relevés dans certaines démarches de "projets-action", qui les écartent des critères de la recherche. Néanmoins, sous d'autres formes, l'opération d'évaluation fait aussi partie intégrante de la construction d'un projet : que ce soit l'évaluation externe, que nous avons décrite dans le projet inductif, ou la polarité critique du balancier de la *reflection-in-action*, en font bien une modalité opératoire nécessaire aux deux démarches.

i. Enfin, j'ai longuement présenté la nécessaire *réflexivité* critique - la capacité à faire et à se regarder faire, pour refaire autrement - à la fois comme pratique inhérente à celle des concepteurs mais aussi comme paradigme nécessaire à la science actuelle.

C'est ainsi qu'on peut synthétiser, dans le tableau ci-dessous, un panel de neuf opérations repérées comme *communes*, au sens où elles peuvent faire partie tant d'une démarche de recherche que de projet :

Immersion <i>induction</i>	Expérimentation <i>action</i>	évaluation, test (% à un terrain)
Manipulation diagrammatique <i>exploration</i>	Hypothèses (et si...) <i>abduction</i>	réflexivité critique (% à sa pratique)
Description (cumulative et sélective)	Conceptualisation (% savoirs)	Scenarios (... alors) prospective, enquête <i>Déduction</i>

ill.1.4. neuf opérations repérées comme communes aux deux démarches, de recherche et de projet.

Remarque : ce tableau est revu dans la troisième partie ci-dessous, après avoir présenté un échantillon de recherche dans la 2e partie.

3. L'articulation des opérations, selon une visée explicitée.

Une fois ce panel d'opérations communes repérées, il faut enfin insister sur leur nécessaire *complémentarité*. Tout d'abord parce qu'aucune de ces opérations ne suffit en elle-même à faire recherche, de même que la production de connaissance n'en est également qu'une étape. Mais en outre, même dans une démarche projectuelle, c'est en les articulant entre elles qu'elles deviennent particulièrement efficaces.

Pourtant, aucune intervention au séminaire n'a associé plusieurs modes de "production de connaissance" et curieusement, même P. Viganò a peu développé dans le livre de 2012 les *liens* entre les trois opérations qu'elle y analyse, alors qu'en réalité elle effectue couramment (avec Studio) des allers-venues très fluides de l'une à l'autre. A nouveau le cas de la "ville diffuse" est parlant : si on rajoute aux étapes déjà évoquées (la description de ces terrains d'abord "hors modèle", puis la conceptualisation de l'idée que d'autres modes de production de l'urbain dispersé ont existé dans l'Histoire), l'étape ultérieure de construction de scénario, celui de la "métropole horizontale" (*dont on trouve une analyse en annexe*), où elle investigate l'hypothèse suivante : et si le territoire s'organisait autrement qu'en centres denses, comment se (re)formuleraient alors les problématiques actuelles ? (consommation de ressources, modes de production, pollution, congestion, etc.)

C'est pourquoi je conclus sur l'idée qu'analyser la manière dont ces diverses opérations se succèdent, comment et pourquoi elles s'articulent, est sans doute bien plus utile que de chercher qui importe les méthodes de l'autre, ou ce qui serait spécifique à l'une ou l'autre.

On le sait, le paysage, l'urbanisme ou l'architecture sont à la fois discipline et profession, savoir et savoir-faire, etc. Mais opposer simplement des visées théoriques et des visées opérationnelles, qui auraient chacune des méthodes

séparées (la recherche et le projet), si c'était possible dans une pensée Moderne positiviste, aujourd'hui cela ne suffit *plus* :

Non seulement on peut décrire des mutations parallèles dans les méthodes, mais on relève aussi que chacun avance dans son travail en alternant des postures différentes, productive (pro-jet, hypothèse) ou critique (test, évaluation, par rapport à des critères préalables) qui s'enchaînent entre elles. Enfin, et surtout, on remarque l'existence de ce panel d'opérations communes, par lesquelles peut passer chacune des démarches.

Pour qualifier une démarche d'investigation, quelle que soit sa visée, il me semble donc avant tout nécessaire de questionner comment les opérations sont mobilisées, agencées et articulées entre elles, mais aussi pourquoi : quel rôle vont-elles jouer dans cette chaîne ? Et avec quelles visées celle-ci est-elle construite ? En effet, ce sont les raisons pour lesquelles les opérations s'enchaînent qui donneront leur "sens" à chaque démarche : sa signification comme son objectif. On ne pourra donc évaluer une démarche que par rapport à des visées correctement explicitées.

On touche ainsi au dernier élargissement nécessaire, celui des visées, qui ne peuvent également plus se cantonner à deux polarités unitaires et opposées, LA recherche et LE projet. Aussi, de même que J.P Chupin a déployé les visées de la recherche tout en lui conservant un objectif commun (renouveler la théorie), on pourrait :

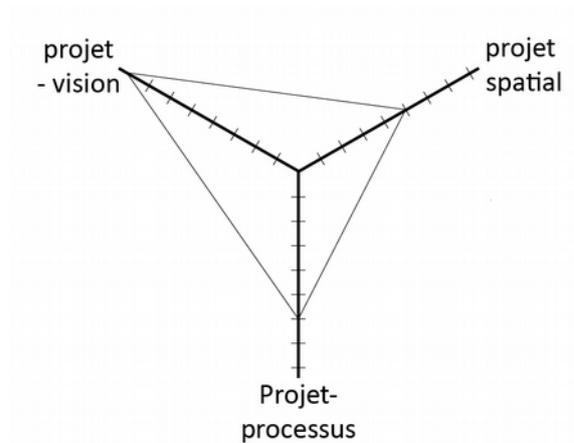
- considérer que les projets – ceux ici analysés - (*quelques soient les méthodes*) ont tous pour enjeu de renouveler le monde, et/ou la manière de l'appréhender (*quelque soit sa définition*) ;

- mais aussi en décliner des visées différentes, en fonction de "l'objet" qui est questionné : les enjeux et valeurs de société (projet politique), les manières d'habiter le monde (projet spatial), et les modalités d'action sur le monde (projet processus)...

Évidemment, ces mêmes objets peuvent aussi être questionnés par des démarches de recherche, sans l'objectif de transformation. Et il me semble que des démarches de projet peuvent avoir aussi des visées rétroactives (projets explicatifs) ou pro-actives (projet-manifestes), une visée prospective (projet exploratoire) ou une visée rétrospective (projets mimétiques), ou des combinaisons d'entre elles, sans nécessairement l'objectif de renouveler la théorie.

Néanmoins, la différence avec les visées de la recherche, qui se caractérisent suivant deux variables (un point dans un plan à 2 dimensions), les visées d'un projet sont, on l'a vu, cumulables (et même parfois non distinguées). Ainsi, s'il fallait proposer un diagramme, ce serait plutôt celui de Kiviat, à trois axes, qui

serait le plus approprié, chaque projet pouvant se positionner différemment sur les trois dimensions.

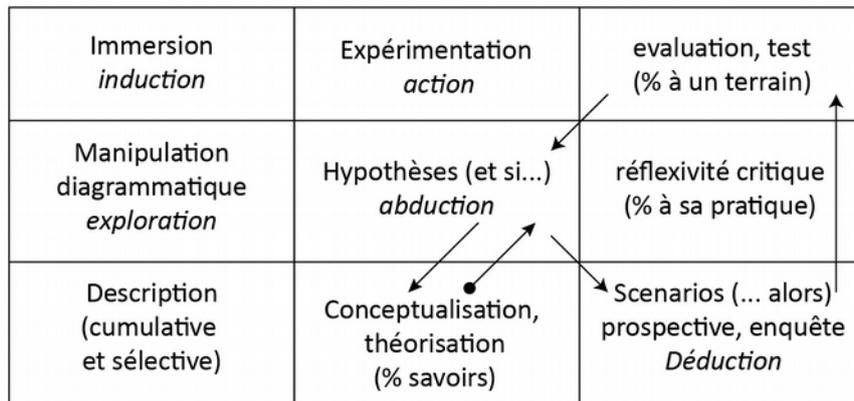


Ill.1.5. Diagramme pour situer une démarche projectuelle selon les trois dimensions (vision/processus/formes), ou en fonction des visées de transformations du monde (enjeux de société/ modes d'habiter / modes d'action)

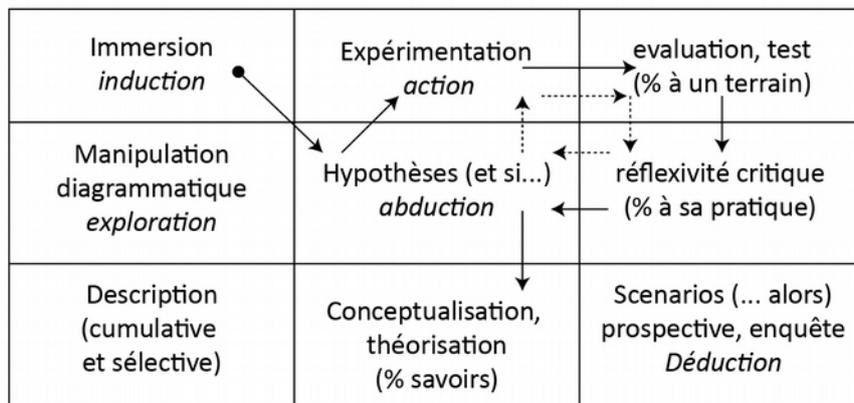
Les croisements de ces objets et ces visées, à travers ces chaînes d'opérations, peuvent donner des démarches assez riches ; si l'ensemble est suffisamment explicité, elles peuvent devenir cumulatives, et renouveler tant les savoirs que le monde lui-même. Nous en avons certainement besoin pour penser aujourd'hui ses multiples crises entrelacées.

Dans les deux parties suivantes, un échantillon de recherche est d'abord présenté (partie2) puis analysé (partie3) suivant cette lecture méthodologique proposée, en s'efforçant d'identifier systématiquement l'usage des opérations relevées, puis ce que chacune contribue à produire épistémologiquement. Cette approche, qui "teste" le panel auquel ce premier travail a abouti à partir d'un corpus d'études de cas, permet de l'approfondir et de la nuancer.

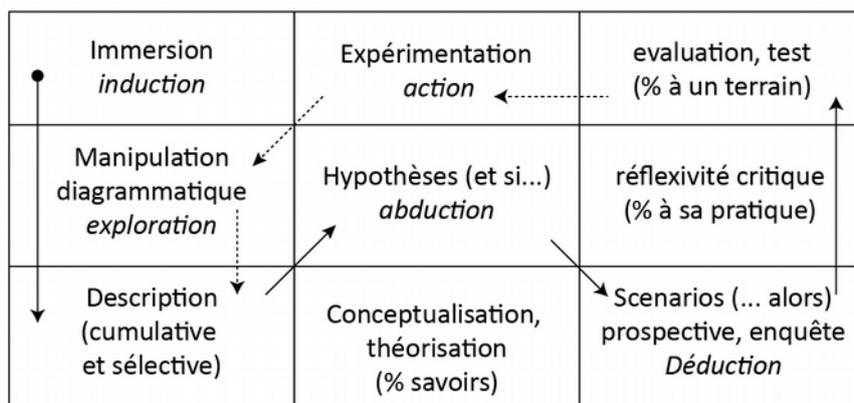
recherche hypothético-déductive



recherche-action



Projet inductif, bottom-up



Il. 1.6. Quelques exemples "d'enchaînements" assez classiques, en recherche comme en projet.

Partie 2 - Applications

Définir le territoire transfrontalier

Introduction : Le *transfrontalier* et ses problématiques de recherche

L'objet particulier choisi pour appliquer et tester ces modes opératoires est la notion et la situation de "transfrontalier". Ce choix émane d'abord, assez naturellement, du contexte professionnel de l'enseignement supérieur à Lille, géographiquement situé à proximité de foyers universitaires belges importants : l'historiographie locale sur les liens transfrontaliers est déjà bien dense.

Il s'inscrit aussi dans un intérêt plus général pour les situations d'entre-deux, comme je l'ai déjà évoqué. En thèse notamment, il s'agissait de comprendre l'urbanisation belge et d'être en mesure de mieux la modéliser, une fois qu'elle est saisie dans sa situation entre deux cultures ("ni France, ni Allemagne"), entre deux archétypes territoriaux ("ni urbain, ni rural"), et entre deux paradigmes d'organisation spatiale (horizontalité de l'isotropie ou verticalité de la métropolisation). Expliciter les divers états d'entre-deux est, depuis, un moyen pour moi d'aborder des situations complexes, plutôt que d'essayer de les faire rentrer "au chausse-pied" dans des modèles existants.

1. Entre-deux et diversité. Des Sciences de la Nature au territoire

Mais l'intérêt pour les situations d'entre-deux se retrouve aujourd'hui bien largement, dans de nombreux domaines de recherche, scientifiques ou philosophiques. L'écologie en particulier attribue une valeur essentielle aux écotones, définies comme des interfaces, ou "zones de transition écologique entre deux écosystèmes" (cnrtl). En termes de méthodes d'analyse, ceux-ci présentent bien des caractères communs avec les frontières territoriales : ils remettent en question les classifications, ils se mesurent par des gradients multi-factoriels, qui interagissent entre eux et qui divergent suivant les échelles spatiales. On leur reconnaît aussi une capacité d'action et de modification des "habitats" qui leur sont contigus : étant eux-mêmes source de matériaux ou d'énergie, ils agissent sur les échanges en fonction

de leur propre structure filtrante. Surtout, il leur est attribué une valeur de plus en plus essentielle dans la pensée contemporaine : une forte (bio)*diversité*.

Cette valeur en effet était tout à fait absente de la pensée Moderne, par exemple, centrée au contraire sur l'égalité, l'homogénéité et la répétitivité ou, à défaut, sur une soigneuse séparation des différences.

"Les limites – interfaces, canopées, lisières, orées, bordures – constituent en soi des épaisseurs biologiques. Leur richesse est souvent supérieure à celle des milieux qu'elles séparent" (Manifeste Tiers paysage 2003, p.19).

Si on extrapolait cependant l'intérêt pour les lisières en écologie (ou les "délaissés" en Paysage) à l'échelle des territoires, cela équivaldrait à un véritable bouleversement des idéologies, certaines fermement ancrées, comme la suprématie du centre sur la périphérie. Car, encore trop souvent, on ne saisit dans la périphérie que l'identité affaiblie du centre, atténuée par l'éloignement ; et dans le bord d'une carte, que le blanc d'un vide ou d'une absence, et non le lieu de superposition de deux pleines présences. Même à l'échelle des États, les bords ne sont souvent que leur fin-fonds, et des lieux de rejet et d'abandon à l'échelle locale (cimetières, casses automobiles, friches voire stock et dépôts de déchets nucléaires).

Et cette suprématie du centre va de pair avec des cultures tellement consolidées que ce retournement serait forcément très entravé : celle de l'État-nation en Europe (l'idée qu'État et nation doivent le plus possible coïncider) ; celle du jacobinisme en France dans l'aménagement du territoire ; celle de la rationalité technique de la planification en urbanisme.

Pourtant, on peut discerner une lame d'intérêt se soulever vers ces bords, une fois internalisés dans l'Europe, dessinant d'ailleurs quelques drôles de cartes, où les pays sont en creux, entre des frontières épaissies de manière variable (selon les échelles nationales des NUTS³¹).

A l'échelle de l'Europe, la pratique du *spatial planning*, de légitimité souvent discutée², s'est affirmée depuis que le Traité de Lisbonne (2007) a affiché une ambition de cohésion (au sens d'équité) territoriale ; elle mène à lire l'espace

1 Les niveaux NUTS 3, censés homogénéiser les cartes européennes, correspondent en fait à des entités de superficies très différentes, et donc à un degré de généralisation de la carte très variable suivant les endroits (ex : en France, il s'agit des départements, soit des entités d'une superficie moyenne de 5900km² ; en Belgique, ce ne sont même pas les provinces (3000km²) mais les arrondissements, soit des entités de 680km² en moyenne).

2 Voir par exemple le document "L'Aménagement du territoire un problème européen" (1964) discuté dans : MALHERBE, A., *Mutations et ressources de territorialisation de l'espace transfrontalier Meuse-Rhin sur le temps long : vers une métropole polycentrique transfrontalière*, thèse de doctorat, UCLouvain, 2015, pp.281-283.

communautaire dans d'autres découpages, dits régionaux, visant à un développement plus "équilibré" qui peut faire fi des anciennes hiérarchies. L'Europe a aussi rendu possible, en instaurant le statut de GECT (2006), l'existence légale, dotée d'une personnalité juridique, d'un territoire à cheval sur une frontière³.

A l'échelle française, la loi Maptam (2014) incite les trois métropoles limitrophes d'un pays étranger (Strasbourg, Lille et Nice) "à se penser à 360°", chacune devant produire un Schéma de Coopération Transfrontalière⁴. Commandité en 2010, un rapport parlementaire tentait d'appuyer un tel retournement, mais soulignait aussi, en parallèle avec les atouts et les difficultés propres au transfrontalier, à quel point la France était encore loin d'en avoir les moyens :

Les régions frontalières sont confrontées à une perte de compétitivité quasi générale, alors même qu'elles retirent globalement de leur voisinage étranger des niveaux de salaires, de pouvoir d'achat, des flux d'affaires plus élevés que l'ensemble du territoire national.(...)

Bien loin de leur position historique dans l'Hexagone, extrême, périphérique, les territoires transfrontaliers prennent avec la construction européenne de nouvelles centralités. C'est là que les Européens se rencontrent, découvrent les richesses d'une autre culture, apprennent l'importance des langues. Les frontières sont des laboratoires où s'invente l'Europe, jour après jour. (p8)

Sous l'impulsion de l'Europe, des évolutions notoires peuvent être constatées avec la mise en œuvre désormais possible de « syndicats multi-niveaux transfrontaliers », les GECT, Groupements Européens de Coopération Territoriale, ou l'apport des fonds « Interreg » qui traduisent la volonté de l'Europe de gommer les effets négatifs des frontières.

Il n'en reste pas moins que la France n'a pas pris la pleine mesure des atouts que constituent ces parties très spécifiques du territoire, qui restent trop souvent aux marges des préoccupations nationales. Il est absolument impossible de dresser une liste exhaustive de tous les sujets, de toutes les difficultés et de toutes les spécificités que connaissent les zones frontalières p.6⁵

3 Pas encore très assumé dans ses conséquences : on parle de territoire transfrontalier mais ce sont encore une juxtaposition de territoires frontaliers ; on finance avec interreg de la coopération dite transfrontalière, mais il faut identifier des entités *différentes*, garder claire la césure entre les deux, pour y avoir droit (cf. Chap1).

4 cf. ADULM, sept 2017, *Séminaire technique Planification transfrontalière* - synthèse du séminaire de la Région Haut de France (avril 2017), 45p. + cartes.

5 BLANC E., KELLER F., SANCHEZ SCHMID M.-T., 2010, Mission parlementaire sur la politique transfrontalière, à la demande de M. le premier ministre F. Fillon, *Les*

Et en urbanisme, on a jusqu'ici étudié la ville - et les centralités - avant tout parce qu'elles étaient le "lieu de maximisation des interactions"⁶ et que, par ce biais, elles offraient le plus d'opportunités d'émancipation individuelle et sociale. L'enjeu européen de la "cohésion territoriale" mentionné ci-dessus implique aussi, même si c'est à d'autres échelles, un souci d'équité dans l'offre "d'opportunités" à tous les citoyens. Aujourd'hui, force est de constater à quel point les villes s'homogénéisent en interne, ne s'adressent qu'à certaines catégories d'habitants, d'emplois et de types d'activités, et se ressemblent sur tous ces points. Si la maximisation des interactions reste donc un objectif sociétal, et un objet d'études pour les sciences (humaines ou de la nature), c'est peut-être ailleurs⁷ qu'il faut aujourd'hui la pister : dépendant dorénavant de l'accessibilité aux réseaux, de la mobilité et des flux, on peut supposer qu'elle culmine plutôt aux lieux de différentiels, donc aux lisières des territoires :

According to their closed or open character, borders are part of practices of differentiation, protection and control, but also of openness, hybridization and inventiveness. As such, they convey a fundamental ambivalence. However, as social constructions the signification of borders cannot solely be derived from their supposed roles and functions. Borders mean different things to different people (Balibar 2002)⁸

2. Relations et métissage. Des Sciences Humaines au Politique

Nombreux également sont les travaux en anthropologie, histoire ou littérature, qui expriment à quel point nos sociétés contemporaines évoluent, pour beaucoup en accéléré, vers l'hybridation ou le métissage à la fois des personnes, des savoirs, des modes de production, des langues, des imaginaires, etc. Les parcours de vie produisent aujourd'hui des identités multiples, selon les lieux traversés et les cultures croisées, plus ou moins appropriées et retransformées.

frontières, territoires de fractures, territoires de coutures, rapport final, p.6.

6 CASTELLS M., 1998, *L'Ère de l'information*. Vol. 1, *La Société en réseaux*, Paris : éd. Fayard, 613p.

7 Remarquons qu'il y a une manière exactement inverse de travailler le même constat, c'est d'envisager que les frontières sont au sein même de la ville : "*Tout se passe en effet comme si la frontière ne séparait plus matériellement des États, mais se transposait symboliquement dans des lieux de centralité - en suivant par exemple le migrant jusqu'au cœur de la ville, en séparant le droit du non droit, le régulier du clandestin. Les frontières du travail et du temps " libre ", du privé et du public soumettent l'espace commun à des tensions exacerbées (...)*", in : Alain Bertho Hervé Vieillard-Baron (dirs.), 2006, "introduction", in : *Les nouvelles questions urbaines*, série "Travaux et Documents", Université de Paris 8, p.3.

8 SOHN Christophe, 2017, "Cross-border regions", in : Anssi Paasi, John Harrison, Martin Jones and Gordon MacLeod, *Handbook of Regions and Territories*, Edward Elgar, 16p.

Les travaux de E. Glissant⁹ alimentent ainsi les réflexions actuelles de ses descriptions du "tout-monde" (pensée de la relation), de "l'identité-rhizome" (plutôt que "racine"), et bien entendu de la "créolisation" (comme processus). Dans "La pensée métisse", ensuite, l'historien Serge Gruzinski (1999), a décrit l'histoire longue de ces mélanges, à travers les siècles et tous les continents, et il plaide pour la construction d'une "histoire globale", qui connecterait toutes les histoires entre elles au lieu de les refermer par périodes, secteurs géographiques et aires culturelles.

Le chapitre de M. Vanier¹⁰ "les raisons de l'inter-territorialité" s'appuie sur un constat similaire, y rajoutant l'économie, les systèmes productifs et les modes de consommation : notre expérience de l'espace n'est pas celle de l'unicité territoriale. C'est au contraire l'inter-territorialité qui est la réalité des territoires en tant que *sujets économiques et sociétaux*, quelle que soit la manière dont elle est appréhendée : "à travers les pratiques de mobilité, de télécommunication, la multi-appartenance et la multi-résidentialité, le métissage culturel"¹¹.

En revanche, l'auteur montre clairement que les territoires en tant que *sujets politiques* sont très en retard sur cette évolution. C'est pourquoi il présente comme un devoir, pour les organisations politiques, de se penser en inter-territorialité, c'est-à-dire de "consacrer davantage d'efforts à ce qui se décide, se construit, se régule, se gère entre territoires qu'à l'intérieur de chacun d'eux"¹².

Les questions que les sciences politiques travaillent avec l'inter-territorialité touchent donc à des situations bien plus générales que les seules transfrontalières, et la majorité des études de cas présentées sont tout à fait internes à la France (même si M. Vanier discute en détail le fédéralisme et la subsidiarité, auquel sont évidemment confrontés ceux qui travaillent avec la Belgique). Néanmoins, il est assez évident que la plupart des aspects discutés de l'inter-territorialité touchent *a fortiori* le transfrontalier. Ainsi de l'intérêt de passer de la concurrence à la complémentarité, par exemple :

"Les acteurs de chaque territoire ne pourront pas, à l'intérieur de leur périmètre et des ressources qu'il offre, réussir chacun par et pour eux-même, le rendez-vous de la durabilité : ce n'est que dans la complémentarité des ressources spécifiques à chaque territoire (...) que peut être dépassée la contradiction fichée au

9 GLISSANT Edouard, 2009, *Philosophie de la Relation. Poésie en étendue*, Paris : éd Gallimard, 176p. ; GLISSANT E. CHAMOISEAU P., 2012, *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors-la-loi*, Paris : éd. Galaade/Institut du Tout-Monde, 26p.

10 VANIER Martin, 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Ed. Anthropos, 2e éd., 186p.

11 *Ibidem*, p.3.

12 *Ibid.* p.6.

cœur du développement durable, à savoir être à la fois attractif voire compétitif, équitable voire secourable, et économe voire sobre".¹³

Plus fondamentalement encore, quand on critique la référence au seul "territoire" comme unique principe de gouvernement local, le "transfrontalier" ne peut de toute façon pas s'appuyer sur ce premier principe, puisqu'il n'est même pas identifié comme territoire, ou admis comme tel par les acteurs (cf. partie 2, point D). Ou encore, si "l'urbanisme ne peut pas être exercé par un pouvoir territorial exclusif, surtout pas de la commune support"¹⁴, c'est en transfrontalier une évidence, puisqu'il n'y a pas, par définition, de territoire dominant politiquement l'autre ; et c'est aussi justement l'une des plus grandes difficultés sur laquelle travaille l'Eurométropole¹⁵. Enfin, si la question de l'identité – que je pose dans la suite à travers celle des représentations du territoire – peut sembler un peu théorique, l'auteur pointe bien à la fois son importance et sa difficulté :

"Comme toute œuvre humaine, l'inter-territorialité n'existe que dans sa capacité à se raconter elle-même.(...) Mais l'identité inter-territoriale ne peut pas être la simple somme des identités territoriales qui y entrent en jeu, ni même l'intersection de ces identités. C'est une nouvelle identité qui les transcende, les renouvelle, voire les sublime : vaste chantier".¹⁶

3. L'écart et le commun. De la philosophie aux questions spatiales

L'évolution de la société incite donc aujourd'hui à travailler sur les flux et les mélanges, plutôt que sur les "états", et sur le multiple et ses relations – plutôt que sur des identités homogènes. Dans ce cas, il nous faut reconnaître à la suite du philosophe François Jullien, l'importance des "écarts et de l'entre". Spécialiste de sinologie, il décrit le rôle essentiel dans la culture orientale de la notion de "ma" (comme intervalle, espace interstitiel), et il défend l'idée qu'un entre-deux est nécessaire pour que l'altérité existe, et donc la relation. Sans cet écart, en effet, on ne ferait selon lui que juxtaposer des différences ; et sans la reconnaissance de cet écart, on ne cherche que l'assimilation, rendre semblable.

Il exprime ainsi, par ces notions fondamentales (juxtaposition ou assimilation, toutes deux opposées à la relation), des questions qui sous-tendent certes toute

13 *Ibid.*, p.64.

14 *Ibid.*, p.57.

15 Notamment à travers des rencontres Maires/Bourgmestres de communes adjacentes (programme mis en place en 2019). Elles font notamment suite au constat de faible usage et de grande complexité de la seule réalisation d'urbanisme transfrontalier local : la place J. Delors, entre Halluin et Menen.

16 VANIER M., *op. cit.*, p.141.

construction d'inter-territorialité, mais qui deviennent cruciales dès lors que sont aussi en jeu des différences culturelles et linguistiques.

Je proposerai ici deux concepts médiateurs : d'écart et d'entre. À la différence de la différence, qui reste à la remorque de l'identité, l'écart est fécond en ce qu'il est exploratoire, aventureux, et met en tension ce qu'il a séparé. De là que ouvrir un « écart », c'est produire de l'« entre » ; et que produire de l'« entre » est la condition pour promouvoir de l'« autre ». Car dans cet entre, que n'a pas pensé notre pensée de l'Être, s'intensifie la relation à l'Autre qui se trouve ainsi préservé de l'assimilation à soi. Ce n'est donc pas à partir du semblable, comme on voudrait le croire, mais bien en faisant travailler des écarts, et donc en activant de l'entre, qu'on peut déployer une altérité qui fasse advenir du commun. Un commun effectif est à ce prix. Qu'on s'en souvienne aujourd'hui où le danger d'assimilation, par temps de mondialisation, partout menace.¹⁷

F. Jullien pose là une dernière notion sur laquelle je travaille, les "communs" (cf. article en annexe 2), comme étant également une conséquence de l'altérité : sans celle-ci, en effet, il est pour le philosophe impossible de faire advenir du "commun", qu'il oppose très nettement à la notion de "semblable". Cette distinction éclaire fortement pour moi les observations auxquelles j'étais arrivée en travaillant sur les systèmes territoriaux de communs décrits par E. Ostrom : à savoir que ceux-ci étaient des systèmes de relations (dont je souligne et décris dans l'article le caractère d'imbrication, opposé à la hiérarchie) construits en situation de tension et de concurrence, qui s'élaborent progressivement, par essais, conflits et ajustements – et non sur base de la confiance, de l'entre-soi et de choix personnels, comme on a pu le lire parfois¹⁸.

Enfin, cette nécessité d'un écart justifie aussi pour moi l'importance d'étudier et de travailler sur le transfrontalier d'un point de vue *spatial*, dans les implications physiques du territoire.

En effet, il y a déjà de nombreuses recherches sur "le transfrontalier" qui portent, bien à raison, sur les flux en général, que ce soient aujourd'hui ou dans l'histoire, ceux des personnes transfrontalières, des échanges économiques, des influences linguistiques, de l'attractivité culturelle, etc. Par ailleurs, on peut parfois entendre que l'approche spatiale, par la morphologie territoriale, serait, soit dépassée (car l'ancrage spatial n'aurait plus beaucoup de sens dans une société mobile, connectée, flexible), soit trop évidente, rabâchée (car on a déjà

17 JULLIEN François, 2012, *L'écart et l'entre*, Leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité, Paris : éd. Galilée, 96p.

18 Cf. article (copie en annexe) : GROSJEAN Bénédicte, 2018, "La huitième condition : l'imbrication. Usages du territoire dans les communs d'Elinor Ostrom", *Les Carnets du Paysage* (coord. sc. J.-M. Besse) n°33, Actes Sud, pp.131-145.

écrit tant de fois que l'eau, la géologie, la topographie, la faune et la flore étaient évidemment transfrontaliers, et que les réseaux, les nappes, les forêts ou l'urbanisation, devraient bien entendu être pensés ensemble, etc.).

Pourtant, c'est bien sur un besoin de lisibilité structurelle, d'une image spatiale claire et cohérente du territoire transfrontalier, que s'ouvre l'étude de cas de cette deuxième partie. En effet, comme on va le voir, c'est une question qui traverse toutes les différentes périodes de construction de l'Eurométropole, même si elle s'explore à chaque fois différemment. Plus généralement, on a relevé ci-dessus qu'une étape fondamentale de la construction de l'inter-territorialité passait par celle d'une identité commune, qui peut prendre la forme d'une image de soi.

En effet, en l'absence d'une représentation claire (qu'elle soit graphique ou mentale) de son territoire, il est difficile de s'y identifier, de s'en réclamer, de s'y investir : on lit dans une certaine presse que la structure de la Belgique, en Régions et Communautés (pourtant pertinente par rapport à sa situation) est une représentation trop difficile à comprendre pour ses habitants... A l'inverse, des territoires même complexes qui ont su se décrire par une représentation claire (dans leurs structures et leurs enjeux) se rendent de ce fait "appropriables" par les différents acteurs et gagnent en investissement, en attractivité : les cas de la Randstad (un anneau de villes au cœur agricole) ou de la Ruhr (avec Emscher Park) seront relevés dans l'étude de cas ci-dessous.

Dès lors, dans l'hypothèse où l'on reconnaît effectivement l'intérêt de ces représentations spatiales structurantes (ou *figures*) du territoire, il y a là *a priori* un enjeu important pour les *concepteurs* spatiaux, dans leur capacité à lire un territoire et en faire émerger des visions, descriptives, conceptuelles, ou prospectives.

Cependant, l'étude de cas part du constat d'une difficile "imagibilité" (*cf. infra.*) du territoire transfrontalier, observant que même ceux qui en ont l'expérience, et les compétences, n'ont pas pu, à ce stade, produire de représentations suffisamment opérantes pour que les acteurs s'en saisissent largement.

En mettant en évidence les ambiguïtés qui marquent cette construction territoriale, l'article suggère alors qu'il y a des écueils pour produire ces représentations parce qu'il y a des débats sur le sens du territoire lui-même (ou plus précisément, de l'inter-territoire). Ce qui constitue alors des questions que l'on peut investiguer en *recherche*.

4. De nouvelles valeurs, vers un nouveau modèle territorial ?

Ainsi, *concevoir* les représentations n'est pas le seul enjeu sous-jacent à une approche de ces questions par les "spatialistes" (nommant ainsi tous ceux qui travaillent sur la mise en formes spatiales d'un territoire, qu'ils soient paysagistes, architectes ou urbanistes). En parallèle à la transformation des sociétés rapidement esquissée ici, il leur revient également selon moi de s'interroger sur l'évolution concomitante (ou non) des territoires : comment évoluent-ils, se (re-)définissent-ils ou se construisent-ils ?

Les situations d'entre-deux intéressent aujourd'hui, je l'ai brièvement décrit, en tant que lieux de *lisières*, de plus en plus scrutés pour la *diversité* qu'ils produisent ; cela, parce qu'ils sont des lieux *d'interactions*, et donc une matrice pour le *métissage*, et plus de diversité encore. Ce qui frappe, c'est que ces notions deviennent ainsi des valeurs positives : la densité de relations est aujourd'hui synonyme de la richesse d'un système¹⁹, et devient un mode de construction jugé fertile pour notre société actuelle.

Il n'y a pas si longtemps (et de nombreuses pratiques contemporaines s'y inscrivent encore), l'urbanisme Moderne séparait soigneusement les éléments en catégories distinctes, et les regroupait par familles homogènes dans des zones étanches ; et ce qui aurait pu les relier n'était encore qu'une fonction parmi d'autres (habiter, travailler, *circuler*, se récréer). Le post-moderne a bien exacerbé le collage, mais en gardant toujours les éléments distincts et identifiables, pour faire "signe".

On peut donc se demander à quoi ressemble(ra)it l'urbanisme d'une société qui s'associe à ces couples de valeurs : diversité et complexité, interactions et métissage, puis communs et horizontalité. Mais aussi, quel modèle d'organisation territoriale pourrait y correspondre ?

Ce n'est pas qu'une question théorique ou formelle, les enjeux de plus en plus cruciaux de "cohésion territoriale" (selon la rhétorique européenne), ou de l'équité et de la "justice spatiale"²⁰ en dépendent fortement. En effet, ces nouvelles aspirations sociétales ne correspondent plus à un territoire organisé "dans des cases" (zonage), hiérarchiquement gouverné, et toujours pensé en anneaux de plus en plus périphériques - par définition, des lieux de fortes différences. Si la "justice spatiale" est une question déjà ancienne dans le

19 Parmi les nombreux signes de cette transformation, l'introduction des capitaux sociaux (notamment l'existence de réseaux, la capacité à la coopération, la diffusion des savoirs) dans les indicateurs à prendre en compte dans les modèles économiques, pour un développement "durable".

20 Par exemple, chez un urbaniste : SECCHI Bernardo, 2014, *la ville des riches et la villes pauvres. Urbanisme et inégalités*, Genève : MétisPresses, 96p.

contexte anglo-saxon (E. Soja²¹ analysait Los Angeles en termes d'injustices spatiales dans les années 1970), on la pose dorénavant en ces termes en France également²² à cause, selon Jacques Lévy (*et al.*)²³, de la montée de la *liberté* spatiale, liée à la mobilité, à l'urbanisation globalisée et aux choix de résidence (son sujet d'analyse) qui en découlent. Le mouvement des "gilets jaunes" (2018-19) a aussi bien entendu mis en lumière des déséquilibres territoriaux, appelant à des modes de répartition des coûts et des bénéfices de nos modes de vie plus égalitaires, ou en tout cas jugés plus justes... Et J. Lévy montre le large panel de formes de redistributions possibles que cela représente.

Plus explicite encore, la transition "écologique" est directement associée à ces nouvelles valeurs : la mise en commun (au sens de partage), le développement de toute formes d'interactions (circuits courts, co-working, agroforesterie, etc.) et la production locale (énergie, artisanat, nourriture, etc.), tout cela demande des ressources plus réparties sur le territoire, afin de rendre possible une mixité plus fine, pour plus d'interactions. C'est en ce sens que certains chercheurs plaident pour une urbanisation plus "horizontale"²⁴ (*cf. annexe 2*), doutant de la capacité de la "ville compacte" (celle du modèle durable) à répondre à ces besoins. La justice spatiale, pour eux, consiste à penser comment répartir tant les nouveaux acquis de la transition écologique (qui en récolte les fruits ?) que ses coûts (qui doit payer pour les déchets de qui ? qui à le droit à quel services collectifs ?).

Dans ce contexte global de questionnement sur des modèles d'organisation territoriale permettant plus d'interactions, on peut donc poser l'hypothèse que les espaces "d'entre-deux" ont la capacité de jouer un rôle - comme catalyseur, ou laboratoire, de cette évolution de nos sociétés - puisqu'ils sont, selon le philosophe, la condition *sine qua non* de la possibilité même de relation.

21 De SOJA Edward, 1980, «The Socio-Spatial Dialectic», *Annals of the Association of American Geographers*, 70-2, 1980, p.207-25 ; à SOJA, E., 2010, *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2010

22 Voir la revue en ligne www.JSSJ.org (Justice Spatiale, spatial Justice), fondée en 2009 à la suite du colloque "Justice et injustice spatiale", université de paris Nanterre, 2008, auquel E. Soja avait contribué.

23 LEVY Jacques, FAUCHILLE Jean-Nicolas, POVOAS Ana, 2018, *Théorie de la justice spatiale. Géographie du juste et de l'injuste*, Paris, éd. O. Jacob, 344p.

24 Cf. notamment DEHAENE Michiel, 2018, "Horizontal Metropolis : Issues and challenges of a new urban ecology", in : VIGANÒ P., CAVALIERI C., BARCELLONI CORTE M., *The Horizontal Metropolis between Urbanism and urbanization*, Springer Ed., pp.269-282.

5. Le transfrontalier : quelles recherches ?

Le transfrontalier est ainsi un *lieu* pertinent à étudier pour sa *situation* d'entre-deux ; comme *structure* territoriale (à la fois matérielle et politique) qui a un *potentiel* dans la transition sociétale évoquée ci-dessus ; et comme un *acteur* encore toujours en "auto-construction", que ce soit le territoire-même que l'on envisage ainsi (à la façon des non-humains de B. Latour) ou les institutions qui s'en réclament (de la COPIT au GECT, l'agence de l'EM, etc.). C'est donc un objet d'étude complexe qui s'avère pertinent à analyser depuis sa constitution morphologique et physique jusqu'à ses modes d'existence en tant qu'institution sociale, politique, et même – si possible – en croisant les deux.

Il a en tout cas le potentiel d'interroger pertinemment trois champs importants, selon moi, de l'urbanisme critique décrit ci-dessus :

- D'abord, le champ qui questionne les modalités de définition d'un (inter)-territoire s'y pose évidemment d'emblée - à moins que l'on s'en tienne, comme c'est le cas actuellement, à une simple délimitation arbitraire.

- Ensuite, étant lui-même composite et forcément comparatif, il est intéressant dans le champ des outils de l'urbanisme et des modèles sous-jacents d'aménagement du territoire de chacune des parties, qui sont nécessairement mis en tension par leur cohabitation.

- Enfin, sa nature multiple mais non-hiérarchisée par définition, implique des modes de gouvernance inédits, encore peu stabilisés, qui s'expérimentent et s'adaptent, au lieu d'appliquer des modèles top-down. Au-delà du vocabulaire de "transaction" ou de "négociations" qu'on utilise en général dans ces situations, mais qui sous-entend des acteurs qui restent différents, c'est bien ici un mode de *construction* "horizontale" (d'un nouvel acteur) que l'on peut s'observer.

Accessoirement, il est aussi probable qu'émergent là quotidiennement, et concrètement, des questions sur lesquelles d'autres échelles européennes discutent au contraire théoriquement sous la forme de "principes" que ce type de contexte, somme toute local, pourrait nourrir.

Aussi, j'identifie à ce stade trois grandes familles de problématiques qui découlent de ces champs de questionnements, et que l'on peut associer, à chaque fois, à une caractéristique du territoire transfrontalier. J'ai commencé à travailler sur chacune d'entre elles, à travers trois articles qui ont été publiés récemment. Je les présente dans la suite comme des contextes de départ, construits pour pouvoir être saisis dans leurs problématiques, approfondis dans leurs enquêtes, poursuivis dans leurs logiques, ou contestés dans leurs résultats, par des recherches ultérieures possibles.

Pour l'un d'entre eux, (présenté pour suivre en partie 2), différentes manières possibles de s'en saisir sont ensuite élaborées et proposées (en partie 3), dans le cadre de l'exercice de réflexivité critique que j'y mène.

1- le transfrontalier est un territoire sans aucune définition "à priori "

Comme l'urbanisation belge dans la thèse, pour laquelle aucune notion théorique n'avait été produite, ceci est à nouveau un contexte où se pose la question des modes de définitions d'un lieu sans "histoire", l'expression fonctionnant, ici aussi, dans son double sens (à la fois sans passé et sans "problème", ce qui lui aurait déjà donné des caractéristiques préalables). J'ai utilisé depuis le DEA, la distinction mathématique, dans la théorie des ensembles, entre définition extensive (ou exhaustive) et la définition intensive (par caractérisation du contenu), ce qui a donné en thèse la double définition d'un territoire : soit par l'histoire de sa délimitation progressive, soit par la description de ses caractères internes communs. Ici, la construction d'une définition prend la forme d'une identité, d'un récit et de ses images, qui cherche sa légitimité dans une combinaison des deux précédentes.

L'article sur la faible "imagibilité" de l'Eurométropole (qui constitue l'étude de cas de cette partie) découle de cette première caractéristique. En effet, s'inscrivant dans une approche descriptive du territoire transfrontalier, comme *lieu*, il en analyse différentes représentations, à partir de plusieurs corpus graphiques. En questionnant plus particulièrement les usages de la notion de "région" dans sa possible définition, il met en évidence en quoi ses ambiguïtés grèvent ses représentations.

Mais cette première caractéristique peut aussi se comprendre comme une conséquence des deux suivantes.

2- le transfrontalier nécessite de conceptualiser d'autres figures d'organisation spatiale

La difficulté de la définition découle notamment du fait qu'aucun modèle territorial classique ne peut s'y appliquer. Ni les organisations spatiales hiérarchisées et emboîtées, comme le radio-concentrique, la métropolisation, ou même les systèmes multi-polaires, qui restent hiérarchisés (alors qu'ici, les parties sont politiquement sur pied d'égalité) ; ni ceux qui tablent sur une grille homogène de répartition (car les parties ici ne sont pas sur un pied d'égalité économique, par exemple) ; ni les structures géographiques (la vallée, le bassin...) car rien ne correspond à ses délimitations.

C'est pourquoi ce territoire implique de travailler à étoffer le lexique des "figures de territoires" possibles. Cela consiste à les renouveler, c'est-à-dire à en conceptualiser d'autres (travail où la part de conception est importante) mais aussi à les tester – par rapport au territoire au sens physique, mais aussi aux acteurs, aux habitants (travail de géographie, de sociologie). Et une part

importante, préalable à ces travaux, consiste à repérer, comparer et qualifier déjà les nouvelles figures qui émergent.

Dans ce but, j'ai analysé un corpus d'une douzaine de contributions, par des chercheurs de disciplines différentes, qui sont intervenus lors du congrès Latsis à l'EPFLausanne "Horizontal Metropolis, A radical project". J'ai cherché là à identifier comment chacun s'était saisi, avait interprété, la notion théorique de "métropole horizontale" proposée par Paola Viganò (au départ pour Bruxelles 2040) ; et j'en ai construit un panel d'interprétations, qui peuvent correspondre à plusieurs modèles sous-jacents à la même notion. Ce travail est paru en 2017 dans la revue Les cahiers Thématiques (on le trouve en annexe de ce volume 2).

3 - le transfrontalier implique de penser d'autres modes de gouvernance pour se construire

Enfin, la difficulté de la définition découle également du fait que les modalités de son élaboration, qui se doit d'être une auto-construction collective (et non une image "marketing" plaquée de l'extérieur dans le cadre d'une campagne de communication), sont forcément complexes ; plus que les décisions *top-down*, bien entendu, mais aussi plus que les *bottom-up*, qui s'inscrivent toujours dans le même système pyramidal clair (même si on le parcourt dans l'autre sens). Il s'agit nécessairement d'un processus d'auto-organisation, puisqu'aucune institution ne chapeaute le tout au point d'avoir pouvoir d'obligation sur les autres.

Cette troisième approche s'inscrit alors dans le "retournement de paradigme" prôné par B. Secchi pour "la construction d'une politique territoriale cohérente" : *"the guiding principle could be a continuous and patient construction of scenarios. "What would happen if..."*.²⁵ Cette formule a le mérite de souligner l'importance de poser, avant tout, une hypothèse explicite, que l'on peut ensuite travailler de diverses manières.

L'hypothèse que je (me) propose d'explorer dans de futurs travaux est la suivante : *"et si..." les communs étaient un mode d'(auto-)organisation pertinent pour le territoire de l'Eurométropole ?* Sur la base de l'exposé de François Jullien, c'est en effet l'intérêt essentiel des écarts et des entre-deux : être en mesure de "faire advenir le commun" dans l'altérité. Mais de quel "commun" parle-t-on ? Et quelle figure de territoire cela produit-il ?

De ce champ problématique, je ne maîtrise pas, en tant qu'architecte, les aspects de sciences politiques, les théories de l'action collective, les techniques de médiation, les implications économiques, etc. Mais j'ai commencé à le défricher, dans un troisième article (publié aux cahiers du Paysage, et présenté

25 SECCHI Bernardo, DIARIO 6 – SCENARI, [enl igne] <http://www.planum.net/diario-06-scenari-bernardo-secchi>

ici également en annexe 2) en analysant des communs fonciers emblématiques, ceux de Elinor Ostrom, sous l'angle de leurs dispositifs spatiaux. J'ai ainsi abouti, à ce stade, à identifier une typologie possible de relations entre systèmes de communs et organisation spatiale. Comprendre ce que les communs impliquent / ou permettent / en terme spatial, s'inscrit ainsi plus globalement dans l'investigation sur les figures territoriales qui pourraient représenter des systèmes de communs.

Ces trois champs de problématiques autour du transfrontalier sont bien entendu encore largement en friche, ils sont ici présentés au titre de travaux de recherche récents ou en cours, mais aussi en tant que cadrage possible pour d'autres travaux futurs, y compris de doctorants.

Dans ce but, après avoir présenté en détail l'un de ces articles, pour suivre (l'imagibilité territoriale), la partie 3 (réflexivité critique) cherche à faire émerger les diverses approches qui peuvent l'approfondir.

Remarque : pour finir, je souhaite encore préciser que le transfrontalier n'est, à mon sens, qu'un échantillon parmi d'autres permettant ces mêmes questionnements. Par exemple, nombres d'ateliers de projet²⁶ et/ou de chercheurs²⁷ se mettent en situation de projet à l'étranger, notamment sur des urbanisations informelles et peu planifiées ; et ils en arrivent à travailler de ce fait sur des problématiques territoriales très semblables. Par exemple, "l'absence de définition locale", "l'absence de gouvernance publique" et "l'absence d'outils de représentations", sont précisément les trois caractéristiques qui ont été identifiées dans un séminaire de recherche qui a lieu à (et qui porte sur l'urbanisation de) Kinshasa²⁸ ; et elles amènent ce groupe à expérimenter un type de projets urbains dit "descriptif".

26 cf. la démarche d'atelier de projet de Benz Weber (et al.) à ENSA Paris la Villette, présentée et analysée dans : GROSJEAN Bénédicte, 2016, "L'urbanisme bottom-up : l'immersion du concepteur et l'émergence du projet", in Guillot X. (dir.). *Ville, territoire, Paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Presses Universitaires de St-Etienne, p.153.

27 cf. démarche du séminaire de recherche La Cambre (ULBruxelles), partenaire de Univ. de Kinshasa, présentée et analysée dans : LELOUTRE Gery, "Le projet par la recherche Décoder la méthode de pensée de la description comme projet", in : GROSJEAN Bénédicte (dir), 2018, *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*, actes du 2e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Lille : LACTH. <https://issuu.com/>

28 *Ibidem*, pp.88-92.

Partie 2 - Etude de cas

L'Eurométropole

et la faible imagibilité de ses représentations

Remarque préliminaire :

- Une première version de ce chapitre a fait l'objet d'une présentation publique à la Conférence Finale du projet Eurégio Jean Monnet (Université de Lille1, juin 2017).
- Une deuxième version a été publiée dans *Belgeo* [revue en ligne], en mai 2019.
- Cette partie du mémoire présente ici *in extenso* une troisième version de l'article, qui développe l'état des savoirs et qui présente l'analyse graphique.
- Et pour rappel, la partie 3 ci-dessous offre un regard rétrospectif et critique sur le même article. Il commente les modes opératoires utilisés, analyse le statut de ses hypothèses, et présente les orientations possibles de recherches ultérieures.

A. "l'imagibilité" territoriale : une problématique du transfrontalier

Cette approche du transfrontalier porte globalement sur les "images spatiales" et leur rôle dans la construction d'un territoire²⁹. Elle s'inscrit de ce fait dans le champ de recherche qui analyse les modalités d'action territoriale à partir d'un certain type d'instruments³⁰ : les représentations, les dessins comme outils d'urbanisme, analysant leurs modes de production, usages et contenus, et leur efficacité en fonction de divers objectifs.

Le mot *territoire* est utilisé ici au sens assez commun du "résultat matériel d'un processus de co-évolution entre les établissements humains et le milieu ambiant"³¹. Cela, non seulement parce que l'humain agit dans et sur une région donnée pour la transformer à son usage mais aussi parce que ce territoire est avant tout une construction mentale, élaborée sur base de réalités descriptibles, pour donner un sens (politique mais aussi symbolique, social, économique, environnemental) à une portion d'espace terrestre.

29 "The conceptualisation of the territory through spatial images is an integral part of spatial planning", in : DUHR Stefanie, *The Visual Language of Spatial Planning. Exploring cartographic representations for spatial planning in Europe*, New York, Routledge Ed., 2007, p.1.

30 Cf. par exemple : Söderström, 2001 ; Lussault, 2003 ; Chapel, 2010.

31 MAGNAGHI Roberto, 2014, *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris : éd. Eterotopia France, p.9.

A cette construction territoriale est intimement liée ce qu'on pourrait nommer son "imagibilité"³²: la capacité de ce territoire à être représenté, à travers une ou des figures (carto)graphiques qui en expriment des caractéristiques jugées principales et suffisamment saisissables par les acteurs visés. Ceux-ci sont les habitants eux-mêmes mais aussi tout acteur ou collectif qui doit s'y reconnaître, s'y repérer, s'y référer. La notion de "figure de territoire", qui joue ce rôle, est définie et analysée de manière plus approfondie plus bas (cf. "*approche spécifique : les figures territoriales*").

1.Territoire transfrontalier et imagibilité, dans le champ des savoirs

Cette approche s'inscrit plus particulièrement dans la suite des travaux de S. Duhr, menés notamment avec C. Colomb et V. Nadin³³, car ils abordent ces questions directement dans le contexte de la coopération transfrontalière : la première en particulier compare les pratiques de représentations spatiales en fonction des cultures, des échelles (européenne, régionale, locale) et des usages du document (prescriptifs ou non), et elle examine de ce fait les difficultés d'un travail de planification en coopération transnationale.

Un premier axe de travail déjà fort riche sur les territoires transfrontaliers porte donc sur les caractéristiques de cette situation, et analyse les diverses modalités de coopération qui en découle. Il en ressort des typologies de plus en plus élaborées, celles de Böhme (2003) pour la coopération transnationale, ou celle, plus précise, de C. Colomb³⁴ (évoquée en conclusion), qui classe les coopérations en fonction des objets sur lesquels elles portent.

Plus globalement, Ch. Sohn, dans un chapitre du *Handbook of Regions and Territories*³⁵, identifie plusieurs manières de conceptualiser les relations entre ce qu'il nomme *cross-border regions* et l'évolution concomitante des frontières d'états (*state borders*), depuis l'affaiblissement (supposé) des états-nations vis à vis d'une globalisation, jusqu'à, au contraire, les envisager comme des lieux par définition "en tension permanente" entre des états forts et une situation locale forcément divergente.

32 Définition extrapolée pour l'échelle territoriale à partir des travaux de Kevin LYNCH (1960) pour l'échelle urbaine : *The image of the city*, Harvard-MIT Joint Center for Urban Studies Series.

33 COLOMB C., DÜHR S., NADIN V., 2010, *European Spatial Planning and territorial cooperation*, NY et Londres : Routledge Ed., 452p.

34 COLOMB Claire, 2007, "the added value of transnational cooperation: towards a new framework for evaluating learning and policy change" *planning practice and research*, n°22 (3), pp. 347-372.

35 SOHN Ch., 2017, "Cross-border regions", in : Anssi Paasi, John Harrison, Martin Jones and Gordon MacLeod, *Handbook of Regions and Territories*, éd. Edward Elgar, chap.n°24 [en ligne]

Contrairement à beaucoup de travaux qui décrivent les obstacles que la frontière oppose au développement local, il s'intéresse à ce qui est rendu possible grâce à la frontière. Quatre facteurs selon lui en font une ressource pour un processus qu'il nomme "regionalization" : le statut de "porte", de lieu de passage, profitant des flux ; la possibilité d'exploiter des différentiels ("*labour, land, or differences in tax and regulations*") ; la capacité d'adaptation et d'hybridation, donc d'invention et d'innovation, par le "mutual learning" ; l'image symbolique attractive que l'on peut appuyer sur la multi-culturalité et la superposition de ces potentiels.

Ce qu'il nomme ainsi "regionalization" comme objectif, est assez proche de ce qui est plus généralement défini comme "intégration territoriale", que d'autres travaux comparent et parfois opposent à la *coopération*. Une définition de l'intégration (par Bohme, 2011) est souvent citée :

*The process of reshaping functional areas to make them evolve into a consistent geographical entity; this entails overcoming the various negative effects stemming from the presence of one or more administrative borders, which hamper harmonious territorial development*³⁶.

Ph. Doucet³⁷ notamment insiste sur la pertinence de l'usage du terme "intégration" plutôt que l'expression de "cohésion territoriale" moins précise et ambitieuse (résultat d'un consensus européen), et il considère pour sa part, que l'intégration EST l'objectif, l'aboutissement, de la coopération - ce qui sera aussi questionné en conclusion, dans le cas de l'Eurométropole.

Parmi les travaux ensuite qui portent sur la planification européenne, ceux dirigés par V. Nadin montrent bien en quoi l'approche *spatiale* n'émerge pas directement mais plutôt en conséquence d'autres questions. A priori, en effet, le *spatial planning* n'était même pas considéré comme du ressort de l'Europe : par principe de subsidiarité, il devait revenir à des échelles beaucoup plus locales, et il consacre (avec ses co-auteurs) tout un chapitre à analyser les arguments pour ou contre un "european spatial planning"³⁸.

A la base, "*the fundamentals goals of the EU are economic competitiveness, social cohesion and sustainable development*"³⁹. Cependant, ils relèvent l'évidence du fait que "*the distribution of the costs and benefits of the market is*

36 Böhme K., Doucet P., Komornicki T., Zaucha J., Świątek D. (2011) *How to strengthen the territorial dimension of „Europe 2020” and EU Cohesion Policy*, ESPON Documentation, Varsovie, 320p.

37 DOUCET Philippe, "Territorial Integration – Food for Thought", in : Gorzelak, G. and Zawalińska, K. (eds.) 2013. *European Territories: From Cooperation to Integration?* Varsovie : Scholar, p.27-41.

38 Dürh S., Colomb C., Nadin V., "Arguing for and against European spatial planning" (chap.2), in : *European Spatial Planning and territorial cooperation*, Oxford : éd. Routledge, 2010, pp.9-21.

39 *Ibidem*, p. 16.

very unequal and there is a strong spatial dimension to this unequal distribution"⁴⁰. Aussi, dès lors qu'on rajoute un enjeu de "cohésion territoriale" (lors du traité d'Amsterdam, 1997) – que ces auteurs envisagent globalement comme de l'équité spatiale - aux précédents objectifs de cohésion économique et sociale (Acte européen unique, 1986), c'est là qu'une politique "d'équilibre" territorial à l'échelle européenne devient nécessaire.

L'axe problématique principal de leurs études est donc d'analyser, d'abord, quelles sont les conséquences spatiales des politiques européennes sectorielles (transport, agriculture, environnement, notamment), pour pouvoir ensuite, planifier un rééquilibrage, via les investissements européens. A l'échelle de l'Europe, le spatial planning a donc pour but de "réconcilier les priorités économiques avec les enjeux d'environnement, de cohésion sociale et spatiale"⁴¹ : il doit agir "en parallèle avec les politiques régionales qui soutiennent l'économie dans les régions les plus faibles".

Mais un tournant important dans la philosophie générale de distribution de ces fonds FEDER (instaurés en 1975), précisément décrit par G. Baudelle⁴², a lieu au moment de la troisième vague d'Interreg (2007-2013). En effet, à la place de l'ancienne distinction entre "territoires aidés" ou non, devenue habituelle, dans le cadre de l'objectif 2 (« compétitivité régionale et emploi »), on supprime à ce moment-là le zonage pour ces fonds. "L'objectif 2 qui, hier, excluait les espaces les plus prospères, peut désormais être attribué à tout territoire, quel que soit son niveau de développement, pourvu que le projet déposé démontre sa contribution à la compétitivité européenne. "Le critère décisif des futurs programmes de cohésion sera leur contribution à la croissance et à l'emploi (...)"⁴³.

C'est donc bien une interprétation très large – et beaucoup plus économique et sociale que spatiale - de l'idée de *cohésion*, qui est associée à ce tournant de la politique régionale européenne en 2007 (après le traité de Lisbonne).

En terme de documents graphiques, enfin, les années 1990 ont été marquées par l'élaboration en plusieurs étapes du SDEC (ou ESDP⁴⁴), finalement adopté en 1999 à Potsdam. Plusieurs auteurs relèvent son côté consensuel (avec la notion de polycentrisme notamment) mais soulèvent aussi des questions plus méthodologiques.

40 *Ibid.*, p.17.

41 *Ibid.*, p.18.

42 Baudelle G., Élissalde B., « L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ? », *L'Information géographique* 2007/4 (Vol. 71), p. 43-67.

43 *Ibidem*, p.55.

44 Schéma de développement de l'Espace Communautaire ; ou European Spatial Development Perspective.

G. Baudelle, à nouveau, explique à quel point ce document, de pure orientation, a été par la suite peu réutilisé (et particulièrement ignoré en France et en Allemagne⁴⁵) : ni pour coordonner d'autres politiques européennes (comme la PAC ou les transports), ni pour influencer les documents stratégiques des échelles inférieures (à l'exception du SDER de Wallonie, cf. *infra*).

Il relève d'ailleurs que le SDEC lui-même ne comporte pas de cartes (bien que nommé *Schéma* en français). Cependant, pour élaborer celui-ci, les documents Europe 2000 et 2000+ en ont produit ; puis, sur la base du SDEC, de grandes "régions" européennes ont été identifiées (les plus proches étant "Europe du Nord-Ouest", ou Transmanche) et pour celles-ci, des documents dits "visions" ont été produits. Le "polycentrisme" globalement suggéré par le SDEC y est illustré par des grappes de boules, et d'autres concepts spatiaux y sont ajoutés, comme les "euro-corridors" ; les goulots ("bottle-neck"), et autres "gate-ways" (villes-portes).

G. Baudelle propose à ce sujet une définition fort utile de ces documents (d'ailleurs basée sur les travaux de S. Duhr, 2005) : "On appelle « visions spatiales » des représentations cartographiques illustrant des vues partagées par différents acteurs, notamment en termes de diagnostic et, plus spécifiquement encore, de prospective. Comme tout travail prospectif, ces cartes élaborées en commun et sur lesquelles les acteurs d'un même territoire transnational (tel que l'Europe du Nord-Ouest ou l'Arc atlantique) s'entendent, développent des schémas qui peuvent illustrer : une évolution tendancielle au fil de l'eau ; ou différents scénarios plus ou moins inquiétants ou volontaristes ; ou bien, surtout, une vision normative de l'espace idéal imaginé pour l'avenir"⁴⁶.

C'est une description assez proche de ce que nous souhaitons investiguer sous le terme de "figures de territoire", avec toutefois des nuances. Cette définition n'entre pas dans le travail de "conception", au sens à la fois d'élaboration progressive, comme projet, et au sens aussi de conceptualisation, comme explicitation graphique de caractéristiques envisagées. Deuxièmement, ces "visions spatiales" ne sont jugées "bonnes" que parce que les partenaires sont d'accord à leur propos, ce qui est souvent gage de documents très faibles en expressivité. Troisièmement, l'échelle de ces documents est dite "transnationale", ce qui dans le langage européen désigne de très grandes sous-régions européennes, pour lesquelles on peut douter – en tant que concepteurs – qu'il soit réellement possible d'entrer dans la complexité de la situation.

G. Baudelle, quant à lui, relève deux autres limites à cet exercice : "rares sont en réalité les visions spatiales faisant allusion à celles réalisées ailleurs, tandis que la déconnexion reste fréquente entre la partie peignant les grands enjeux

45 Il cite Klaus R. Kunzmann (2003) : le SDEC n'a rencontré de succès ni en France ni en Allemagne, deux pays où sa diffusion n'a guère dépassé un cercle restreint d'aménageurs et d'universitaires.

46 Baudelle G., Élissalde B., *op. cit.*, p.48.

pour l'avenir et la partie plus opérationnelle proposant des projets censés mettre en œuvre cette stratégie⁴⁷.

2. Approche spécifique. Les "figures territoriales"

Aussi, la question de l'imagibilité d'un territoire telle qu'abordée ici se place *a priori* en amont, à côté et au sein de toutes celles posées à la coopération transfrontalière évoquées ci-dessus. En effet, avant même de rentrer dans une démarche de *spatial planning*, ou de se construire une image "marketing" attirante, il faut déjà pouvoir se définir dans un "état de fait" (expression utilisée dans l'urbanisme en Belgique, qui se distingue de "l'état de droit" et de la vision stratégique) : la problématique de l'imagibilité telle qu'identifiée ici précède donc la planification.

Mais elle est aussi, et déjà, liée à un processus de projet. Car il y a aussi, comme dans toute description ou conceptualisation de territoire, des choix qui sont faits, des valeurs qui sont mises en avant ou des caractères qui sont floutés, et cela, en fonction d'un idée sous-jacente de celui-ci. Rappelons que le territoire est avant tout une construction intellectuelle élaborée sur base de réalités descriptibles, pour donner un sens (politique, social, économique, environnemental) à une portion d'espace terrestre.

C'est pourquoi le *rapport* aux représentations spatiales diffère fortement, entre notre approche sur l'imagibilité et celle de ces études, même centrées sur la coopération transfrontalière. Car les "visions spatiales" de ces dernières *illustrent* une idée externe (qui vient d'ailleurs), elles *situent* des mesures et des périmètres, ou elles *symbolisent* des relations (flèches, taille des points). Ce sont des images que l'on peut qualifier de "fermées", car il n'y a rien de plus à y découvrir que ce qu'on sait déjà y avoir mis.

Tandis que, à partir des "figures territoriales" évoquées ici pour produire une imagibilité du territoire, est censée *émerger* une idée qui leur est propre ; elles ne sont pas l'illustration du résultat d'une démarche autre, elles constituent elles-mêmes la démarche de production de sens.

En effet, ces images-là sont construites pour pouvoir *évaluer* l'adéquation de l'idée à des réalités territoriales (physiques ou non), ou du moins, pouvoir en discuter, en fonction des éléments figurant dans la représentation. Ces images sont donc de conception progressive, par essais/erreurs successifs dans une démarche de recherche, en testant des configurations, rajoutant et enlevant des

47 BAUELLE Guy, BERNARD Élissalde, 2007, " L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ?", L'Information géographique n°4 (Vol. 71), p.51.

éléments, jusqu'à faire émerger une idée de territoire, qui a sa cohérence en elle-même : c'est elle que l'on peut alors soumettre à d'autres regards.

Cette approche, qui accorde un rôle très spécifique aux représentations, s'appuie de ce fait sur un double postulat propre aux disciplines de formalisation spatiale (architectes et paysagistes) : 1) l'idée que ce qui se conçoit clairement se représente aisément, et pourra de ce fait se lire, se comprendre et s'exploiter fructueusement. Mais aussi à l'inverse : 2) que le travail d'élaboration progressive de représentations est un moyen de conception, qui fait émerger graduellement des observations, des rapports, des caractéristiques qui deviennent spécifiques. Celles-ci peuvent alors être resituées dans un contexte théorique plus général et le faire évoluer : c'est en ce sens que le projet de territoire peut devenir un travail de conceptualisation⁴⁸.

En conséquence, cette partie repose sur l'hypothèse méthodologique que l'analyse des représentations d'un territoire (la manière dont il est "décrit") nous informe sur la manière dont il est pensé, construit, porté, utilisé. En miroir, cela suppose que des difficultés à le représenter pointent sans doute des imprécisions dans sa définition, des ambiguïtés dans sa conception, des tensions dans sa construction.

3. Corpus. Les représentations de l'Eurométropole LKT

Ce qu'on nomme Eurométropole⁴⁹ Lille-Kortrijk-Tournai est un ensemble de 152 communes, appartenant à deux pays et dépendant de trois Régions : les Hauts de France ; la Wallonie (région belge francophone) ; et la Flandre (région belge néerlandophone). Il y a ainsi deux jeux de limites sur ce territoire : l'un est politique, étatique, l'autre est linguistique, culturel - et les deux ne coïncident pas.

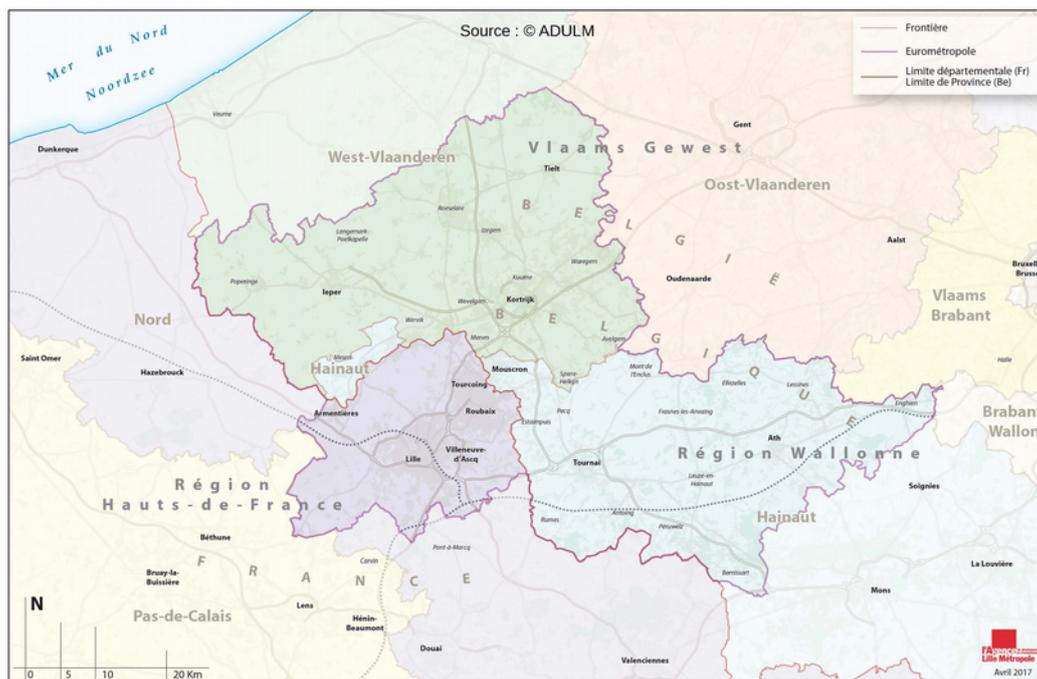
L'histoire de la formation de cette Eurométropole (EM) est déjà longue et balisée d'étapes. Elle est surtout complexe à retracer parce qu'elle s'inscrit dans des fils de récit différents selon les acteurs, et les chercheurs. Le seul ouvrage "Une métropole transfrontalière"⁵⁰ en montre déjà plusieurs : pour certains,

48 VIGANÒ Paola, "territoires conceptuels", in : *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Genève, MetisPresses, 2012 (première partie).

49 A bien distinguer de l'Eurométropole de Strasbourg, par exemple, qui est une "communauté urbaine", soit un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) a priori de plus de 500.000 habitants. Elle ne comprend donc que des communes françaises. L'équivalent à Lille s'est dénommé MEL (Métropole européenne de Lille).

50 LOUGUET P., THIRY C. (dirs.), 2010, *Inventer les futurs de la métropole lilloise : échelles, modèles et scénarios. Une métropole transfrontalière en projet(s)*, Lausanne : In Folio, p.184p.

l'histoire de la COPIT⁵¹ (*cf. infra*) s'inscrit dans celle des agences d'urbanisme à la française (et celle de Lille, l'ADULM, en particulier) ; pour d'autres, c'était un service de la communauté urbaine, consacré au transfrontalier, qui s'est détaché ; d'autres encore y voient un des fruits de la décentralisation à la française, ou encore, une logique de réseaux et d'attractivité (voir plus bas la position de la province West Vlaanderen). Du côté de Courtrai⁵², la COPIT est systématiquement présentée comme étant une initiative personnelle de P. Mauroy. Mais que ce soit de la décentralisation, une conurbation croissante, les continuités géographiques ou les villes en réseau, aucun de ces fils explicatifs ne reflète pleinement la situation ; en particulier, aucun ne concorde ou ne donne sens au périmètre de ce territoire.



Ill.2.1 carte de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, réalisée par l'ADULM (2017)

Les limites de l'EM sont en effet arbitraires : elles découlent des cinq intercommunalités qui se sont regroupées en 1991, sous une forme d'abord spontanée puis associative, en tant que COPIT : la Communauté Urbaine de Lille (créée en 1966, aujourd'hui dite Métropole Européenne de Lille, organe à responsabilité politique) ; et en Belgique, une intercommunale de développement (IDETA) et une intercommunale d'étude et de gestion (IEG) en Wallonie, deux intercommunales de développement en Flandre (Leiedal et WVI).

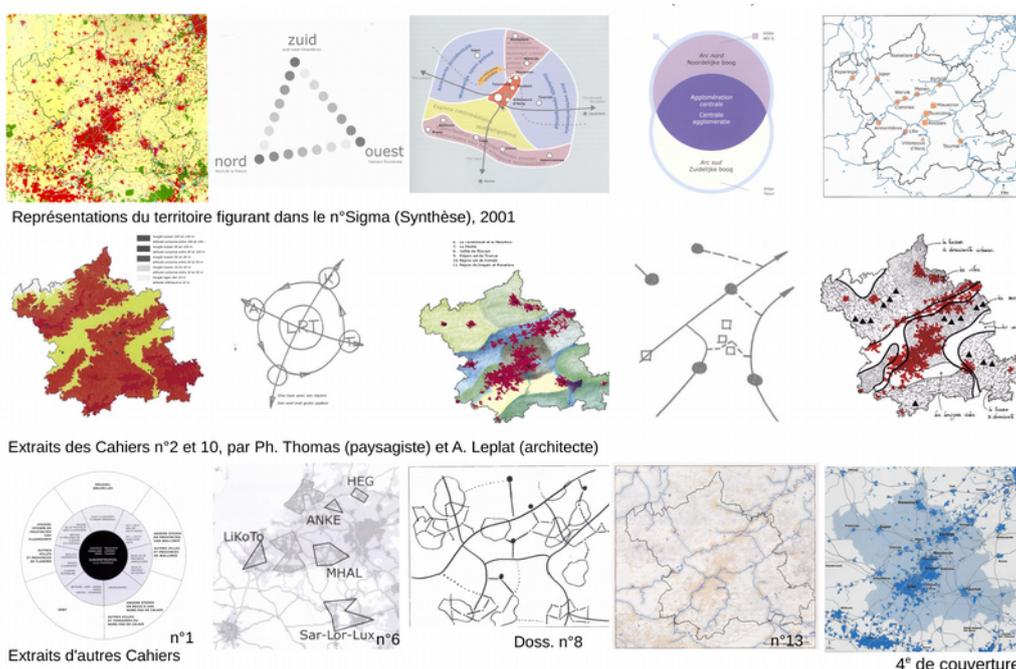
51 COPIT : CONFérence Permanente Intercommunale Transfrontalière

52 Entretiens avec Karel Debaere date, ex-directeur de Leiedal, et présentations ppt de celui-ci dans divers ateliers (Eurométropole 2008, Espace Bleu 2016, Kulak 2017).

C'est l'addition des communes adhérentes à ces cinq institutions⁵³ qui donne aujourd'hui son périmètre à l'EM.

Cette première période, sous la forme COPIT (elle-même ayant eu plusieurs phases de consolidation), a été particulièrement productive en recherches, ateliers de réflexion et publications d'études. Les réflexions se sont davantage formalisées à partir de 1998 avec le projet Grootstad, porté par la COPIT et l'ADULM mais aussi co-financé par les Régions belges Wallonie et Flandres (ainsi qu'une seule province, la Flandre Occidentale) et soutenu par un programme européen pour "les initiatives innovantes en aménagement du territoire" (Terra, DG16).

Le programme Grootstad finance notamment la publication d'une dizaine de numéros des "Cahiers de l'atelier Transfrontalier" (plus quelques dossiers)⁵⁴ et aboutit, en mars 2002, à la sortie d'un cahier spécifique n°Σ (somme, ou synthèse), qui expose une "stratégie pour un Territoire Euro-métropolitain". Celui-ci déclenchera de nouvelles étapes : en transfrontalier local, une large consultation dans 270 communes sur base du document (2003); en transnational, l'accord franco-belge (bi-national), attendu depuis des années, est enfin signé fin 2002.



ill.2.2. Exemples de la diversité des représentations produites à la période COPIT (1998-2005). Sources : cahiers de l'Atelier transfrontalier

53 Avec des nuances : en Flandre, tout le périmètre de WVI n'est pas repris ; et en France, le périmètre a évolué en fonction des travaux de révision du SDAU après 2001 (il concernait d'abord "l'arrondissement de Lille", puis "le territoire du SCOT", pour finir par coïncider avec le périmètre de la MEL).

54 Voir en annexes A : la liste des cahiers et le recensement des représentations du territoire qu'ils publient.

La productivité *de fait* de la COPIT - bien que simple association loi 1901 à ce moment - a sans doute mis en évidence l'incohérence de la situation *de droit* qui, en elle-même, bloquait toute possibilité : l'État français, centralisé, ne pouvait signer d'accord qu'avec un autre État ; mais en Belgique, l'État fédéral ne pouvait pas signer d'accord de coopération transfrontalière, cette compétence étant du ressort des Régions. Par ailleurs, la Flandre n'avait rien voulu signer avec la Région Nord-Pas de Calais - contrairement à la Wallonie, qui avait un accord bilatéral avec cette dernière depuis 1984 - tant elle tenait à faire respecter son statut d'entité fédérée et non de "collectivité territoriale".

Dans la foulée, les partenaires de la COPIT obtiennent un financement Interreg IIIA (France-Wallonie-Vlaanderen) pour continuer la publication de leurs études (2003-2005) et commandent de nouvelles recherches complémentaires : sur le multi-linguisme (cahier n°9), les techniques de rétention d'eau (n°11, 2005) ; un projet précoce de "maillage bleu" (n°13, 2004) et une incitation pour un aménagement de qualité des zones d'activités (n°15, 2005).

Enfin, en 2008, la COPIT devient le premier GECT (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière), un nouveau statut avec personnalité juridique, fraîchement instauré par l'Europe. Cette organisation, baptisée Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, est cette fois composée de 14 membres, qui financent son fonctionnement⁵⁵ (et ses actions en l'absence de fonds spécifiques). Ce sont : les 5 intercommunales de départ ; 1 département en France et 2 provinces en Belgique ; 1 Région en France et 3 entités fédérées belges (la Région wallonne, la Communauté francophone⁵⁶, et la Région flamande, qui a fusionné avec sa Communauté en 1980) ; les 2 États.

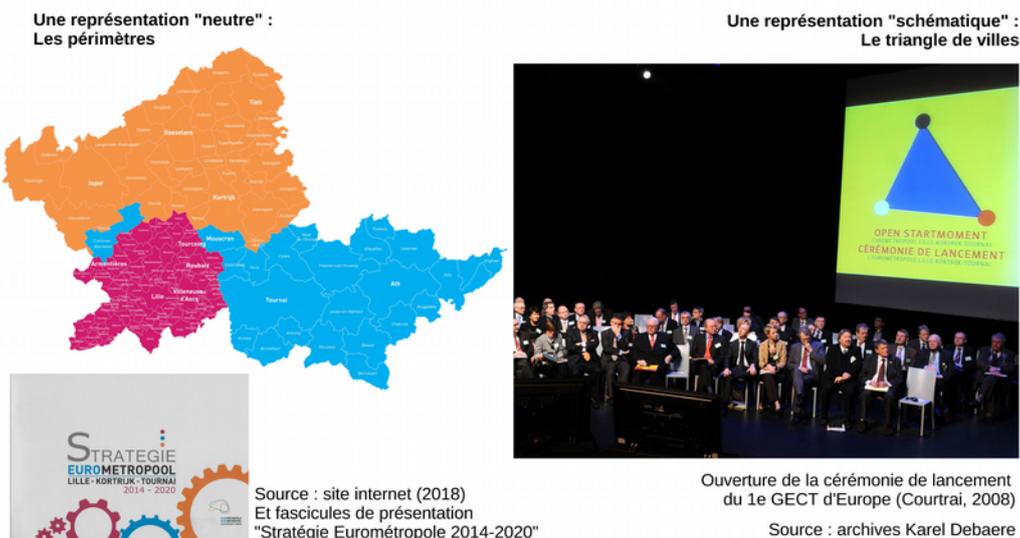
L'analyse des représentations de l'EM qui va suivre (partie B) montre effectivement des liens entre ces périodes de construction territoriale et son imagibilité (tant comme objectif que dans la capacité à y répondre).

Par exemple, on observera que, durant la période COPIT, la vingtaine de Cahiers et de Dossiers très documentés, co-financés par les fonds européens⁵⁷, ont été le lieu d'une production spatiale non négligeable, testant des configurations graphiques et des contenus variés. En revanche, à partir de 2008, le travail sur l'imagibilité (et la réflexion qui lui est inhérente) chute fortement, les efforts se concentrant sur la mise en œuvre d'une gouvernance complexe pour être partagée par tous.

55 A parts égales entre les 4 membres français (50%) et les 10 belges (50%). Son mode de gouvernance s'appuie (depuis 2016) sur 6 instances de concertation : la Présidence (tournante), l'Assemblée, le Bureau, l'Agence transfrontalière, les Groupes de Travail Thématiques (ou Forum) et la Conférence des maires et des bourgmestres.

56 Aujourd'hui dénommée "Fédération Wallonie-Bruxelles".

57 D'abord le programme Terra de la DG16, puis un Interreg 2003-2005.



III.2.3. représentations neutres ou schématiques après l'instauration du GECT (2008)

Ainsi, dès lors que le périmètre est institutionnalisé par le GECT, la production de représentations de ce qu'il enserme se tarit sensiblement. Mais en outre, elle va se cantonner à quelques familles d'images, très opposées. D'un côté, celles produites en interne sont soit assez neutres (exprimant peu d'enjeux, proches de l'IGN), soit assez schématiques (n'exprimant que des simplismes, comme un triangle de villes).

De l'autre, les rares visions projectuelles du territoire, que le GECT a commandées après 2008 à des prestataires externes (Taktyk en 2012, Studio Secchi-Viganò en 2014)⁵⁸, restent trop complexes pour que ses propres membres ou d'autres acteurs locaux, s'en saisissent réellement (à ce stade).

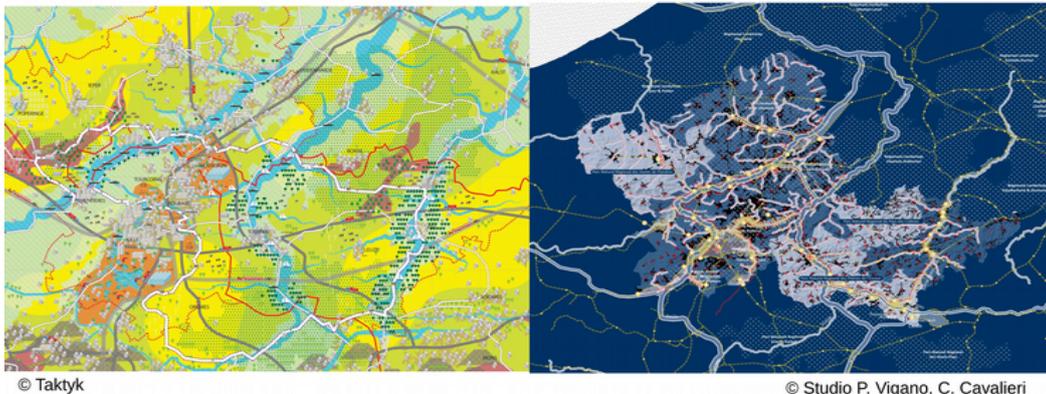
Remarquons néanmoins que la figure territoriale "Espace Bleu"⁵⁹ est sans doute trop récemment élaborée pour en évaluer réellement des retombées. Ayant en outre moi-même co-organisé les workshops transfrontaliers contribuant à construire cette vision projectuelle transfrontalière⁶⁰, il m'est difficile d'en juger. Cependant, j'ai pu observer par ce biais, à travers les discussions entre protagonistes de ce travail, à quel point les représentations de ce territoire étaient encore de vrais objets de débat.

Enfin, il est aussi frappant de voir la succession de tentatives de sites internet avortées, dont personne ne s'est saisi : le plus emblématique sur cette question, le bien nommé "Vizualise our metropolis", est justement complètement vide.

58 Entre les deux, Workroom Bruxelles a aussi été sollicité pour démarrer un travail de ce type, qui n'a finalement pas été approuvé par l'assemblée générale de l'EM, et donc non diffusé.

59 cf. <http://fr.eurometropolis.eu/nos-actions/espace-bleu/productions-resultats.html>

60 cf. Vol.1, "Transfrontalier. Un terrain pour le metropolitan design ?", p.50.



Ill.2.4. représentations de l'Eurométropole par des prestataires extérieurs

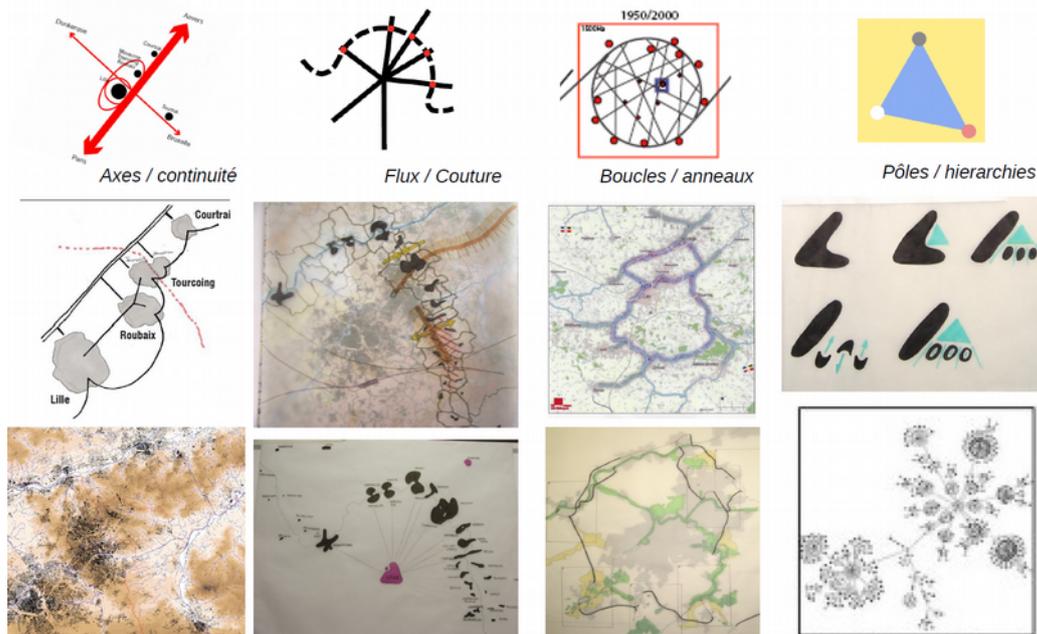
Soulignons, pour finir, que ces difficultés de représentation ne sont pas liées à une complexité particulière, qui serait inhérente à ce terrain. On peut pour s'en convaincre observer le foisonnement de représentations (que j'ai analysée en 2008⁶¹) produites par trente étudiants en atelier sur ce même territoire, sans l'entrave des blocages que je cherche à relever (cf. ill. 2.5). A l'inverse, d'autres territoires, tout aussi éloignés de la "figure simple" d'une métropole radio-concentrique, ont su se construire une lisibilité, et un dynamisme issu de cette lisibilité, justement grâce à une "figure de territoire" adéquate à leur situation.

La *Randstad*, par exemple, se présente comme un anneau d'infrastructures entourant un "coeur vert" et reliant quatre villes qui se répartissent des caractères prédominants : l'économie (Rotterdam), la connaissance (Utrecht), les institutions (La Haye), et la culture (Amsterdam). Ou la figure de *Emscher Park*, après la désindustrialisation massive de la Ruhr, qui a su ré-attirer des habitants et des investisseurs avec une vision de territoire axée sur une rivière à l'époque négligée et fort dégradée, réorganisant ainsi des relations claires entre des polarités très diverses que personne n'envisageait comme reliées linéairement dans une vallée.

Ces deux exemples faisaient partie des études de cas sur lesquelles s'était déjà penchée la COPIT en 1998 (avec en outre, le sud de Barcelone et un exemple nordique), dans un de ses cahiers assez marquants⁶². Il atteste du fait que le besoin sous-jacent d'une (ou de) figures territoriales fortes, était déjà pressenti depuis longtemps – mais il a eu à ce stade peu d'effets sur l'imagibilité effective du territoire.

61 cf. Vol. 1 de cette HDR, annexes "AGE – Architecture de la grande échelle".

62 Il est régulièrement évoqué par les anciens membres de la COPIT rencontrés. LUITEN Eric, *Nouvelles stratégies à l'égard du paysage*, Les Cahiers de l'Atelier transfrontalier n°7, éd. resp. COPIT, octobre 2000. Voir annexe partie 2.



Ill. 2.5 Figures de territoire produites par les étudiants de Master territoire, ENSAP de Lille et St Luc Tournai (Ateliers coord. Louguet, Bourez, Grosjean), 2008.

4. Mode d'analyse. La "région", outil opératoire pour l'imagibilité ?

Pour entrer dans le vaste corpus des représentations de ce territoire, j'avais saisi l'occasion d'un colloque Eurégio⁶³ pour questionner l'usage d'une notion souvent basique dans la construction territoriale : celle de *région*. Elle s'est révélée être un levier efficace pour organiser le corpus en plusieurs questions, ainsi qu'un analyseur pertinent, par ses multiples acceptions, pour mettre à jour plusieurs ambiguïtés dans la définition de ce territoire.

Les dictionnaires donnent deux sens principaux au mot région. D'un côté, il exprime l'idée de cohérence autour d'un ou plusieurs *faits* régionaux : "[la région est] une portion de territoire délimitée, qui forme une unité constituée soit par sa *situation*, son *climat* ou son *paysage* naturel, soit par son *économie*, son *histoire* et ses *caractères* humains ou ethnologiques"⁶⁴. De l'autre, il désigne un échelon institutionnel intermédiaire, la subdivision d'une entité plus grande, souvent jugée nécessaire dans la littérature française⁶⁵ : "le pouvoir central a

63 Conférence finale Jean Monnet, programme de recherche EUREGIO (coord. IAUL, université de Lille), Lyliad, 26-28 juin 2017. <http://euregio.univ-lille1.fr>

64 "Région", lexicographie, Centre National de ressources Textuelles et Lexicales [en ligne]

65 Soulignons que les trois Régions en Belgique ne sont pas des "relais" à plus petite échelle d'un "pouvoir central" mais trois des six entités fédérées formant l'État (3 Régions et 3 Communautés, qui ne coïncident pas dans leurs périmètres).

besoin pour s'exercer efficacement de relais géographiques aux échelons moyens et inférieurs de l'espace. Les villes et leurs réseaux ne suffisent pas"⁶⁶.

J'ai esquissé en outre, dans le champ des savoirs, la manière dont cette notion servait à l'échelle européenne à penser des découpages alternatifs, ou en tout cas complémentaires, aux états, d'échelle non plus "sous-nationale" mais supra-nationale : que ce soit la controversée "Europe des Régions", les plus récentes "*cooperations areas*", ou l'adjectif récurrent de politiques "régionales".

Si on recherche les occurrences du mot "région" dans le premier document stratégique dont s'est doté ce territoire transfrontalier (COPIT 2001, version de synthèse, 25p.), on le trouve utilisé sept fois, dont une dans l'expression Euro-région (désignant un territoire beaucoup plus large), et quatre fois en tant qu'adjectif : pour qualifier les politiques régionales, les crédits ou financements, européens, nationaux et régionaux, ou encore, un parc naturel régional (le paradigme du territoire transfrontalier, selon J. Rifkin⁶⁷). Restaient alors deux expressions majeures, par lesquelles le territoire se qualifie lui-même : soit une *région métropolitaine*, soit une *métropole tri-régionale*. Remarquons que cette alternative est exactement calquée sur les deux sens du mot région.

Trois axes d'analyse ont alors été développés dans les trois sous-parties suivantes (B.C.D.), exploitant divers positionnements par rapport au mot *région*, et faisant progressivement émerger ce qui pose question dans la ou les définitions de ce territoire, à travers, par postulat, le repérage des difficultés de représentation.

- Tout d'abord, les approches qui envisagent l'EM comme une région eurométropolitaine, transfrontalière (donc au premier sens du mot région). Sur quels faits régionaux s'appuient-elles pour rendre lisible la cohérence du territoire considéré ? Pour y répondre, sont analysées des cartes que l'EM a produites pour se caractériser (ici, uniquement dans la période sous la forme COPIT) et quelques discours associés, à la recherche de ces faits régionaux cohérents.

- Une deuxième relation ensuite : l'EM comme métropole tri-régionale, au sens où elle s'étend à cheval sur trois entités politiques contiguës. L'analyse porte ici sur la place que les trois Régions donne à l'Eurométropole dans leurs documents de planification stratégique, et ainsi sur les représentations (graphiques et écrites) qu'elles véhiculent de celle-ci.

66 LUSSAULT Michel, LEVY Jacques (dir.), "Région", *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Paris, éd. Belin, 2003, pp.773-775.

67 RIFKIN Jeremy, *La nouvelle société du cout marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux et l'éclipse du capitalisme*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2014, p.276.

- Enfin, outre ces deux relations assez classiques, l'EM revendique aussi, de plus en plus, une sorte de statut "d'entre-deux", comme un territoire "inter-régional" : son agence se définissant en effet comme "facilitatrice" des interactions entre Régions, comme entité incitative à la coopération. Ces enjeux, s'ils sont transfrontaliers, sont aujourd'hui définis et cadrés à l'échelle européenne, via les programmes Inter-Reg. Cette troisième hypothèse sera donc examinée par rapport aux modalités de ces dispositifs, de leurs périmètres et attributions spatiales.

B. L'idée de "région" dans la construction de l'Eurométropole

Dans son premier sens, le mot région impliquerait une cohérence autour d'un ou plusieurs faits régionaux. Quels seraient alors ce ou ces faits communs au territoire qui appuieraient cette première hypothèse ?

Considérer le territoire de l'Eurométropole dans une vision unifiante, et rechercher les cohérences qui pourraient justifier ce point de vue - géographiques, paysagères, économique, culturelles, réticulaires - a constitué une approche récurrente dans les travaux de la COPIT, même si elle pouvait être implicite. Ce qui n'était plus le cas après la consolidation du périmètre en 2008 où, comme il a été dit, la question de la représentation du territoire a été externalisée, tandis que l'iconographie propre se cantonnait à une grande neutralité (cf. ill. 2.3).

C'est pourquoi je me suis penchée pour cette partie sur la production graphique de la période COPIT, et j'ai relevé dans chacun des 16 Cahiers, toutes les représentations du territoire produites. (cf. liste et recensement en annexe de partie 2). Bien que plus diversifiées à cette période exploratoire qu'à la suivante, on peut aussi constater cependant que de nombreux cahiers n'en comportaient aucune (à part celles qui reviennent sur les 2e et 4e de couverture) ; et que la plupart n'induisaient que des figures spatiales assez faibles.

En effet, une grande part des représentations territoriales proposées reste souvent assez neutre (c'est-à-dire, exprimant peu d'enjeux), ou devient fort schématique (exprimant plutôt des simplismes). Les représentations que je commente ci-dessous sont celles à l'inverse d'où ressortent une intention, une interprétation, un sens nouveau ou spécifique. En particulier, les trois cahiers qui portent sur des études de Paysage (deux sur celui de l'EM, et un sur des exemples externes), ont été parmi les plus productifs de figures à analyser, et décrites ci-dessous. Pourtant, leur suggestion de structure spatiale n'a pas été par la suite poussée dans ses conséquences.

Signalons aussi la toute première figure du premier cahier qui, bien que constituée d'un simple triangle, exprimait au moins, non sans astuce, le besoin de changer ses repères : elle notait en effet "sud" en haut (celui de la Flandres), "ouest" (de la Wallonie) à droite, et "Nord" (de la France), en bas. Tandis que la toute dernière représentation, inaugurant l'ère du GECT, s'était restreinte au triangle le plus sec des trois villes.

Dans le vaste corpus des documents de cette période, je commente donc ici les plus significatifs, ceux qui permettent de montrer sur quels faits dominants l'interprétation du transfrontalier comme une région en soi a pu s'appuyer.

Document 1. "Propositions de stratégie pour une métropole transfrontalière" COPIT, 2001.

Ce Cahier de l'Atelier Transfrontalier est un document-phare, aboutissement d'une phase importante de la COPIT, le projet Grootstad⁶⁸ : trois ans "d'études, de débats et d'échanges transfrontaliers" (1998-2001). Ce document de 118 pages d'un texte dense et moyennement illustré a ensuite fait l'objet d'une version de 25 pages (Copit, 2002), reformulant légèrement les quatre enjeux et encore plus édulcorée dans son iconographie, misant plutôt sur des photos.

Les cartes de la version complète mettent en évidence plusieurs "faits régionaux". Celui qui revient indubitablement le plus est la conurbation des villes, de Lille à Courtrai en passant par Roubaix, Tourcoing et Mouscron, par la représentation de l'occupation des sols, et l'urbanisation en rouge. Celle-ci constitue le fond de la carte de base, et est présente depuis le début des Cahiers, sur toutes les jaquettes, les avant-propos, les 4^e de couverture.

Mais en deuxième lieu, grâce à un ensemble cartographique beaucoup plus riche, issu du travail des paysagistes, d'autres faits régionaux plus variés sont aussi mis en évidence (cf. ill.2.6 ci dessous) : notamment le relief des deux vallées parallèles de la Lys et de l'Escaut (et insistant par là sur la crête urbanisée entre les deux, donc soulignant encore l'axe oblique de l'agglomération). A l'inverse, d'autres images présentent un réseau hydrographique beaucoup plus isotrope, couvrant le périmètre d'un maillage régulier presque réticulaire (et rajoutant même en pointillé, pour compléter la figure, le canal jamais achevé de Comines à Ypres) ; enfin, une lecture du territoire proposée par les paysagistes, composée de motifs sur une "trame parfois très urbaine, parfois plus rurale" (cf. *infra*).

Soulignons au passage que ces différents "faits régionaux" permettent encore, à ce stade, de penser une cohérence entre leur étendue et le périmètre proposé pour l'EM. Le cadrage de celui-ci offre même une sorte de symétrie, de part et d'autre de l'axe morphologique d'urbanisation dense, assez stable visuellement. Ce qui amène à interroger le périmètre de ce qui est représenté : la dernière carte de l'ouvrage répertorie toutes les communes de ce qui est nommé "*territoire de référence de l'EM*", et la légende insiste sur le fait que les périmètres de IDETA et LEIEDAL n'y sont *pas* repris dans leur intégralité. (cf. annexe partie 2) A l'inverse, on constate que le territoire concerné côté français va au-delà de celui de la Communauté urbaine de Lille, englobant en fait "l'arrondissement de Lille", soit le périmètre sur lequel portait à l'époque la réflexion du SCoT (à partir de la loi SRU, 2001).

68 Organisés par l'ADULM et financés par l'Union Européenne (Terra, Régio DG), trois partenaires belges (les deux Régions et la province de Flandre Occidentale) et les cinq intercommunales de la COPIT.

Je relève donc pour ma part à quel point pouvoir distinguer les périmètres des intercommunales de celui du "territoire de référence", l'EM, est un facteur facilitant la représentation de figures de territoire plus cohérentes.

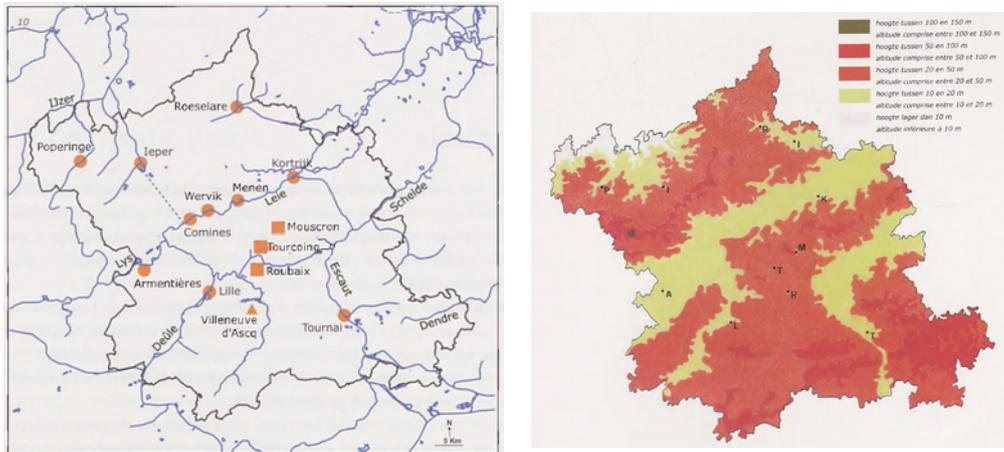


Ill.2.6 représentations du territoire transfrontalier présentées dans le document "Stratégie pour une métropole transfrontalière" (COPIT, 2001)

Enfin, apparaît également dans cette plaquette une représentation spécifique, plus schématique que celle des paysagistes (on peut la lire sous forme d'un papillon) mais néanmoins scalaire car construite sur le fond de plan topographique : elle propose un territoire en 5 zones, où une "agglomération centrale" (toujours le même fait régional) constitue un axe quasi nord-sud avec une zone de "rurbanisation" au dessus de Courtrai ; puis 2 grandes zones latérales équivalentes, les zones vertes de l'ouest et de l'est, symétrisent la figure ; enfin, au sud, la représentation s'appuie fortement sur le bassin minier qui s'étend est-ouest, après une zone dite "intermédiaire". Ce qui s'exprime là est un dilemme, où se trouvait en réalité la communauté urbaine de Lille à ce moment, en tension entre un "arc sud" et un "arc nord" (dilemme qui s'exprime toujours aujourd'hui), que représente encore plus évidemment un dernier schéma, purement géométrique celui-là, de 2 cercles imbriqués, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, Lille étant au milieu.

S'il ressort donc d'une majorité de ces documents graphiques que le fait régional principalement unifiant serait la forme de sa métropolisation, en colonne vertébrale transfrontalière, celui-ci ne correspond néanmoins qu'à une partie du territoire (mise en valeur par un périmètre ad hoc), le reste pouvant y résister. C'est ce qui ressort d'un autre cahier très diffusé de la COPIT, celui commandé aux paysagistes ; et c'est aussi ce qui transparaît d'un autre point de vue, celui d'un partenaire qui serait, de ce fait, "métropolisé".

Documents 2. "Portrait du paysage" et "Motifs du paysage"
Cahiers de l'Atelier transfrontalier n°2 et n°10.
(Ph. Thomas, paysagiste, et A. Leplat, architecte)



Ill. 2.7. Deux lectures différentes du territoire transfrontalier : une structure en grille quasi isotrope (le réseau naturel étant globalement Est-ouest, et le réseau des canaux, Nord-Sud) ou une structure très contrastée, par le relief qui dirige le développement de l'urbanisation (cf. ill.2.6)

Dans ces cahiers⁶⁹, les auteurs présentent leur analyses du paysage existant mais ce faisant, ils proposent aussi en filigrane plusieurs figures de territoire potentielles. Par exemple, en figurant fortement le relief des deux vallées parallèles de la Lys et de l'Escaut, et mettant en évidence la crête urbanisée entre les deux, on a ainsi la base d'une figure de territoire alternant en parallèles, vallées cultivées et urbanisation linéaires sur les crêtes. A l'inverse, d'autres images qu'ils produisent, montrant un réseau hydrographique beaucoup plus isotrope, suggèrent plutôt la possibilité d'un territoire avec un maillage régulier, presque réticulaire : et pour appuyer cette figure, ils rajoutent même, en pointillé, un canal qui n'a jamais pu être mis en activité⁷⁰, entre Comines à Ypres (ill.2.6, à gauche).

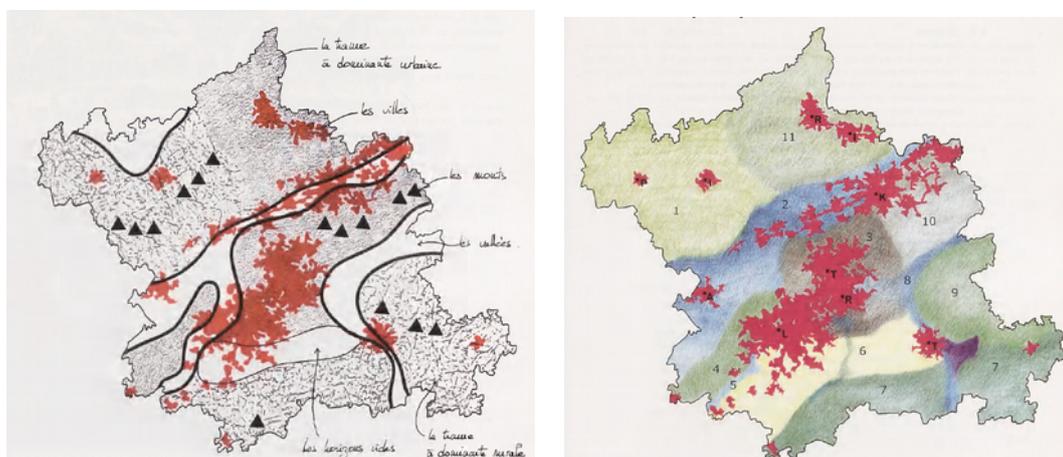
Enfin, ils proposent encore une autre lecture du territoire, comme étant composé d'une diversité de "motifs" (les villes, les vallées, les monts, les carrières, les horizons vides) posés sur une "trame", qui entremêle elle-même deux "dominantes", soit rurale soit urbaine⁷¹.

69 Cahiers de l'Atelier Transfrontalier, éd. resp. COPIT, n°2 (janv. 2000) et n°10 (mars 2001).

70 Le Dossier de l'Atelier Transfrontalier n°1, *Développement du paysage. Projets, acteurs et outils*, signale qu'il n'a jamais pu être mis entièrement en eau, à cause de problèmes d'étanchéité, p.203.

71 Cahier de l'Atelier transfrontalier n°10, *op. cit.*, p.18.

Cette dernière lecture du territoire est de loin la plus argumentée dans les deux études qu'ils publient avec l'Atelier Transfrontalier, mais ce dernier ne semble pas s'en saisir ; en effet, par la suite, on ne repère rien qui la développe ni quoi que ce soit qui s'inscrive dans cette vision.



Ill.2.8 le projet de paysage proposé : "la trame et les motifs" (à gauche) et l'approche par "unités de paysage" qui composent des "sous-régions".

En parallèle, le même travail de relevé du mot "région", dans les textes des deux Cahiers, fait aussi émerger une recherche d'éléments de cohésion, unifiants. Mais le seul fait global qu'ils présentent comme "identité d'une région de part et d'autre de la frontière" est : une *"tradition de proximité, de complicité de la ville et de la campagne, du mélange des activités qui fait qu'aujourd'hui elles ne s'ignorent ni ne s'opposent, mais s'assemblent en des formes variées, jusqu'à l'insolite"*.⁷²

Pour le reste, le terme de *région* qualifie en fait, dans leur travail, une quantité importante de sous-territoires pour lesquels, à cette échelle plus locale, on peut relever une cohérence géographique : les Weppes, le Ferrain, etc. Ce sont *"des unités homogènes de paysage (...) où l'on peut trouver la convergence d'un certain nombre de facteurs et une explication des formes observées par des raisons géographiques, historiques ou culturelles"*.⁷³

La démarche des paysagistes amène donc à envisager les "régions" à une échelle beaucoup plus petite et internes à l'EM. Ce faisant, ils définissent une figure de territoire composée d'une somme d'images juxtaposées. Ils diluent ainsi la vision forte, précédemment identifiée, d'une région métropolitaine basée sur une agglomération centrale dense, en insistant plutôt sur une trame définie par les espaces ouverts : "il s'agit de cette campagne faite d'un mélange d'arbres, de champs, de prairies, de maisons et d'usines, qui se densifie au

72 *ibidem*, n°2, p.27.

73 *ibidem*, p.59.

contact des villes. (...) C'est comme un bocage en pixels, une structure dispersée, une organisation en semis."⁷⁴ Cette approche minimise l'idée de métropolisation (au sens de territoires sous la sphère d'influence d'une agglomération attractive), et mise sur une image en patchwork.

**Document 3. Plan stratégique de coopération transfrontalière.
Province de Flandre Occidentale (2002)**

Un troisième échantillon, cette fois du côté d'un partenaire justement susceptible d'être "métropolisé" par la grande ville voisine, met effectivement en évidence une posture mitigée par rapport à l'idée d'une "région métropolitaine".

Cet acteur, la province de Flandre Occidentale (WV), peut pourtant se targuer d'être à la fois précurseur et moteur de la coopération transfrontalière, ayant par exemple conclu un protocole d'accord dès 1989 avec le département du Nord (la province n'ayant pas, vis-à-vis des départements, les mêmes scrupules institutionnels décrits *supra*. que la Région flamande vis à vis des Régions françaises) ; elle était aussi le seul acteur de ce niveau à s'être financièrement impliqué dans le programme Grootstad. Mais à la même période, en parallèle à ces travaux, la province a aussi commandité à l'université de Louvain⁷⁵ (2001) un bilan des 10 années de coopération (1900-2000), et elle publie, sur cette base, son propre "plan stratégique de coopération transfrontalière" (2002).

Ce document, que je présente ici, ne comporte strictement aucune carte, ni même aucune représentation globale de l'EM comme territoire physique ou institutionnel. Toutes les illustrations sont des photos, plus souvent de détails que de paysages (planche 3). Elles mettent en évidence : des investissements culturels, touristiques et environnementaux communs, des efforts linguistiques mutuels (sur les panneaux d'autoroute), la mobilité domicile-travail, quelques paysages ouverts (pas de monuments reconnaissables) et les liens ferroviaires transfrontaliers (un train belge en gare de Lille).

Cette non-représentation du territoire se saisit, à la lecture du texte, dans le contexte d'un dilemme auquel la province fait face. D'un côté, elle montre qu'elle a très tôt conscience de la polarisation croissante de Lille, avec comme déclencheur, son accessibilité qui se démultiplie dans les années 1990 (gare TGV et Euro-Tunnel). Et le discours est clair à ce sujet : il faut se positionner pour faire partie de ce territoire attractif, et ainsi profiter de cette métropolisation inéluctable, sinon, on "disparaîtra de la carte".

74 *ibidem*, p.71.

75 Analyse des résultats de 5 groupes de travail, commanditée au prof. Franck Baert (KULeuven).



De l'autre, le bilan dressé dans cette synthèse met aussi clairement à plat les écueils rencontrés dans les expériences précédentes de coopération avec les français. Il en a découlé une certaine méfiance, qui s'est conjuguée avec les injonctions émanant du niveau Régional, pour la protection de l'identité flamande (cf. infra.). La résultante de ces forces est un refus assez explicite d'un processus d'intégration, donc de construction d'une "grande région métropolitaine", au profit d'une collaboration, ou de partenariats, entre deux entités distinctes et équivalentes en pouvoir décisionnaire.

Ce positionnement-là est donc plus compatible avec la deuxième appellation majeure repérée dans le document stratégique de la COPIT : "une métropole tri-régionale". Dans ce contexte, la notion de "région" s'entend plutôt dans son deuxième sens, en tant que sous-découpage, facilitant la gestion d'une entité plus grande. Cependant, contrairement aux Régions au sens national français, ce n'est pas l'entité supérieure qui décentralise des compétences, mais à l'inverse, des "Régions" qui délèguent à l'instance regroupée, par le principe de subsidiarité, certaines compétences qui seront plus efficacement gérées collectivement.

C. L'idée d'Eurométropole dans les visions régionales

Poursuivant l'enquête sur l'imagibilité de l'EM, ce point questionne, de manière symétrique au précédent, comment se définit l'EM vue de l'extérieur. En particulier, quelle place lui est attribuée par les Régions (au sens cette fois d'institutions) dans lesquelles elle s'inscrit, à chaque fois partiellement ?

Les rapports entre l'EM et ces Régions sont en effet complexes⁷⁶, car elles sont à la fois surplombantes et, à la fois, une sous-partie du GECT : les Régions wallonne, flamande, et nord-pas-de-calais (aujourd'hui Hauts de France) sont 3 des 14 partenaires qui constituent le GECT.

Cette question est abordée ici à travers l'analyse d'un corpus ciblé : les documents de planification régionale (sachant qu'ils sont tous actuellement en train d'évoluer, pour des raisons différentes), où l'on cherche à visualiser la place que chacun accorde au transfrontalier, et/ou à l'Eurométropole, dans la "vision" de leur propre territoire.

1. Région Flamande. *Beleidsplan Ruimte Vlaanderen, et Ruimtelijk Structuurplan voor Vlaanderen*⁷⁷

Si la vision stratégique du BRV a été récemment approuvée (juillet 2018, plan *politique*), c'est dans le précédent RSV (plan de *structure*) que l'on trouvait des représentations d'une structure spatiale du territoire. Celle-ci était basée sur la différenciation entre des espaces ouverts (à défendre) et un réseau de villes appelé le Losange Flamand (Vlaamse Ruit). Bruxelles en était un sommet central (alors que le RSV ne s'applique pas sur ce territoire), et Courtrai n'en faisait pas du tout partie, certaines cartes "périphérisant" même cette ville par un léger arc de cercle l'orientant vers la France (cf. ill.2.8, en bas à droite).

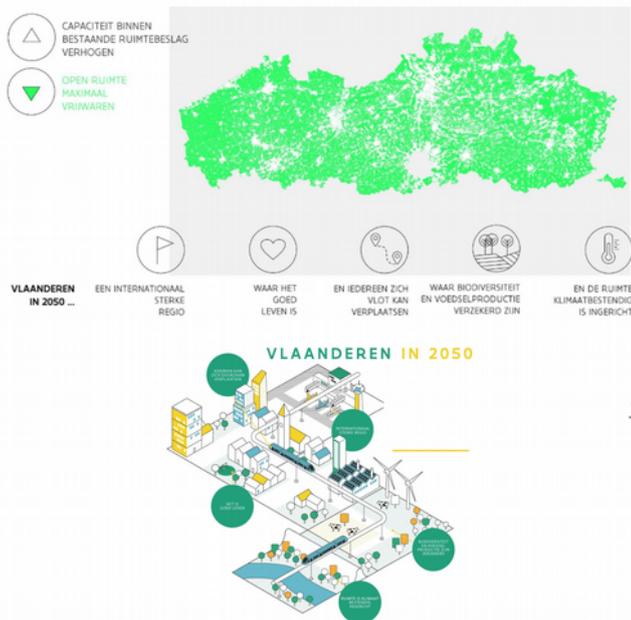
Dans les images territoriales produites spécifiquement pour le récent BRV, plus rien n'est représenté de l'extérieur de la Région ; et en interne à la Flandre, plus aucun système de polarités, de concentration ou d'armature hiérarchique, ne se distingue. La Région est représentée comme une seule "matière" poreuse, verte et blanche ; et c'est plutôt par des pourcentages qu'on attire l'attention sur l'artificialisation des sols. Les images nouvellement élaborées sont des vues en axonométrie sur des échantillons théoriques de territoire, tous mixtes : s'y

⁷⁶Les relations des Régions entre-elles sont déjà complexes, puisqu'elles n'ont pas le même statut en France (découpages de l'État) et en Belgique (entités fédérées), ni les mêmes compétences.

⁷⁷Région Flamande, *Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen* (2011), [pdf en ligne, 489p.] et *Witboek Beleidsplan Ruimte Vlaanderen*, document approuvé par le gouvernement régional le 30/11/2016 [pdf en ligne, 188p.]. Le premier était un "plan de *structure* spatiale", le second est un "plan *politique* pour l'espace flamand".

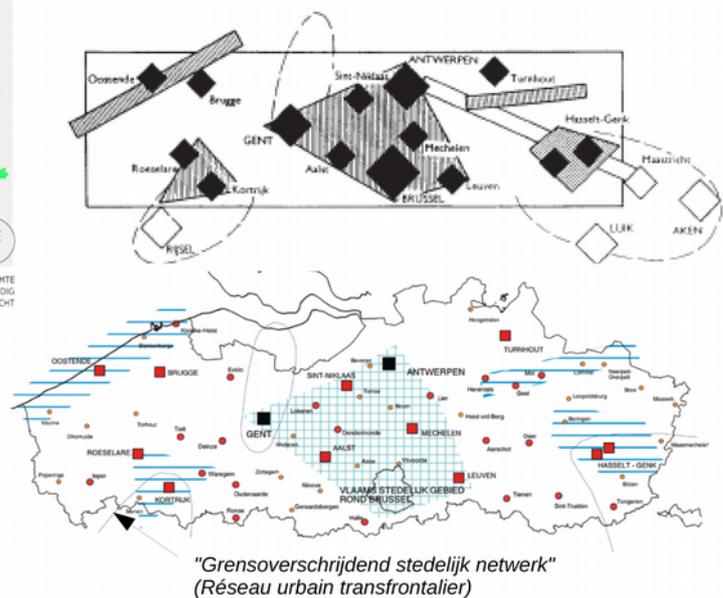
enchevêtrent réseaux ferrés, champs, immeubles de bureaux, maisons, usines, arbres, un cirque, un château d'eau, etc. L'enjeu central sur lequel le BRV met tout son poids est la lutte contre la consommation de foncier supplémentaire (pris sur l'agriculture et les espaces naturels) ; et les stratégies proposées sont la densification des autres espaces, la réutilisation de l'existant, la mixité programmatique, et l'occupation temporaire. Mais si celles-ci sont assez courantes, ce qui l'est moins est que le BRV prône de concentrer ces actions, et la construction d'équipements notamment, sur des "points de mobilité" et pas sur les villes.

BRV – Plan politique pour l'espace flamand (vision stratégique approuvée, juillet 2018)



Source : Witboek Beleidsplan Ruimte Vlanderen Infomomenten, 01/2017 [pdf en ligne]

RSV - Plan de structure spatiale de la Flandre (1997, révision 2011)



Source : Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen. Gecoördineerde versie, 2011 [pdf en ligne], p.190 et 214.

Ill.2.9 Représentation du territoire de l'Eurométropole dans les figures de planification régionale (Flandres)

Z

En parallèle, il faut bien relever qu'historiquement la Région a mis et met encore l'accent sur une auto-protection identitaire. Elle lutte depuis deux générations pour effacer l'usage du français dans son périmètre régional, elle met de grands moyens pour inciter la population flamande à investir la Région Bruxelles-Capitale. Dans ce contexte, il serait peu cohérent pour elle de soutenir la construction d'un nouveau territoire "bilingue" où, à nouveau, le français dominerait.

On peut déduire de cette double observation que l'idée de conforter une "métropole" n'est ni dans le vocabulaire, ni à l'agenda de la Région flamande, et certainement pas si elle est "transfrontalière". Pourtant, l'unique problématique

majeure sur laquelle le BRV a choisi de se centrer (le manque d'espace), pourrait l'amener à prendre ses voisins en compte. Car en pratique, ses habitants investissent déjà des communes wallonnes moins sourcilleuses sur le pavillonnaire, et des entreprises flamandes s'installent déjà dans des zones d'activités wallonnes, moins contraignantes. Mais dans les représentations graphiques de la Région, aucun flux ne rentre ni ne sort du périmètre flamand : tout se passe en interne.

2. Région Wallonne - Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)⁷⁸ et Schéma de Développement Territorial (SDT)⁷⁹.

La révision du premier de ces plans, qui datait de 1999, n'a pas été approuvée (SDER2, 2013) ; et l'élaboration du second, le SDT (politiquement lancé en 2016) est en cours. Les deux cependant ont en commun, à l'inverse des documents flamands, de représenter le transfrontalier de manière précise et même, de lui donner un rôle important dans la structure régionale, ce qui n'était pas le cas des plans antérieurs.

En effet, jusque dans les années 1990, portée par le besoin d'affirmer une identité régionale, "la Wallonie rêve d'une métropole, et le développement [doit venir] de l'intérieur de ses frontières", comme l'explique Ch. Demulder⁸⁰. Dans son analyse des "figures de territoire"⁸¹ développées dans les plans régionaux d'aménagement de la Wallonie, elle relève que le concept préalablement défendu était celui de *polyville* (proposé par R. Schoobrodt⁸²), qui "assemble les quatre villes principales wallonnes (Mons, Charleroi, Namur et Liège) au moyen d'une liaison physique – les réseaux et l'urbanisation – et institutionnelle"⁸³, et qui s'entend aussi dans le contexte de l'urgente reconversion du "sillon Sambre et Meuse" (dorsale d'industrie lourde, de sidérurgie et d'exploitation minière, développée à travers la Wallonie d'est en ouest depuis le 19^e siècle et reliant ces quatre villes).

Mais en 1991, on confie le soin de préparer un nouveau projet de plan régional (le 2^e PRAT) à une instance nouvellement créée : le SIWAT, syndicat regroupant des intercommunales wallonnes (comme IDETA et IEG, qui venaient de se scinder). C'est sous son impulsion que vont progressivement être

78 Région Wallonne DG04, *Schéma de Développement de l'Espace Régional, Une vision pour la Wallonie*, Projet adopté par le gouvernement wallon le 7/11/2013 [pdf en ligne, 140p.].

79 Région Wallonne DGO4, *Schéma de Développement du Territoire*, Projet adopté par le Gouvernement wallon le 12/07/2018, soumis à l'enquête publique [pdf en ligne, 170p.]

80 DEMULDER Charlotte, 2012, "Rétro-prospectives. Lecture utopique des projets territoriaux d'aménagement du territoire wallon", *les Cahiers Nouveaux* n°82, Institut Destrée, p.61.

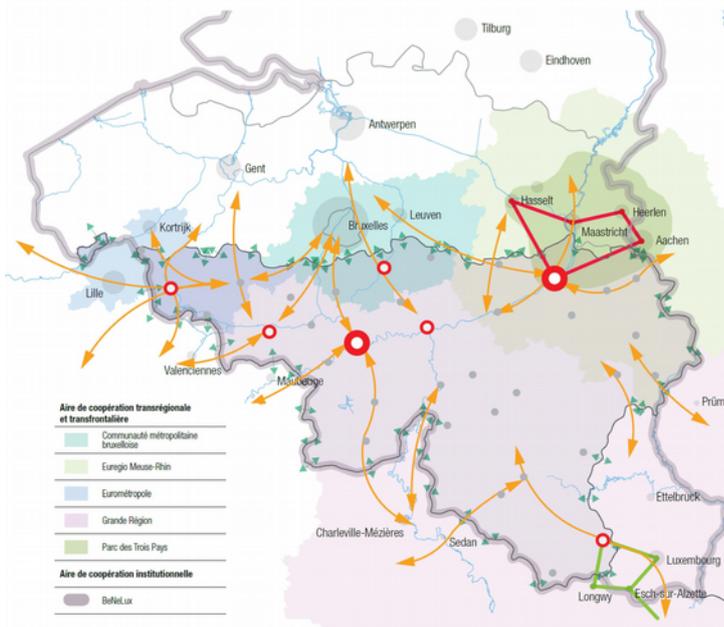
81 *Ibidem*.

82 SCHOONBRODT René, 2010, "un projet d'aménagement pour la Wallonie : la «polyville»", *Les cahiers de l'urbanisme* n° 75, Wavre : éd. Mardaga, pp.6-24.

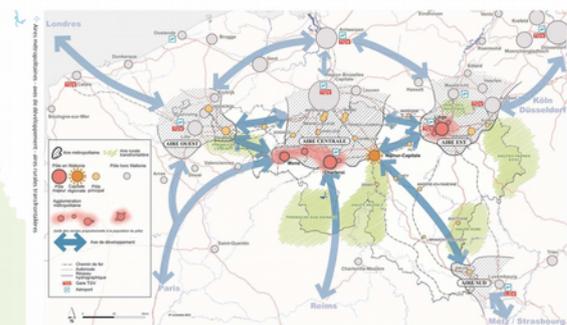
83 DEMULDER Ch., *op.cit.*

incorporés des caractères extra-régionaux⁸⁴, comme par exemple la notion de "villes-portes" proposée par le SIWAT "qui ont pour rôle de stimuler les effets de développement provenant des métropoles extérieures"⁸⁵. Repris ensuite par l'administration, les "villes-portes" seront supprimées du schéma, mais un caractère d'orientation sera conservé au document, et la dynamique locale des aires de développement (qui engendrera plus tard celle de la Wallonie Picarde⁸⁶) est lancée.

SDT – Schéma de développement du Territoire
(version approuvée en juillet 2018)



SDER – Schéma de développement de
l'espace régional (projet adopté en nov. 2013)



Source : SDER, Une vision pour le territoire wallon [pdf en ligne], p.67.

Source : Schéma de Développement du Territoire
Projet adopté par le gouvernement en juillet 2018, puis à
l'enquête publique [pdf en ligne], p.31.

III.2.10 Représentations du territoire de l'Eurométropole dans les figures de planification régionale (Wallonie)

Pour le SDER (approuvé en 1999), la Région s'appuie à l'inverse sur le constat d'une "absence de réelle métropole en Wallonie" et souligne explicitement "la présence de métropoles voisines" : Bruxelles, Lille, Luxembourg, et le triangle Liège-Maastricht-Aachen. Ses schémas sont alors charpentés par une "dorsale" urbanisée, qui n'est autre que l'ancienne *polyville* mais, cette fois, fermement arrimée à ces polarités extérieures. Dans cette dynamique, le SDER se structure aussi sur des éléments provenant des premières visions élaborées par le *spatial planning* d'échelle européenne, comme deux "euro-corridors" (la dorsale

84 Remarquons que le SIWAT était à l'époque dirigé par Pierre Got, futur directeur de IDETA qui sera plus tard un des trois instigateurs du projet de "l'Espace Bleu" de l'Eurométropole (avec Karel Debaere, LEIEDAL, et Oriol Klos, ADULM).

85 DEMULDER Ch., *op.cit.*

86 GROSJEAN B., "Wallonie picarde : la construction d'un territoire", introduction scientifique au *Guide d'architecture moderne et contemporaine de Wallonie* (tome 4), Bruxelles : éd. Mardaga, 2017, pp.17-37.

wallonne entre Lille et Maastricht, ainsi que l'axe Bruxelles-Luxembourg) et d'autres "réseaux trans-européens de transport". Entre ces bandes structurantes, ponctuées de point d'ancrage et reliant des métropoles transfrontalières, s'intercalent de grands territoires valorisés comme "verts", opérant ainsi une sorte d'inversion métropolitaine (type *randstad*). (cf. planche 7). A une échelle plus fine, exploiter la situation "d'euro-corridor" entre Lille et Bruxelles, est aussi une des postures adoptée par la Wallonie Picarde⁸⁷, contre le danger de n'être que la "banlieue" verdoyante, agréable à habiter, des métropoles proches.

C'est ainsi que dans ce schéma wallon, l'idée d'une Eurométropole forte est souhaitable et, de fait, c'est même le seul schéma régional (à ce stade) qui soit compatible avec cette idée.

3. Région Hauts-de-France. Le SRADDT et le SRADDET

Lors de la reconfiguration des Régions en France (2016), le Nord-Pas de Calais a fusionné avec la Picardie pour former les Hauts de France. Suite à cela, un nouveau plan stratégique régional (le SRADDET) est en cours d'élaboration⁸⁸. C'est donc au travers de ces documents (partiels et provisoires) que le rapport de la Région HDF à l'EM sera rapidement regardé ici ; en outre, il est aussi intéressant de regarder ce qu'il était dans la précédente mouture régionale, pour de futures comparaisons.

Le plan précédent (SRADDT), en effet, avait été mis à jour justement en 2014 (1 an avant la loi NOTRE) : il comportait un bilan de la période écoulée (depuis 2006), une réflexion sur l'évolution des enjeux de 2006, des propositions de mise en œuvre et de suivi de gouvernance, etc. C'est donc un document qui aurait été d'une actualité tout à fait pertinente aujourd'hui, si les régions n'avaient pas été modifiées.

Dans ce document, le "transfrontalier" en général était considéré comme un aspect fort de l'identité du territoire (c'est un des quatre caractères identifiés dans la première partie). Il occupait aussi une place majeure dans les évolutions relevées de la dernière période, intitulée "progression de la structuration institutionnelle des territoires et des espaces de projet" avec, comme innovations récentes, les 2 GECT de la Région (l'Eurométropole et celui du littoral) mais aussi la nouvelle idée de Périmètre de coopération de l'aire métropolitaine de Lille⁸⁹, qui transcendait (pour la première fois) le dilemme lillois Nord/Sud évoqué *supra*. Enfin, sur les 6 enjeux posés pour la nouvelle

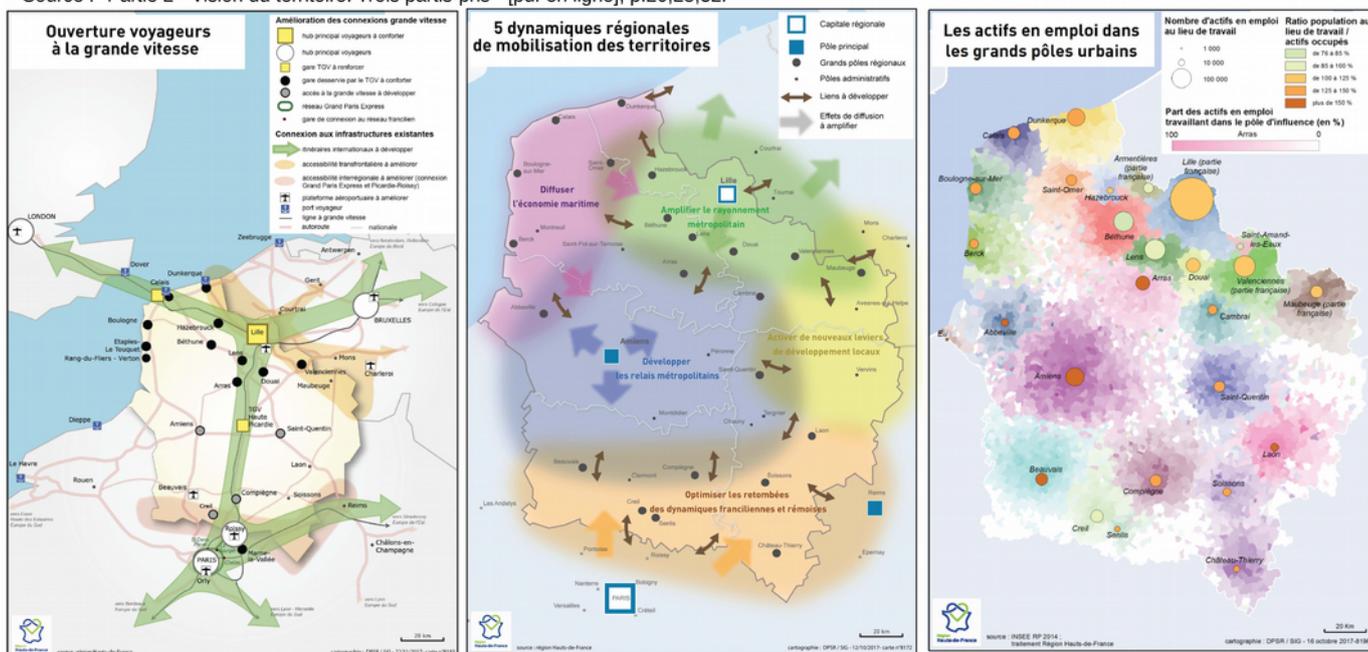
87 Voir notamment l'axe stratégique 6 : "Renforcer le positionnement au sein de l'Eurométropole L-K-T ; Construire des coopérations innovantes avec les métropoles voisines ; Consolider les relations avec la Flandre (...)", in : *Projet de Territoire Wallonie picarde 2025*, [en ligne]

88 J'ai pu travailler sur les documents suivants : le "rapport d'étape" approuvé en nov. 2017, le "diagnostic" et le document "partis pris 1-2-3", tous en ligne sur <http://sraddet.participons.net/>

période (2014-2020), le n°2 était entièrement consacré aux relations de la Région avec l'extérieur (voisins, Europe, monde) et le n°6, consacré à la coopération territoriale en général, comportait également de nombreuses suggestions outre-frontalières.

SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (Rapport d'étape adopté, nov. 2017)

Source : "Partie 2 - Vision du territoire. Trois partis-pris" [pdf en ligne], p.20,28,32.



"Accessibilité transfrontalière à améliorer" (tache orange)

"Liens à développer" (flèche noire) et "Diffusion à amplifier" (flèche verte)

Les aires d'attractivité urbaines, qui s'arrêtent à la frontière

Ill.2.11 Représentation du territoire de l'Eurométropole dans les figures de planification régionale (Hauts de France)

En termes graphiques, chaque enjeu y était illustré d'une carte, superposant tous les éléments qui y concourent (elles seraient de ce fait complètement illisibles, sans la décomposition par calques qui accompagne chacune d'elle). Toutes ces représentations présentent à chaque fois plusieurs liens (flèches ou autres) avec le transfrontalier belge, sauf une : la cartographie des trames vertes et bleues (curieuse exception)⁹⁰.

Cependant, si la coopération transfrontalière est effectivement très présente dans le texte, en revanche les indicateurs concrets censés l'évaluer sont peu nombreux (4 indicateurs pour cette priorité, alors que d'autres en ont plus de

89 "L'Aire de Coopération métropolitaine de Lille s'est structurée en une association, regroupant l'ensemble des intercommunalités de part et d'autre de la frontière de ce périmètre. Au sein de cette aire de coopération métropolitaine, on dénombre 3 pôles, la Métropole lilloise, et deux pôles métropolitains en cours de constitution, celui du Hainaut Cambrésis et celui de l'Artois Bassin Douaisis.", p.189.

90 Notons que l'Eurométropole a justement basé son premier projet de vision territoriale (l'Espace Bleu) sur ces trames.

20), et surtout, ils sont uniquement thématiques sur le tourisme. Enfin, en ce qui concerne plus concrètement l'Eurométropole, si elle est souvent citée, dans chaque partie évoquée, elle est rarement mise spécifiquement en avant ; elle est plus systématiquement incluse dans une liste, comportant le GECT du Littoral en bonne place (pour des enjeux économiques évidents), mais aussi le Louvre-Lens, les "pôles de compétitivités" et d'autres clusters.

Concernant le SRADDET (Schéma de la nouvelle Région Hauts de France), ses "travaux préparatoires" ont montré une posture assez différente relativement au transfrontalier général. Ils qualifient plutôt la situation de "délicate" : envisageant la région dans un cadre entre Paris, Londres et Bruxelles, il est considéré comme un risque majeur d'en être "l'arrière-pays", exploité et drainé par l'attractivité de ces voisins⁹¹. ce schéma ne peut trop insister sur le développement d'une grande région métropolitaine lilloise⁹² car l'enjeu de base imposé à tous les SRADDET est "l'équilibre et l'égalité des territoires" et le désenclavement des territoires ruraux. A fortiori, ici, deux anciennes régions qui souhaitent fusionner dans un respect mutuel viseront à ménager des équilibres⁹³, entre Lille et Amiens d'abord mais aussi plus largement, dans un système interne de "villes structurantes et moyennes" (Dunkerque, Compiègne, Valenciennes, Arras, Maubeuge, le bassin minier, etc.).

Dans le document de "diagnostic", l'aspect "frontalier" de la nouvelle Région n'est proportionnellement plus du tout prépondérant : sur neuf caractères, une seule expression ("l'ouverture géographique") y fait allusion. La situation "au coeur" du triangle Bxls-Paris-Londres sert de point de départ à cette notion d'ouverture, qui porte surtout sur les flux économiques traversant la Région ; mais on relève aussi qu'elle suscite en parallèle, une certaine méfiance locale ("l'ouverture des frontières"). Ainsi, le sujet principal du document est plutôt la situation très *contrastée* en interne (au niveau également de l'emploi, qualité énergétique, possibilités de mobilité, etc.), et il assume que les politiques seront différentes selon les sous-régions.

Le mot "transfrontalier" est donc (logiquement) peu utilisé, à part pour évoquer la situation historique⁹⁴. La "coopération" apparaît deux fois, plutôt sur

91 "Cette situation interroge sur les risques de dépendance et de marginalisation par rapport à ces aires". <https://ceser.hautsdefrance.fr/sites/default/files/2017-07/2017-07-03%20Rapport-avis%20SRADDET%202019-2025.compressed.pdf>

92 "Le développement régional ne peut se penser uniquement dans le rapport des territoires aux métropoles lilloise et parisienne", <http://sraddet.participons.net/les-territoires-et-leurs-complementarites/>

93 "Recommandations : Éviter toute concurrence au sein de la nouvelle Région. Principes : les rivaux ne sont pas dans la Région." In : *Recueil et analyse d'avis « d'experts » en matière d'aménagement et de développement des Hauts-de-France*, Note de synthèse, oct. 2016, p.13 [en ligne].

94 "Voisine de la Belgique et du Royaume-Uni, la région a beaucoup profité de la construction européenne. Les fonds structurels ont aidé à la reconversion industrielle, tandis que la PAC (politique agricole commune) a permis l'évolution du modèle agricole

la gouvernance interne ; l'Eurométropole n'est jamais mentionnée, ni l'existence des deux GECT qui faisaient la fierté du SRADDT. En termes graphiques, quasiment toutes les cartes se tiennent dans les limites nationales : seule deux petites flèches claires ressortent de petites communes françaises (Bavai et Hondshoote) vers la Belgique, sur la carte des déplacements domicile-travail... alors que cette donnée (que le SRADDT maîtrisait précisément), a une dimension transfrontalière évidemment importante.

Dans le document "parti-pris 1.2.3", la question de la place de l'EM dans cette vision reste développée assez globalement sous le terme "ouverture à la Belgique". Elle comporte des suggestions qui pourraient être marquantes pour le transfrontalier local, comme l'apprentissage du néerlandais ou l'idée d'étendre "le Réseau Express Hauts-de-France étendu au triangle Lille-Courtrai-Tournai". Cette mention est cependant la seule qui évoque de loin l'EM, celle-ci n'étant par ailleurs jamais citée, ni les GECT.

Enfin, la région exprime encore dans ce texte un "parti-pris" pour se positionner "avec nos voisinages européens"⁹⁵. En pratique, elle a confié ce volet au pilotage de la MEL, pour qu'il soit étroitement lié à son Schéma de Coopération Transfrontalière, un autre document imposé par une nouvelle loi française (MAPTAM, 2014) aux métropoles limitrophes d'un état étranger (Lille, Strasbourg et Nice). Et la MEL a quant à elle confié la coordination de l'élaboration de ce document à l'ADULM⁹⁶. Dans les quatre dimensions du transfrontalier qui ont été têt identifiées⁹⁷, celle-ci va mettre l'accent sur celles que justement ne traite pas l'EM, par souci de complémentarité entre "feuilles de route"⁹⁸.

C'est donc une hypothèse méthodologique spécifique qui émerge ici en filigrane : le principe de répartir les thématiques de coopération en fonction des échelles. A la demande justement du groupe de travail réuni pour le SCT, l'agence a produit une nouvelle carte dite des "4 Régions" (les 3 belges et les Hauts-de-France).

et que les différents programmes Interreg ont facilité les échanges transfrontaliers. Paradoxalement, c'est aussi l'une des régions les plus touchées par l'euroscpticisme, avec une construction européenne identifiée à une ouverture non régulée des frontières." Diagnostic 5_1_2018.pdf, p.12.

95 <http://sraddet.participons.net/la-region-et-ses-voisins/>

96 Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille-Métropole

97 L'échelle de proximité (communale), de l'agglomération (l'EM), inter-régionales (au sens paysagiste, la plaine flamande et le westhoek, par exemple) et inter-métropoles (incluant Londres et Bxls). ADULM, *Séminaire technique, Planification transfrontalière*, Document de synthèse présenté aux Journées nationales de la FNAU, Atelier "Des territoires frontaliers au territoire transfrontalier", Strasbourg, 9 nov. 2017.

98 Entretien avec Thierry Baert, responsable notamment à l'ADULM du pilotage des rencontres préparatoires à l'élaboration du SCT, mars 2019.



Ill.2.12 "Carte des quatre Régions". Source : Séminaire technique "planification transfrontalière, Synthèse par l'ADULM, sept. 2017 [pdf. En ligne], pp.46-47.

Originale dans son cadrage, elle dévoile une symétrie en km² et une forte asymétrie en réseau de villes. Mais, elle non plus, ne mentionne pas l'EuroMétropole, un objet territorial hybride, sans doute trop difficile à faire figurer parmi les Etats, provinces et départements.

D. Ouverture : L'Eurométropole comme inter-territoire ?

Ni métropole tri-régionale / ni région euro-métropolitaine

Les deux analyses précédentes, à partir des corpus sélectionnés, montrent d'abord à quel point, malgré une assez grande quantité de représentations ou de figurations de l'Eurométropole et/ou du territoire transfrontalier, aucune n'a débordé du cadre dans laquelle elle avait été conçue, signe qu'elle aurait eu la force de rassembler autour de sens partagés. Plus précisément, l'EM, comme l'aspect transfrontalier, sont particulièrement peu présents dans les représentations que ses voisins (et parties prenantes) font de ce territoire ; et en miroir, celles que l'EM a fait produire pour elle-même sont peu porteuses de messages clairs. A l'appui de ces constats graphiques, les textes parallèles ont été analysés pour mettre en évidence les ambiguïtés dans les rapports que ces acteurs entretiennent avec l'EM ou le fait transfrontalier, empêchant, suivant notre hypothèse méthodologique, que des représentations émergent comme porteuses de sens (en l'absence de consensus).

Aussi, une autre hypothèse pourrait encore être testée : il s'agirait d'envisager plutôt, en troisième lieu, l'Eurométropole dans son "inter-territorialité" – comme entre-deux spatial et entité *ad hoc* destinée aux coopérations territoriales transfrontalières ; hypothèse que l'on a déjà rapportée, en introduction, aux travaux de M. Vanier sur l'importance de réfléchir à cette condition, quel que soit le territoire.

Et en effet, en 2016, l'EM a réorienté ses enjeux vers l'idée de "faire travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire : élus politiques, institutionnels, services publiques et société civile (chefs d'entreprises, associatifs, syndicats, étudiants, artistes, etc.)"⁹⁹ ; et l'Agence s'est donné "pour mission de tisser des liens, de créer des ponts entre les forces vives de l'Eurométropole (...) et favoriser le rapprochement entre les acteurs"¹⁰⁰. Aux "coordinateurs" des différents axes, on a adjoint le qualificatif de "facilitateurs" depuis le rapport d'activités 2017¹⁰¹.

99 Programme "Eurométropole 2.0" cf. [doc en ligne] *L'Eurométropole 2.0 fait son bilan (2017-2018)*, sur <http://fr.eurometropolis.eu/documentation.html>. Auparavant, l'agence avait pour objet de "faire travailler ensemble les 14 membres de l'Eurométropole", cf. <http://fr.eurometropolis.eu/qui-sommes-nous/agence-de-leurometropole.html>.

100 2017 en images - Agence de l'Eurométropole - janvier 2018

101 http://fr.eurometropolis.eu/fileadmin/user_upload/Evenements/Agenda/eurometropole_montage_numerique.pdf [en ligne, p.43].

Néanmoins, l'hypothèse de l'inter-territorialité pose elle-aussi des questions de représentation au sens large, de périmètres, d'échelles et de structure interne. Lieu de liens, ou lien entre lieux, un "inter-territoire" est par définition difficile à appréhender spatialement.

Les programmes européens Inter-reg, qui encadrent la coopération transfrontalière, sont certainement ceux qui affichent les ambitions les plus proches de ces enjeux. Ils peinent pourtant, eux-aussi, à intégrer l'EM dans leurs schémas, comme le montre les quelques éléments d'analyse rassemblés ci-dessous - tout en devenant incontournables dans le paysage du financement de projets.

L'EM dans les programmes Inter-Reg¹⁰²

G. Hamez observe dans sa thèse *Du transfrontalier au transnational : approche géographique. L'exemple de la frontière franco-belge* (2004), que la coopération transfrontalière peut, a priori, se baser sur deux dynamiques opposées. La première exploite les ressemblances de part et d'autre de la frontière : c'est par l'existence de caractères communs qu'on gagne en visibilité et en légitimité. La seconde exploite les différences : c'est l'existence de disparités qui provoque les flux, l'attractivité de l'un vers l'autre, et vice-versa pour d'autres flux. Il démontre par la suite que c'est la deuxième force de coopération, celle par *complémentarité*, qui a toujours prévalu sur ce territoire frontalier franco-belge ; et que l'ouverture des frontières (1992), puis la monnaie unique (2002) y ont en fait *diminué* les motifs de coopération parce que, à cette échelle, elle a lissé les différences (alors qu'il mesure une augmentation de la coopération entre échelles nationales).

G. Hamez souligne par là l'importance de *l'échelle* des territoires concernés, comme étant un facteur déterminant de l'efficacité (ou non) d'un périmètre déclaré de coopération. Dans ce contexte, il mettait déjà le doigt en 2004 sur la forte dissymétrie entre France et Belgique dans les périmètres des territoires éligibles aux financements Interreg A (de la vague III, 2001-2007) ¹⁰³. En effet, à ce moment, Gand n'était pas jugé légitime d'être incluse dans cette coopération (à 60km de Lille), contrairement par exemple à Soissons, alors que cette dernière est bien plus proche de Paris que de la frontière.

Cette incongruité a été atténuée à partir de l'Interreg IV, par l'ajout des "territoires adjacents" aux territoires éligibles. Mais en parallèle, on n'a jamais

102 Cette partie est basée sur les travaux de G. Hamez (2004 ; 2007) et deux entretiens récents : avec S. Flahault, directrice adjointe de l'Agence de l'Eurométropole et avec L. Delhuyenne, directeur.

103 Cette dissymétrie résulte de celle des découpages administratifs (NUTS) de niveau 3 : départements en France et arrondissements en Belgique ; elle est très forte aussi à d'autres échelles, notamment régionales (encore renforcées avec la réforme territoriale en France) et communales (avec ici, des découpages plus étroits côté français).

recadré la coopération à des échelles plus restreintes : les périmètres n'ont fait que s'élargir depuis. Aujourd'hui, le niveau d'Interreg le plus local (A) favorise des projets entre partenaires qui couvrent un périmètre beaucoup plus large que celui de l'Eurométropole. Tandis que des programmes de coopération qui seraient cohérents à l'échelle eurométropolitaine (comme une chaîne de télévision d'information locale, mais transfrontalière) sont devenus trop ponctuels pour les InterregA, sans que d'autres programmes à échelle plus fine ne prennent le relais.

Cependant, l'EM ne peut pas non plus se prévaloir de faire de la coopération "en interne". Ce n'est pas ici une question de taille (puisque Interreg avait financé une part importante des travaux de la COPIT) mais uniquement de définition territoriale : depuis son passage au statut de GECT (2008), elle n'apparaît que comme un seul acteur - et non comme une région transfrontalière dont les composantes collaborent. Ce fonctionnement n'est pas éligible en lui-même à un soutien de coopération, bien qu'il compose avec les mêmes complexités transfrontalières que tout autre projet bi-national et tri-régional.

L'EM a bien sûr la possibilité de s'adresser aux financements Interreg pour développer des projets. Mais comme n'importe quelle équipe du territoire (de chercheurs, de collectivités locales, etc.), elle a plus de chance d'en obtenir en proposant une coopération avec un autre partenaire bien éloigné, alors qu'elle peine à financer ses actions en interne ; et elle doit être très sélective dans ses demandes, alors qu'une construction territoriale efficace devrait plutôt s'appuyer sur une multiplicité de thèmes.

Ainsi, bien des caractéristiques actuelles du programme Interreg sont en fait en contradiction avec les enjeux de la coopération telle qu'elle devrait se développer au sein d'un GECT comme l'Eurométropole. Les trois Régions, qui sont membres de celle-ci, se positionnent parfois en concurrence avec elle sur certains programmes. Par ailleurs, les Régions sont aujourd'hui les "autorités de gestion" au niveau local d'attribution des Fonds, mais pour autant les spécificités de l'EM ne percolent pas dans l'évolution des modalités d'appels d'offre ou les critères d'évaluation des Interreg.

On retrouve ainsi en filigrane le débat présenté en introduction sur les relations entre coopération et l'intégration. La coopération a tendance à devenir 'en soi' un leitmotiv de bonnes pratiques... mais dans le fond, pourquoi coopère-t-on ? L'idée que la coopération peut avoir l'intégration comme finalité (donc la construction d'un territoire "nouveau"), est loin d'être évidente et acceptée par tous – même au sein de l'Eurométropole. Elle n'est en tout cas pas, pour le moment, visée par les critères de sélection d'Interreg, qui sont en pratique à ce jour gérés par les Régions.

Un dernier paradoxe, enfin, apparaît aussi dans les objectifs d'Interreg quand on compare les niveaux A et B. Pour le niveau transnational (B), Claire Colomb¹⁰⁴ a établi une échelle de la coopération en 5 niveaux de plus en plus "intenses" :

- (i) exchanging experience;
- (ii) testing or transferring different approaches to tackle a common problem;
- (iii) sharing or pooling tools and resources to tackle a common problem;
- (iv) jointly realising a transnational action/investment; and
- (v) jointly producing and implementing a transnational spatial strategy .

Alors qu'on a vu à quel point l'EM correspondait peu aux critères de l'Interreg A, sur cette échelle B, elle serait clairement arrivée, depuis les échanges d'expériences au sein des Ateliers de la COPIT, à l'avant-dernier échelon (avec la réalisation par exemple de stations communes d'épuration des eaux usées, ou d'espaces publics transfrontaliers); et pour le dernier niveau d'intensité, on pourrait le considérer en cours avec le travail entrepris autour de l'Espace Bleu.

C'est donc encore "le problème de cohérence globale des démarches européennes d'aménagement entre les différents niveaux d'intervention territoriale", comme le relevait G. Baudelle en citant un ancien directeur de la DATAR: "en dépit de plus de deux décennies de réflexion commune, la rencontre d'« une coopération interterritoriale *ascendante* avec une territorialisation *descendante* des politiques européennes ne s'est pas produite »"¹⁰⁵.

Le territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est bien exactement dans cet "entre-deux", non plus seulement géographique mais aussi dans un triangle institutionnel (entre états, Europe, et local) et espérons-le, temporel, dans une situation transitoire, en cours de construction.

Synthèse des figures de territoire pour l'Eurométropole

Pour conclure sur la question de l'imagibilité de l'Eurométropole, ces quelques investigations ont soulevé une série de paradoxes dans lesquels se trouve aujourd'hui ce territoire, et que l'on relie ici aux difficultés de représentations.

D'un côté, elle cherche à se construire comme une entité régionale pluri-culturelle, pour les besoins de visibilité et d'attractivité qui poussent toutes les

104 COLOMB Claire (2007), "the added value of transnational cooperation: towards a new framework for evaluating learning and policy change" *planning practice and research*, n°22 (3), pp. 347-372.

105 BAUELLE Guy, ELISSALDE B., « L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ? », *L'Information géographique* 2007/4 (Vol. 71), p. 43-67.

villes aujourd'hui à la métropolisation. Elle a pour cela quelques "faits régionaux" à invoquer, que ce soit la conurbation (fait majeur sous la COPIT), les continuités de la géographie (fait majeur pour la construction de "l'Espace Bleu"), un même rapport de porosité ville-campagne (relevé par les paysagistes), une histoire commune, etc. Mais son périmètre, sa délimitation (la "définition extensive"), ne correspond à aucune de ces caractéristiques internes (la "définition intensive").

D'un autre côté elle est aussi couramment ramenée à s'envisager, *à priori* plus simplement, comme une somme de territoires, une mosaïque de fragments considérés comme égaux, juxtaposés : la "métropole tri-régionale". Elle est ainsi mieux acceptée en interne, par des acteurs locaux souvent pris dans leurs propres logiques. En revanche, cette structure-là est moins lisible de l'extérieur, c'est pourquoi le travail intrinsèque de coopération transfrontalière reste trop peu visible et faiblement reconnu.

En outre, pour y arriver, d'autres déséquilibres ont été engendrés : le partage du budget pour moitié entre France et Belgique survalorise la contribution de la MEL ; la superficie augmentée côté flamand a intégré des territoires peu concernés par le transfrontalier, de même que le principe d'associer toutes les communes d'une inter-communalité amène l'EM aux portes de Bruxelles.

Une ambiguïté majeure de l'Eurométropole a ainsi été mise en évidence avec les programmes Inter-Reg : en interne, les citoyens de ce territoire ne la perçoivent pas encore suffisamment comme une seule entité, et leur sentiment d'appartenance est très faible ; alors que de l'extérieur, elle est désormais considérée aujourd'hui comme un seul acteur.

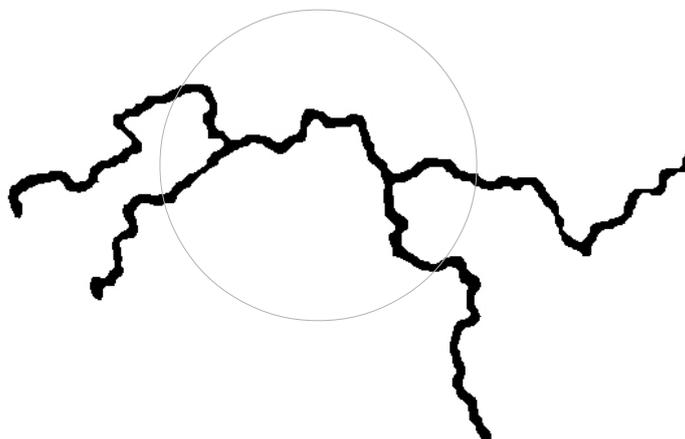
Ainsi, les deux premières hypothèses examinées ont fait émerger des écueils dans les représentations, que ce soit de cohérence spatiale, de compatibilité entre schémas, de concurrence entre voisins ou de reconnaissance parmi d'autres institutions. Pour la troisième hypothèse, il n'y a même aucune représentation spatiale qui ait été tentée.

Reconnaissons qu'elle serait ardue et que la plupart des travaux portant sur l'inter-territorialité évitent de s'y confronter (sauf en schémas), bien que la nécessité d'y travailler soit relevée¹⁰⁶. En filigrane, il faut sans doute y distinguer une question plus large, celle de la représentativité : les structures (ou des élus) qui porteraient des enjeux de l'inter-territorialité sont trop anecdotiques par rapport à celles ou ceux qui confortent les identités.

106 "Pour comprendre le territoire, il faut monter en acceptation de la complexité, et de la difficulté à la représenter. Pour que cette complexité soit audible et acceptable, il faut lui donner une forme, une représentation et même une beauté, une esthétique". [en ligne] <http://www.la27eregion.fr/linterterritorialite-nouveau-design-des-territoires/>

On pourrait néanmoins reconnaître l'importance d'une autre "figure" de ce territoire, en s'appuyant sur le fait que des complémentarités sont utiles en coopération, qu'une différence de potentiel crée des flux, des échanges et que ces diverses dynamiques (économique, culturelle, écologique, etc) en seraient la caractéristique principale.

Si on écarte les limites extérieures (qui ne correspondent à rien) ou les continuités hydrographiques (qui structurent en fait tous les territoires), il y a donc bien un "fait régional" commun qui articule ces entités distinctes, mais qui reste en fait toujours estompé, car il n'est justement pas unifiant : ce sont les lieux de différentiel, de fracture. Les frontières internes de l'Eurométropole – en forme d'hélice à quatre branches ? – sont peut-être ce qui caractérise le mieux le spécifique de ce territoire, ainsi que tout son potentiel à venir.



Ill. 2.13. En chantier ...

Comment représenter des limites, non comme césure mais comme instauratrices de flux ? Des surfaces avec un bord fini sans mentionner les autres ? Et des interactions mutuelles sans user de flèches ?!

Partie 3 - réflexivité critique

Le transfrontalier et les méthodes de recherche : un croisement

Comme annoncé en introduction, cette dernière partie consiste à relire, *a posteriori* l'article du chapitre précédent en faisant un pas de côté réflexif, qui soit le plus critique possible. "Mettre en crise" représente ici la capacité à prendre du recul vis-à-vis d'une démarche scientifique (après s'y être immergée), donc à exercer le va-et-vient que j'ai décrit dans la première partie comme un balancier inhérent à la conception, et à la recherche.

Pour ce faire, le panel "d'opérations communes" (identifié à la fin de la partie1) est tout d'abord repris tel quel, et sert de révélateur : il permet de questionner la démarche sous l'angle des méthodes, oblige à revenir sur la manière de travailler, à contextualiser, à éclairer les choix, à relever des accroc.

Dans un second temps, c'est la recherche présentée en deuxième partie qui met à l'épreuve le panel d'opérations d'investigation, repérées comme communes à la recherche et au projet : est-ce qu'il permet de rendre compte de toutes les étapes de cette recherche ? Y a-t-il des opérations effectuées qui ne s'y trouvent pas ? Sont-elles alors communes avec le projet ?

Ainsi, les catégories opératoires du panel nous aident à critiquer l'article, et à l'inverse, l'article nous amène à revoir ces catégories. De ces deux démarches, émergent ainsi encore de larges pans de travail, ouverts à de futurs développements possibles en recherche (ou en projet), qui sont présentés pour finir.

I. Ouvrir la "boîte noire" de la recherche

Dans un but de "réflexivité critique" sur l'échantillon de recherche présenté en partie 2, deux démarches différentes sont tentées ici. D'abord, essayer de le décrire au moyen du panel d'outils de travail identifiés en partie 1 ; ensuite, rechercher s'il y a des outils non-identifiés, ou des opérations non utilisées dans l'échantillon de recherche.

1e essai - Décrire l'article avec les opérations du panel

En première approche, l'article est relu du début à la fin en décrivant ce que je suis "en train de faire". Ce faisant, il ressort tout d'abord que l'utilité du "panel d'opérations communes" n'est pas flagrante pour décrire la démarche. Les outils

classiques de pédagogie de la recherche couramment enseignés paraissent suffisants et efficaces, voire plus clairs ! Même si on distingue évidemment, aussi, des opérations du panel par endroits.

Le point A a construit ainsi un état des lieux, dans un champ des savoirs qu'on essaie de circonscrire, notamment en cherchant à affiner la notion de "figures de territoire" sur laquelle l'article va ensuite porter, par rapport à d'autres approches graphiques du territoire transfrontalier. On pourrait à ce stade mettre globalement toute cette partie dans la case "théorisation" du panel (avec une part de conceptualisation sur la notion de figure), mais cela n'apporte pas grand-chose.

L'article propose ensuite deux corpus de documents qui vont être "analysés". Et je me rends compte, à ce moment de la relecture, que la question qui doit être posée aux documents graphiques (la "grille d'analyse" de ceux-ci) n'est pas explicitement écrite (j'espère néanmoins qu'elle transparaît assez implicitement).

Formulons donc ici ce qu'elle aurait pu être : "quelle vision du transfrontalier est exprimée par les documents ?" ou : "quelle image donnent-ils du transfrontalier ?". Évidemment, la question de la "vision" de ce territoire, est très large : image positive ou négative, appuyée ou ignorée, centrale ou accessoire, mais aussi, plus spatialement : est-elle structurée ou pas, hiérarchiquement ou égalitairement, sur des pôles ou des axes, des équilibres ou non, homogène ou hétérogène, en combien de parties, etc. Et surtout : en s'appuyant ou se justifiant sur quoi ?

A la fin de la partie A, passer par la notion de "région" (un mot) constitue donc un gros raccourci : il pré-mâche en fait des visions différentes possibles, qui d'emblée divisent le corpus. Elles recoupent néanmoins une autre logique : comment le territoire se présente (de l'intérieur) et comme il est perçu (de l'extérieur) ? Celle-ci est assez justifiable, ce serait encore mieux si on les comparait ensuite entre elles... (à retenir pour les points à développer!).

En parties B et C, les deux corpus sont assez longuement décrits (une opération du panel !). Ils auraient évidemment pu l'être encore plus (la description est sans fin) et il y a une sélection qui est faite des documents décrits (par rapport à la liste exhaustive en annexe) : "les représentations qui sont commentées sont celles qui permettent de montrer sur quels faits dominants l'interprétation du transfrontalier comme région en soi a pu s'appuyer". Tout n'est pas décrit, et en particulier, pas les images qui n'expriment *pas* de faits dominants.

C'était un regret qui avait été formulé par les experts de la revue *Belgeo*, après leur première lecture : l'écrit que j'avais envoyé n'analysait pas *suffisamment* de documents graphiques, comme ils s'y attendaient au vu de

mon (premier) titre¹⁰⁷. Ils avaient évidemment raison ; mais le contenu rédigé que je pouvais proposer à la revue, à ce moment, n'était pas cela. J'ai donc préféré changer le titre, pour qu'il soit plus cohérent avec le contenu, plutôt que l'inverse.

A y regarder de plus près, les deux corpus graphiques sont analysés assez différemment. Dans le premier, on trouve effectivement l'analyse d'une production graphique, à la recherche des "faits dominants" sur lesquels s'appuient les images appartenant à la famille (certes pré-établie) "vision unifiante". Et elle aboutit à plusieurs catégories de "faits", appuyant plusieurs visions.

Sur le second corpus, la question formulée - "la place que les Régions accordent à l'EM dans leurs documents de planification" - exploite sans doute exagérément le sens spatial du mot "place". Je dois bien constater que cette partie décortique plutôt les *textes* accompagnant les représentations, pour arriver à identifier et qualifier les rapports que les régions entretiennent avec le transfrontalier. Ici, les images ont plutôt servi "à l'appui" de ces hypothèses émanant des textes, sans qu'elles en soient réellement démonstratives. Par exemple, on constate en effet que les cartes flamandes ne représentent pas l'extérieur de la Région ; mais cela ne prouve pas qu'AUCUNE image du BRV flamand ne mentionne l'extérieur de la Région (même si je l'ai pour ma part constaté, dans toutes les versions téléchargeables en ligne ; ce pourquoi je m'autorise cette observation).

Relever ce rapport différent à l'image est important (et serait judicieux dans la version suivante de ce travail !), car il exprime sans doute aussi le statut différent des images dans leur processus de *conception* : les représentations Régionales sont, en effet, produites pour *illustrer* un texte ; et les représentations produites dans les Cahiers de l'Atelier transfrontalier étaient peut-être bien, des documents qui *cherchaient* une vision territoriale.

La dernière partie ("D. Ouverture") se détache complètement de l'approche par analyse graphique, à première vue pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'images "d'inter-territoire" (ou je n'en ai pas trouvé). En réalité, si le texte s'oriente différemment à cet endroit, c'est plutôt parce que les raisons de la "difficile imagibilité" semblent à ce stade établies (selon le postulat du point A¹⁰⁸) : les deux parties précédentes ont montré qu'il n'y avait ni consensus en interne sur

107 Le premier titre était : "L'imagibilité de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : Dilemmes, difficultés et non-dits des représentations d'une région transfrontalière".

108 J'avais paraphrasé N. Boileau "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement (et les mots pour le dire viennent aisément)". Car contrairement à l'idée basique qu'il faudrait d'abord formuler l'intention et puis la dessiner (du coup, l'illustrer), on peut comprendre de cette phrase que c'est grâce au travail de conception que l'on pourra formuler clairement une vision du territoire.

l'énoncé à produire, ni reconnaissance externe d'une entité propre, qu'il faudrait "concevoir".

C'est pourquoi cette partie continue plutôt à approfondir le "statut ambigu" de l'EM, et cela même dans un troisième contexte, celui qui serait censé lui correspondre le mieux : l'Europe et les programmes Inter-reg, qui encadrent, soutiennent, et *définissent* (par leurs critères) la coopération transfrontière. Or, elle se retrouve là-aussi souvent en porte-à-faux ou en dehors de leurs critères, ce que je montre à travers quelques situations, reprises des entretiens tenus avec la direction de l'Agence de l'EM.

Ainsi, cette partie s'appuie à un double titre sur l'outil "hypothèse" (ou abduction), en l'occurrence ici, celle qui surgit après les parties B et C comme une troisième voie : "*Et si l'EM était un inter-territoire ?*". Mais elle induit ensuite deux démarches logiques différentes.

La première est hypothético-déductive : dans cette hypothèse, alors l'EM *devrait* rationnellement être en adéquation avec l'instance qui gère, définit et valorise ces territoires. Est-ce que cela se vérifie ? Non, quelques exemples montrent qu'elle ne l'est pas. Plusieurs possibilités en découlent alors, encore largement à explorer chacune : 1) les exemples ne sont pas représentatifs, ils sont faussés par leur auteur, etc. Il faut bien entendu plus croiser les sources pour asseoir cette démarche ; 2) l'EM n'est pas "un inter-territoire". Dans ce cas, la démarche hypothético-déductive implique de reformuler une autre hypothèse, et d'en déduire une autre manière de la tester ; 3) les critères de l'Inter-Reg ne reflètent pas la réalité des inter-territoires... c'est pour le moment ce que je suggère dans l'article.

Le second usage de l'hypothèse dans cette dernière partie, est celui qui fonctionne en couple avec le scénario, que J.M. Besse a aussi appelé "expérimentation conjecturale"¹⁰⁹. Il correspond aux derniers paragraphes qui reviennent sur l'imagibilité et l'analyse de départ des "faits dominants" sur lesquels s'appuient les visions du territoire transfrontalier. Dans l'hypothèse où il s'agit d'un inter-territoire, alors les faits structurant la représentation *pourraient* être les frontières internes, puisque ce sont elles à la base de sa définition, de ses dynamiques (les flux) et de sa raison d'être.

Je souligne le "pourraient" (par rapport au "devrait" ci-dessus) car c'est lui qui indique qu'on est dans une démarche de scénario : celui-ci est encore à produire, avant d'en explorer le potentiel, et il reste ouvert.

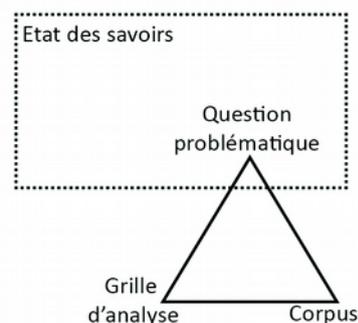
Enfin, ce scénario est aussi un pirouette finale "à forte valeur personnelle" par rapport à la double définition des territoires qui me poursuit depuis le DEA (cf.

109 BESSE Jean-Marc, "Imaginer le réel. Logiques de la recherche et logiques de projet", in : GROSJEAN Bénédicte (dir), 2018, *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*, actes du 2e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Lille : LACTH, pp.12-15.

volume 1) : ici, ni limites externes, ni caractères internes, mais des "limites internes" !

En relisant donc l'article de la partie 2 de cette façon, sont apparues quelques opérations du panel méthodologique repéré en partie 1 (conceptualisation et théorisation, la description, l'évaluation/test, hypothèse et scénario) ; mais aussi d'autres d'outils classiques, qui ne sont pas mentionnés dans le tableau proposé : l'état des savoirs, le corpus et la problématique, la grille d'analyse, la méthode hypothético-déductive, etc.

Immersion <i>induction</i>	Expérimentation <i>action</i>	évaluation, test (% à un terrain)
Manipulation diagrammatique <i>exploration</i>	Hypothèses (et si...) <i>abduction</i>	réflexivité critique (% à sa pratique)
Description (cumulative et sélective)	Conceptualisation, théorisation (% savoirs)	Scenarios (... alors) prospective, enquête <i>Déduction</i>



ill.3.1. Modalités opératoires et outils méthodologiques qui apparaissent à la re-lecture réflexive de l'article.

2e essai – Repérer les opérations dans la démarche de recherche

Prenant cette fois la réflexion dans l'autre sens, est-ce que cette recherche a convoqué, et comment, les quatre opérations pour le moment non mentionnées du panel : l'immersion, l'expérimentation, la manipulation diagrammatique, la réflexivité critique ?

En fait oui, très fortement, mais bien en amont de l'article pour certaines. Un petit flash-back permet d'en rendre compte. Quand j'ai commencé à préparer la première version de ce travail, sur la suggestion de Th. Perrin, pour postuler au colloque "Eurégio" (cf. CV) en juin 2017, j'avais déjà participé à deux *workshops* sur l'Espace Bleu, organisés par l'équipe de Paola Viganò (l'un à Tournai en septembre 2016, l'autre à Kortrijk en avril 2017), et je préparais moi-même le troisième workshop, que nous avons accueilli à l'ENSAP de Lille en septembre 2017.

J'avais ainsi rencontré K. Debaere de Leiedal, j'avais observé le rapport entre les élus et l'agence de l'EM, j'avais été confrontée à l'ignorance des gens sur le terrain, à l'importance du rôle des techniciens, etc. J'avais aussi eu des entretiens avec D.-A. Falys (IEG Mouscron, intercommunale fondatrice de l'EM) pour mon propre atelier en 2015. Et j'avais perçu partout une indifférence polie à l'égard des représentations, alors que, selon mon métier, quelques "bonnes cartes" du territoire aurait répondu à beaucoup de leurs plaintes (mieux se faire connaître, recevoir de la reconnaissance, une méconnaissance concrète de "l'autre", etc.).

Ainsi, la question de l'imagibilité était d'abord une pure *intuition*, qui a émergé de cette immersion dans le terrain, et du constat qu'on n'y *utilisait pas* les représentations du territoire.

En une deuxième étape, que je mettrais dans la catégorie de l'action (ou expérimentation), j'ai été plongée dans la situation de production des représentations, avec la série de *workshop* - autour d'une vision donnée, l'Espace Bleu. En pratique, j'ai été confrontée là à la difficulté de produire ces images moi-même avec les étudiants, j'ai observé les efforts de Studio pour construire LA carte de l'Espace Bleu¹¹⁰, j'ai constaté en séance plénière de l'EM, la difficulté à convaincre de l'intérêt d'un atlas transfrontalier ("il existe déjà", "c'est difficile techniquement", "c'est trop coûteux" pour ce que ça produit, etc.), et j'ai même fini par réaliser (à partir du moment où j'ai été intégrée dans les groupes-actions de l'EM) que la vision de l'Espace Bleu et l'intérêt des workshops n'était pas partagée par tous en interne.

L'idée de la problématique de la "difficile imagibilité" vient donc de là : de ces deux opérations du panel qui sont bien en amont de l'article, immersion et expérimentation. J'aurais pu simplement l'établir comme un fait, en racontant ces expériences.

Mais je l'ai transformé en problématique (avec corpus et analyse) car c'était une question et un matériau qui m'intéressaient. Je cherchais moi-même des représentations de ce territoire, comme je l'ai dit ; j'étais curieuse de recenser quelles images avaient déjà été produites, curieuse de comprendre comment les régions se situaient par rapport à l'EM, etc.. Le colloque Eurégio était une *occasion* pour se lancer dans l'exploration de ce champ de représentations, avec un travail de "manipulation" de celles-ci, au sens de les recenser, de les trier, de les scruter, de les comparer, de les mettre en série (dans le temps), en familles (constituer des catégories), etc.

Cette opération de "manipulation diagrammatique" est donc au cœur de la démarche, mais elle est "à côté" de l'article. L'article implique cette manipulation, mais celle-ci ne s'y retrouve pas : les chercheurs racontent rarement dans leurs articles leurs gestes et leurs pratiques (à l'exception de B. Latour¹¹¹ et à sa suite, de ceux dont c'est le sujet) ; en outre, étant "diagrammatique", ce n'est pas du texte et c'est laborieux à expliquer.

Enfin, le module de "réflexivité critique" vient ici postérieurement à l'article. Dans une démarche qui idéalement continuerait à s'affiner, les réflexions que

110 En particulier ceux de Chiara Cavalieri et de Michael Stas, qui excellent tout deux dans ce type d'exercice.

111 cf. par exemple "L'angoisse du conférencier, le soir dans son hôtel" in : *Petites leçons de sociologie des sciences*, éd. la Découverte, coll. Points, pp.79-82. Bruno Latour expose la réflexion du chercheur qui doit décider ce qu'il va mettre ou non dans son powerpoint du lendemain.

cette partie 3 met à jour seraient évidemment à intégrer dans la version suivante de l'article.

Notamment, on comprend du contexte que je viens d'explicitier, que l'article était en fait un moyen détourné de m'adresser aux acteurs de l'EM et de leur "mettre sur la table" la question des représentations comme étant une approche *utile*. Avec l'article, je souhaitais (leur) montrer qu'en négligeant cette approche, une dynamique intégrative issue de la COPIT avait été perdue ; je signalais que l'EM est faiblement reconnue par les Régions, et que leur double statut reste caché s'il n'est pas représenté ; enfin, j'explique qu'il est urgent pour eux de "s'auto-clarifier" s'ils veulent être perçus efficacement par les donneurs de fonds.

Or le dire ainsi oralement ne suffit pas, personne n'y prête attention. C'est pourquoi je cherche à *démontrer* son utilité – avec la caution méthodologique de la publication scientifique. Mais ce n'est qu'ici, dans cette démarche réflexive, que je le formule aussi clairement.

Pour finir, il reste un élément à signaler en réflexivité critique, qui a été mentionné ci-dessus, sur l'opportunité qu'a constitué le colloque "Eurégio" : je n'aurais sans doute pas organisé le corpus de cette manière sans l'obligation de questionner la notion de "Région" (tout simplement pour être sélectionnée au colloque). Ainsi, est incorporée dans la construction même de l'article scientifique, une part qui n'est pas tout à fait rationnelle, une part de hasard ou de sérendipité.

II. Ré-ouvrir la "boîte à outil" des méthodes d'investigation

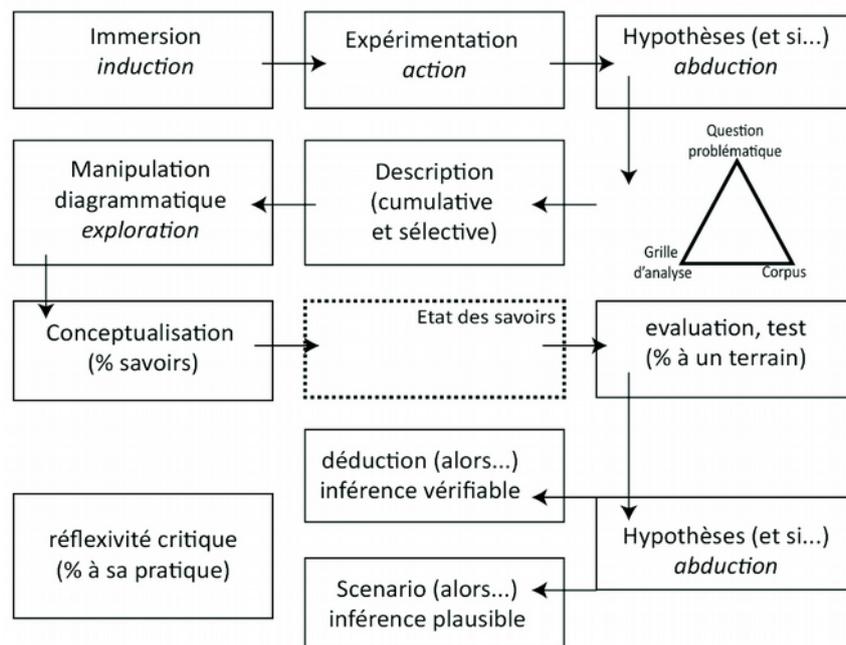
Dans une deuxième mise en relation, on peut ensuite se demander en quoi la relecture critique de l'article (partie 2) questionne, conforte ou remet en cause le panel des opérations (communes à la recherche et au projet) relevé en partie 1. Pour le dire autrement, qu'est-ce qui ne rentre pas dans les cases ? En faut-il de nouvelles ? Et sont-elles justes, précises et bien calibrées ?

Différencier la démarche de recherche et l'article scientifique

Après cette relecture et avec les données supplémentaires qu'elle a apportées, il est possible de décrire la démarche globale de cette recherche (dont on a vu qu'elle était loin d'être close), à travers l'enchaînement des opérations suivantes. La plupart faisait partie du panel identifié (en italique), mais pas toutes :

- *immersion* : l'émergence de l'intuition sur les représentations ;
- *expérimentation/action* : émergence de l'imagibilité qui pose question ;
- *abduction/hypothèse* générale de l'article : la difficile imagibilité ;
- construction de la problématique, des corpus, des critères d'analyses ;
- *description* des documents récoltés ET (en même temps)

- *manipulation* diagrammatique des documents ;
- *conceptualisation* des catégories, qui demande de circonscrire un champ de savoirs, notamment sur la notion de région ;
- élaboration aussi de l'état des savoirs sur la question de la représentation des territoires transfrontalier (future intro) ;
- *test/évaluation* des documents par rapport à la grille d'analyse ;
- *abduction/hypothèse* en ouverture : Et si l'EM était un inter-territoire ?
- alors *déduction* (approche hypothético-déductive) : elle devrait correspondre aux critères d'interreg ;
- alors *scénario* (approche conjecturale) : elle pourrait se représenter avec les limites internes comme faits dominants



ill. 3.2. Représentation de la chaîne d'opérations effectuées pour décrire la totalité de la démarche de recherche

Je tire de cette chaîne d'opérations deux observations symétriques :

- il y a des opérations qui sont présentes et constitutives de la démarche de recherche (immersion, action, manipulation) mais qui ne se retrouvent pas dans l'article, parce qu'elles l'ont précédé ;
- il y a des éléments structurants de l'article qui ont été construits à côté du fil de la démarche (comme la problématique), sont arrivés par hasard (la notion de région), ou se sont fait bien après (l'état des savoirs).

En conséquence, il faut bien reconnaître que l'article scientifique n'est pas représentatif exhaustivement du "travail" de la recherche. Plus précisément : l'article scientifique est une construction textuelle qui raconte de manière logique un raisonnement. Mais il faut, pour le rédiger, imaginer en fait une toute

autre démarche – démonstrative - qui n'a pas été celle du travail de recherche - exploratoire.

Distinguer la charpente logique et la pratique d'investigation

En cherchant à décrire l'article avec les outils du panel (1e essai ci-dessus), c'était toute la partie A qui ne se retrouvait pas dans le tableau ou alors, de manière peu convaincante, dans une seule grande case dite "théorisation". Cette partie A contenait :

- la base obligatoire de toute démarche de recherche correctement construite, que j'ai appelée en séminaire d'initiation à la recherche (cf. volume1), le "triangle cohérent" PCA : le chercheur doit arriver à identifier, en général par itérations et ajustements progressifs, une problématique "qui pose Question", un Corpus de matériaux concrets sur lequel il est pertinent de travailler pour cette problématique, et la "grille d'Analyse" qu'il va appliquer à ce Corpus pour avancer sur la question.

- l'autre passage obligé de toute recherche : être correctement et précisément circonscrite. On ne peut pas "renouveler le savoir", ou faire avancer la théorie, si on ne montre pas préalablement et explicitement à quel stade ou dans quel état on la prend, par rapport à quoi on prétend se positionner "autrement", apporter "autre chose".

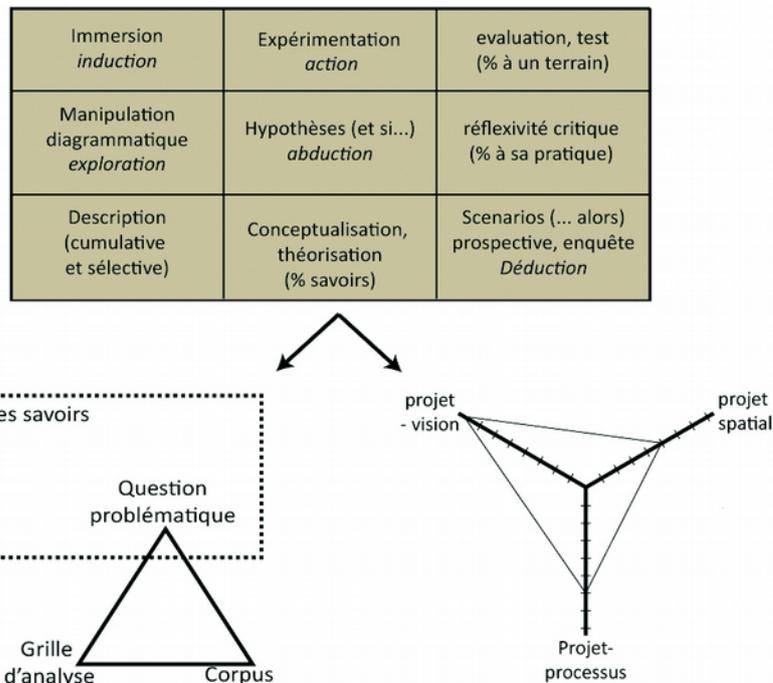
Ces éléments, qui sont la charpente de base d'une recherche, sont des étapes par où elle doit en effet passer ; et c'est à ce titre qu'ils apparaissent, à un moment donné, quand on reconstitue l'enchaînement des opérations. Mais ce ne sont pas des modalités opératoires en soi. Si on prend le soin de préciser "construction" de la problématique, ou "délimitation" du champ des savoirs concernés, on se retrouve devant de nouvelles petites "boîtes noires" (emboîtées dans celle qu'on a commencé à ouvrir), qu'il faudrait continuer à décortiquer...

Aussi est-il nécessaire, dans un premier temps, de les séparer clairement (ill.3.1). Il y a d'un côté, le "triangle" qui charpente la problématique, lui-même étroitement inscrit dans un champ des savoirs, et tous deux spécifiques à la recherche¹¹². Ils constituent, en un certain sens, la "visée" du processus. De l'autre, il y a le "rectangle" du tableau des opérations communes : les modalités d'investigation.

Celui-ci représente alors le panel d'outils d'une pratique, les mains à la pâte du chercheur, les ustensiles de sa cuisine interne, son laboratoire d'où sortent ensuite les plats bien présentés dans l'ordre de consommation (lecture,

112 On utilise aussi, de façon très opérante, la formulation de problématiques dans le champ du projet, en particulier urbain. Mais il s'agit à mon sens d'un autre "triangle" cohérent qui y est recherché (entre vision, processus, et situation – cf. volume 1).

compréhension) et non de production (élaboration). Et ce que la première partie a montré, c'est que de cette même cuisine, avec les mêmes outils d'investigation, on peut produire tant un projet qu'une recherche, selon ce qui est visé, le dispositif souhaité à la sortie, et selon les ingrédients de départ.



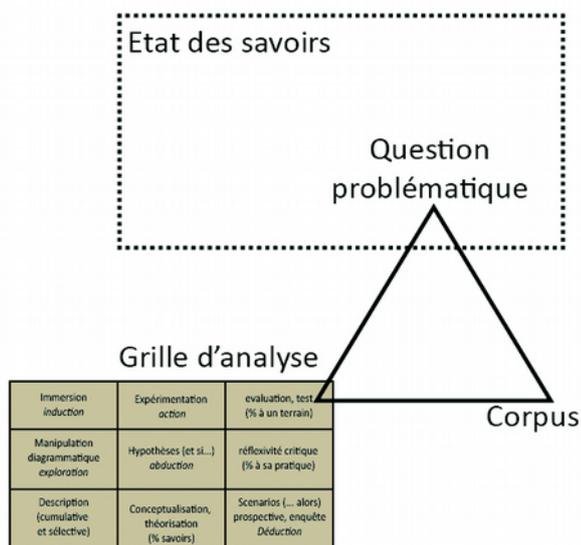
Ill.3.3. Le panel d'opérations communes peut produire tant un projet que de la recherche, selon le dispositif qui est visé.

Cette approche a le mérite pédagogique d'insister sur la distinction précédente : la manière dont la recherche est élaborée n'est pas la manière dont on va scientifiquement la justifier et donc la présenter. Déjà en DEA (cf. vol1), on insistait fort sur la différence entre le "plan de travail" (toujours la cuisine !) et le "plan du mémoire" du document final.

Et il me semble que ce panel de "modes opératoires communs" permet bien d'illustrer comment une équipe (en *design by research*) peut effectivement travailler sur un sujet, des questions, un terrain de manière approfondie, en cumulant et en associant divers modes d'investigation *communs*, puis, être capable d'en sortir, indépendamment, un projet spatial pour une municipalité, par exemple, et par ailleurs, un article pour une revue, dans une charpente de recherche scientifique reconnue.

Cependant, s'il est important de les distinguer, il n'est pas juste d'en déduire que les modes d'investigation sont complètement autonomes, extérieurs à ce qu'ils produisent, leurs résultats ; et ils ne sont pas non plus une simple application de visées préalablement définies. Je repère en fait deux types de relations entre eux :

- D'un côté, le panel d'opérations est, par moment, comme un agrandissement du sommet "Analyse" dans le triangle qui charpente la recherche : le moment pratique et concret où on applique la Grille d'analyse sur le Corpus (et qui comporte effectivement, si on zoome dedans, manipulation, description, conceptualisation, évaluation,...).

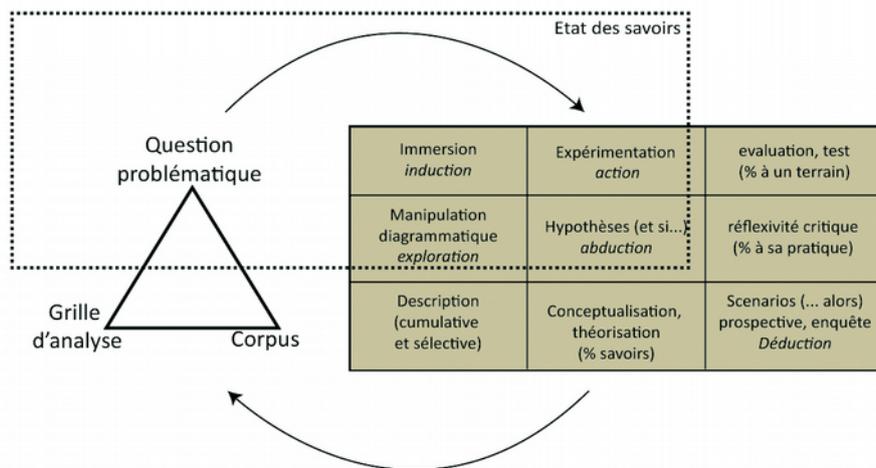


Ill. 3.4. Le panel d'opérations communes peut constituer le pôle "grille d'analyse" dans le triangle de la recherche.

- De l'autre, la description précédente a souligné que le triangle de base de la recherche ne s'élabore pas à côté, de façon autonome, ou en amont du moment d'analyse, il s'est fait "dans la même cuisine". Le tableau des opérations sert aussi à construire le triangle de charpente : pour circonscrire l'état des savoirs (conceptualisation), pour inventer un corpus (et si...?), élaborer une grille d'analyse pertinente (alors...); construire la cohérence entre eux (expérimentation et manipulation), etc¹¹³. (ill. 3.5)

Ainsi, on peut observer que le parcours que l'on effectue à travers le panel des différentes opérations (l'investigation) à la fois dépend de la structure de recherche souhaitée (que j'ai appelée le triangle), et à la fois produit cette structure ; il y a bien un va et vient, où les opérations modifient la recherche, et cette dernière influence les opérations. (C'est la même chose pour une démarche de projet, même s'il faudrait évidemment l'illustrer également).

113 Ces outils seraient sans doute apparu dans la description de la démarche, si on avait continué à ouvrir les boîtes noires emboîtées dans la boîte noire...



Ill.3.5. Le panel d'opérations communes contribue à élaborer le triangle de la recherche, et vice-versa.

Affiner le panel d'opérations d'investigation communes

Une dernière question à se poser par le biais de cet échantillon de recherche serait celle de la nécessité de modifier, en interne, le panel d'opérations qui découlait de la partie 1. Sans les remettre en question, il me semble surtout que des différences de "statut" sont apparues entre celles-ci, selon leur usage, leur moment d'efficacité, ainsi que des liens récurrents entre certaines d'entre elles.

- Je caractériserais trois des modes d'investigation identifiés plutôt comme des "conditions de production de connaissance": l'immersion, l'expérimentation/action, et la manipulation/exploration. C'est en tout cas ce rôle qu'elles ont joué dans la démarche décrite ici.

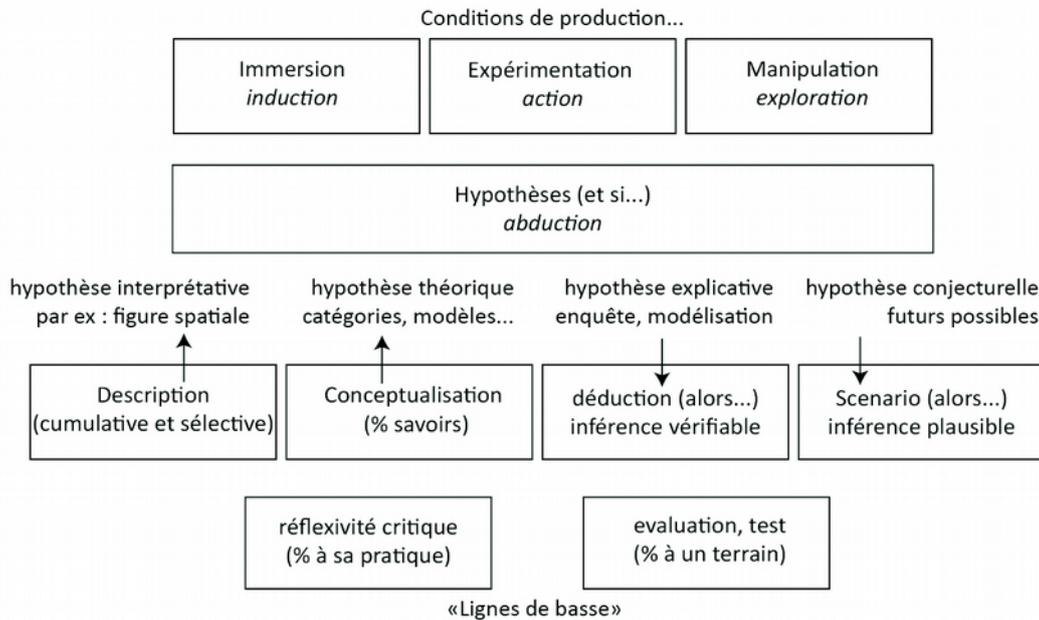
- Tandis qu'ici, la production de connaissance s'est réellement faite à travers les opérations de description et de conceptualisation, mais aussi par d'autres moyens plus classiques dans la recherche: évaluation/test et déduction (à travers l'hypothético-déductif).

- L'opération d'abduction, qui représente le moment où émerge une hypothèse, s'est également révélée avoir un statut particulier, car elle est apparue plusieurs fois dans l'enchaînement, et s'est articulée systématiquement avec d'autres opérations: la description au début; puis la déduction, et enfin le scénario conjecturel.

- l'évaluation/test est aussi très présente, mais plutôt comme une ligne de basse continue, qui vérifie en permanence les hypothèses en fonction de l'avancement des autres opérations.

- enfin, la réflexivité critique a été présentée ici surtout "en dehors" et *a posteriori*, puisqu'elle est regroupée dans la Partie 3. J'aurais pu mieux rendre

compte des diverses étapes d'élaborations de la structure de recherche dans la description générale de la démarche. Mais de toute façon, elle a un statut de "pas de côté", un peu dedans, un peu dehors.



Ill.3.6 Tableau ré-élaboré des opérations qui peuvent être communes à des démarches de recherche et à des pratiques de projet.

Précisons enfin que cela ne signifie pas pour moi qu'il faille sous-estimer par exemple l'immersion, une opération qui pourrait avoir l'air légère ou facile à mettre en œuvre, par rapport à des "poids lourds" comme la conceptualisation.

Si je l'inclus au panel, ce n'est pas comme un simple "état" (qui ne vaudrait pas la peine d'être mentionné) mais plutôt comme une condition pour qu'émergent des intuitions, des hypothèses, des indices. Herlock Sholmès¹¹⁴ par exemple a pour technique de se poster, parfois des jours, devant la maison de l'énigme, et d'attendre. Quoi ? lui demande Wilson. Qu'un "petit fait" se produise, mais il ne sait pas lequel. Plus tard, ce sera la pierre gravée au nom de l'architecte incrustée dans la façade, qui fera sens ailleurs et, ayant imprimé sa rétine, sera la clé de son scénario explicatif.

Ainsi, on serait tenté de rajouter la serendipité comme modalité également opératoire dans la démarche de recherche ; elle serait dans les "conditions de production" (convenant aussi à l'action et à la manipulation) et associée aux modes d'investigation plutôt qu'opération elle-même, quoique le chercheur ou le concepteur peuvent la provoquer, comme Herlock.

114 C'est un avatar de l'original (mais je ne suis pas non plus C. Ginzburg). cf. BLANC Maurice, 1963, *Arsène Lupin contre Herlock Sholmès*, éd. Livre de Poche, p. 98.

Enfin, remarquons encore que la manipulation diagrammatique n'était pas, ici, de la production de dessin, mais plutôt une manipulation de matériaux dessinés, suivant des critères qui demandent des capacités à "lire" un dessin. Elle aurait cependant pu apparaître à la fin, si j'avais publié mes croquis de figures de territoire basées sur les frontières intérieures... mais ils sont justement, encore exploratoires.

Finalement, reste en question le nombre d'opérations du panel. Même si toutes les "cases" sont apparues dans la recherche ici présentée, rien ne permet de dire qu'elles apparaissent systématiquement dans toutes les démarches, ou qu'il n'y a pas d'autres opérations à rajouter (qu'on n'aurait repérées ni dans le corpus de la première partie, ni dans l'échantillon de la deuxième).

Si les opérations du panel sont toutes utiles et nécessaires, sont-elles pour autant suffisantes à toute forme de démarche ? Je n'aurai pas la prétention de clore cette question ; on perçoit à mon écriture à quel point cette réflexion est en cours. Mais je pense avoir extrait le maximum du croisement entre la partie 1 (réflexion sur les démarches de projet et de recherche) et la partie 2 (un échantillon de recherche).

La recherche est dialogique. D'autres trouveront des défauts dans mes raisonnements, des pans aveugles dans mes objets, des approximations dans la pratique décrite, etc. Et ce seront des points d'appuis sur lesquels je pourrai continuer (... après un petit moment d'abattement).

La recherche est cumulative. Là où les pierres que j'ai posées sembleront à d'autres suffisamment solides, ils pourront continuer à élaborer un grand nombre de triangles de problématiques, et d'associer et d'articuler les outils du panel d'opérations communes à leur manière, pour leurs propres investigations.

III. Découvrir des pistes de futures recherches

Dans ce but, je regroupe dans ce dernier point toutes les pistes de recherche qui sont apparues en cours de travail, et qui pourraient dès lors contribuer à approfondir ce contexte de problématiques et à élargir les champs de savoirs convoqués. Elles me concernent personnellement, tout ce qui est présenté ici n'étant pas clos, mais peuvent aussi intéresser de futurs doctorants.

Sur les opérations d'investigation : étoffer le panel

Chaque recherche peut contribuer à affiner cette réflexion, à la manière de cette troisième partie, pour peu que son auteur alterne des moments de faire (un peu intuitivement) et de questionnement sur ce qu'il fait, pourquoi et dans quel sens.

Plus précisément, dans des contextes de production où une double approche - projectuelle comme théorique – est souhaitée ou juste possible, pourrait alors être approfondie la description de l'entremêlement des outils d'investigation, des visées et des objets à produire, et leurs influences réciproques.

Plus largement, la littérature sur les conditions et les pratiques de production de la recherche (et du projet aussi) est très vaste, et je suis personnellement loin d'avoir confronté les hypothèses que j'ai construites ici à tous les pans de ce champ des savoirs.

Et je n'ai pas eu l'occasion pour ma part, d'investiguer ce que pourrait donner le croisement des visées de la recherche, le compas des thèses élaboré par JP Chupin, avec le diagramme des visées du projet, que j'ai suggéré en ouverture, à la fin de la partie 1.

Sur les territoires transfrontaliers : diversifier les objets et les méthodes

Parmi l'infinie possibilité de recherches sur ce terrain, je rassemble ici celles qui ont effectivement été rencontrées au cours des parties 2 et 3 de ce volume, comme des approfondissements nécessaires.

- La construction d'une identité (inter)-territoriale

Il a été relevé dans la présentation de l'Eurométropole (partie 2, point A), à quel point l'histoire de celle-ci et de ses racines, bien que relativement courte, était en fait racontée très différemment selon les acteurs. Un travail important serait alors de comparer plus finement ces différents fils de discours, selon les acteurs constituant le collectif : cette mise en parallèle serait indéniablement utile à mettre sur la table de la construction d'une gouvernance "horizontale".

- L'Eurométropole (EM) et l'Europe

Il serait aussi utile de mieux comprendre l'histoire de l'émergence de l'idée même de "territoire transfrontalier" dans les politiques européennes, sans la confondre avec le support d'une coopération ; et d'en chercher les représentations, et à la suite des travaux existants en sciences politiques et géographie (mais en tant que concepteur).

- *l'inter-territorialité "et ses représentations*

Les documents collectés ci-dessus pourraient être l'un des corpus dans une recherche portant sur les représentations existantes ou en cours de construction de territoires institutionnels qui cherchent à se construire en inter-territorialité : identifier des études de cas, des démarches en cours, les travaux produits depuis 2008.

- *les programmes inter-reg et leurs critères*

L'hypothèse de l'inter-territorialité a abouti à des pistes qu'il faut continuer à investiguer : croiser les sources pour mieux comprendre la distance repérée entre le mode de fonctionnement de l'EM et le mode de financement de la coopération. Analyser les critères des programmes Inter-Reg, qui ont déjà beaucoup évolué, et les confronter avec une définition des inter-territoires...

- *Les "figures de territoire" et l'imagibilité*

Beaucoup de travail est en friche et de nombreuses pistes sont possibles sur cette question. D'abord, en continuant à analyser des documents existants, dont je n'ai traité qu'un corpus très circonscrit.

Ensuite, en mettant en parallèle plusieurs figures ou images territoriales identifiées, par exemple celle relevée dans le texte entre la perception des acteurs intérieurs et celle des acteurs extérieurs. Ici, un travail avec les acteurs peut être intéressant (des entretiens, comme source ou corpus) mais aussi éventuellement en recherche-action :

- des recherches-action : Plusieurs problématiques émergentes pourraient ainsi s'investiguer dans des contextes de recherche-action, c'est-à-dire une situation institutionnelle (avec un financement CIFRE par exemple) mais aussi des conditions épistémologiques, dont on a aperçu les exigences en Partie 1.

Je pense par exemple au contexte d'élaboration actuellement du volet transfrontalier du SRADDET, mais aussi du SCT (en immersion à la MEL, à l'ADULM, à la Région...). Des thématiques de recherche-action seraient également pertinentes à l'agence de l'EM (pour suivre la mise en place de

l'Espace Bleu ou d'autres questions d'urbanisme transfrontalier qui s'expérimentent aujourd'hui).

- de la "recherche-projet" : Enfin, cette piste est évidemment celle d'une recherche exploratoire en projet, qui continuerait la réflexion à partir des images produites en workshop. Je reprends ici le terme de A. Findeli, pour désigner un cas particulier de recherche-action où l'action est incarnée par un projet. Elle se mettrait donc en place dans les conditions épistémologiques de la recherche-action mais dans une situation où il y a une commande de projet.

D'autres problématiques – urbanisme horizontal, circularité, communs

Enfin, il y a d'autres questionnements que j'ai présentés en introduction comme étant reliés à ce champ de questionnement, mais sans que je les approfondisse dans le cadre de ce volume.

On trouvera néanmoins en annexe, deux articles qui commencent à travailler sur ces autres problématiques, en portant le même souci de concevoir (penser et projeter) un urbanisme non seulement plus adapté à notre société de métissage croissant, mais aussi plus juste et équitable dans son usage des ressources, la répartition des efforts et la redistribution des valeurs.

Je propose pour cela d'associer deux approches complémentaires :

- l'une sur les modèles théoriques d'organisation territoriale, à la suite des travaux sur la Métropole Horizontale (P. Viganò), mais aussi sur l'urbanisation que j'appellerais circulaire, parce qu'elle doit se penser "without an outside" (N. Brenner) et dans les multiples facettes du champ de recherche sur la justice spatiale ;

- l'autre sur les implications spatiales de modes de gouvernance alternatifs (ou plus largement, d'organisation des ressources) qui émergent aujourd'hui, comme les communs. C'est bien aux "spatialistes" de s'interroger sur les formes d'organisation spatiale de notre société ; et aujourd'hui, celle-ci comme la planète dépendent sans doute de ces formes.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

AMILHAT SZARY A.-L., FOURNY M.-C., 2006, *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, la Tour d'Aigues, éd. de l'Aube.

BARBIER René, 1996, *La Recherche action*, Paris : Anthropos Economica, 112p.

BARLES, Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains, France, 1790-1970*. Seyssel : Champ Vallon (coll. « Milieux »), 300 p.

BAUELLE G., GUY C., MERENNE-SCHOUMAKER B., 2011, *Le développement territorial en Europe, Concepts, enjeux et débats*, Presses universitaires de Rennes, 281p.

BAUELLE Guy, BERNARD Élisalde, 2007, " L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ?", *L'Information géographique* n°4 (Vol. 71), pp.43-67.

BECK Ulrich, 2012 (1e éd. 1986), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : éd. Champs Essais, 521p.

BERDOULAY Vincent, SOUBEYRAN Olivier, 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme. Aux fondements des enjeux actuels*, Paris : La Découverte, 230 p.

BESSE Jean-Marc, 2018, "Imaginer le réel. Logiques de la recherche et logiques de projet", in : GROSJEAN Bénédicte (dir), *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*, actes du 2e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Lille : LACTH, pp.12-15.

BIGGS M., BUCHLER D., 2008, "Eight Criteria for practice-based research in the creative and cultural industries" [publication en ligne : Art, Design and Education in Higher Education, n°7].

BLANC E., KELLER F., SANCHEZ SCHMID M.-T., 2010, Mission parlementaire sur la politique transfrontalière, à la demande de M. le premier ministre F. Fillon, *Les frontières, territoires de fractures, territoires de coutures*, rapport final.

BLOCH Marc, LEGOFF Jacques (préf.), 1993, (1e éd. 1949), *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien.*, Paris : éd. Armand Colin, 290p.

- BÖHME K., DOUCET P., KOMORNICKI T., ZAUCHA J., ŚWIĄTEK D., 2011, *How to strengthen the territorial dimension of „Europe 2020” and EU Cohesion Policy*, ESPON Documentation, Varsovie, 320p.
- BÖHME, Kai. 2003, "Discursive European integration: The case of Nordic spatial planning", *Town Planning Review* n°74. pp. 11-29.
- BOOKCHIN Murray, 1973, *The Limits of the City*, Montreal: Black Rose Books.
- BOSELMAN Peter, *Representation of places, reality and realism*, Univ. of California Press, 1998.
- BOUDON Philippe, " Echelle " en architecture et au-delà – Mesurer l'espace ; dépasser le modèle géométrique ", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°82, mars 1999, pp.5-13.
- BOUTINET Jean-Pierre, 2002, "Projet", in Barus-Michel J. et al., *Vocabulaire de psychosociologie*, Paris : ERES "Hors collection", 2002, pp.222-230
- BOUTINET Jean-Pierre, 2012, *Antropologie du projet*, Paris : PUF, 464p.
- BRENNER Neil, 2014, "Introduction : Urban Theory Without an Outside", in : BRENNER N. (dir.), *Implosions/Explosions. Towards a study of planetary urbanization*, Berlin : Jovis Verlag, pp.14-30.
- BRENNER Neil, 2016, "The Hinterland, Urbanised ?" in : *Designing the rural, global countryside in flux*, *Architectural Design* n°04, pp. 118-127.
- BRENNER Neil, SCHMID Christian, 2014, "Planetary Urbanization", in : BRENNER N. (dir.), *Implosions/Explosions. Towards a study of planetary urbanization*, Berlin : Jovis Verlag, pp. 160-163.
- BRUNET Roger, 1994, *La France, un territoire à ménager*, Paris : Édition n°1, 327p.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris : éd. du Seuil, 437p.
- CASTELLS Manuel, 1998, *L'Ère de l'information. Vol. 1, La Société en réseaux*, Paris : éd. Fayard, 613p.
- CATELLIN Sylvie, 2004, "l'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire", revue *Hermès* n°39, pp.179-185
- CATELLIN Sylvie, 2004, « L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire », *Hermès* n°39, p.179.
- CHAPEL Enrico, 2010, *L'œil raisonné. L'invention de l'urbanisme par la carte*, Genève, MétisPresses.
- CHUPIN Jean-Pierre, 2014, "Dans l'univers des thèses, un compas théorique", *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°30-31, Paris, pp.23-39.
- COCCIA Emanuele, 2016, *La Vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Paris, Payot et Rivages, 192 p.

- COLOMB C., DÜHR S., NADIN V., 2010, *European Spatial Planning and territorial cooperation*, NY et Londres : Routledge Ed., 452p.
- COLOMB, Claire, 2007, "The added value of transnational cooperation: Towards a new framework for evaluating learning and policy change" *Planning Practice and Research*, 22 (3). pp. 347-372.
- CORBOZ André, 2001, "la description, entre lecture et écriture", in : *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris : éd. de l'Imprimeur, 281p.
- CORIAT Benjamin (dir.), 2015, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris : éd. Les liens qui libèrent, 250p.
- CORNER James, "Terra Fluxus", 2006, in : WALDHEIM Charles (dir.), *Landscape Urbanism Reader*, Princeton University Press, pp.22-33.
- COSTE Anne, FINDELI Alain, 2007, "De la recherche-action à la recherche-projet. Un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale". *Lieux communs* n° 10, Nantes : Cahiers du LAUA, pp.139-161.
- COUTARD Olivier, LEVY Jacques P. (eds.), 2010, *Écologies urbaines* Paris : Economica / Anthropos (collection Villes), 371 p.
- CRIMSON, 1999, « Org-wars. Post-urban strategies », *Daidalos* n° 72, pp. 28-41.
- CROSS, Nigel, 2007, *Designerly ways of knowing*, Basel : Birkhäuser.
- DE JONG T., VAN DER VOORDT T., 2002, *Ways to study and research, urban, architectural and technical design*, Delft university Press.
- DEBAERE Karel (coord.), 2018, *Le parc bleu de l'Eurométropole*, édition Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.
- DEBARBIEUX B., LARDON S. (dirs), 2003, *Les figures du projet territorial*, éd. de l'Aube/Datar, 269p.
- DEBRAY R.égis, 2010, *Eloge des frontières*, Paris : éd. Gallimard, 104p.
- DEHAENE Michiel, 2013, *Tuinieren in het Stedelijk Veld, Gardening un the urban Field*, Gent : A&S/books, 102p.
- DEHAENE Michiel, 2018, "Horizontal Metropolis : Issues and challenges of a new urban ecology", in : VIGANÒ P., CAVALIERI C., BARCELLONI CORTE M., *The Horizontal Metropolis between Urbanism and urbanization*, Springer Ed., pp.269-282.
- DEMULDER Charlotte, 2012, "Rétro-prospectives. Lecture utopique des projets territoriaux d'aménagement du territoire wallon", in : *les Cahiers Nouveaux* n°82, Institut Destrée, pp. 60-63.
- DEVISME Laurent, 2015, "Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation", article en ligne : *Articulo* n°7, <https://articulo.revues.org/2731>

- DOUCET Philippe, "Territorial Integration – Food for Thought", in : Gorzelak, G. and Zawalińska, K. (eds.) 2013. *European Territories: From Cooperation to Integration?* Varsovie : Scholar, p.27-41.
- DÜHR Stefanie, 2007, *The Visual Language of Spatial Planning. Exploring cartographic representations for spatial planning in Europe*, New York, Routledge Ed.
- ECO Umberto, SEBOK Thomas, 1983, *Il segno di tre. Dupin, Holmes, Peirce*, Milano : Bompiani.
- FALUDI A., WATERHOUT B., 2002, *The making of european spatial development perspective. No masterplan*, London : Routledge.
- FASTE H., FASTE T., 2012, "Demystifying "design research": Design is not research, research is design". IDSA Education Boston Symposium. <https://www.idsa.org/sites/default/files/Faste.pdf>.
- FORTIER Bruno, *La métropole imaginaire, un atlas de Paris*, Liège, Mardaga, 1989.
- FURET François, 1982, *L'Atelier de l'histoire*, Paris : Éditions Flammarion, 312p.
- GIBBONS M., LIMOGES C., NOWOTNY H., SCHWARTZMAN S., SCOTT P., TROW M., 1994, *The New Production of Knowledge. The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London : Sage.
- GINZBURG Carlo, 1989, *Mythes, Emblèmes, Traces. Morphologie et Histoire*, Paris : Flammarion.
- GLISSANT E. CHAMOISEAU P., 2012, *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors-la-loi*, Paris : éd. Galaade/Institut du Tout-Monde, 26p.
- GLISSANT Edouard, 2009, *Philosophie de la Relation. Poésie en étendue*, Paris : éd Gallimard;176p.
- GOLDSMITH Edward, ALLEN Robert, 1972, *A Blueprint for Survival*, Ecosystems Ltd.
- GRABER Francis, 2010, "Les projets, formes socio-politiques de l'action. Conjuguer les temps de l'émancipation", *Vacances* n°53, pp. 24-27.
- GRABER Francis, 2016, "Une histoire pragmatique des forme projets". In : Chateauraynaud F., Y. Cohen (dirs.), *Histoires pragmatiques* Paris : Editions EHESS, coll. Raisons Pratiques, pp. 201-223.
- GROSJEAN Bénédicte (dir), 2018, *Recherche & projet : productions spécifiques et apports croisés*, actes du 2e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Lille : LACTH. <https://issuu.com/>
- GROSJEAN Bénédicte, 2011, "Observations en milieu transfrontalier. La grande échelle dans les ateliers d'architecture ", in : LOUGUET P. (dir.), *Inventer les futurs de la métropole lilloise : échelles, modèles et scénarios. Une métropole transfrontalière en projet(s)*, Lausanne, In Folio, pp.107-122.

- GROSJEAN Bénédicte, 2012, "A la recherche de la métropole horizontale. Entretien avec Paola Viganò" *Criticat* n°10, pp. 16-35.
- GROSJEAN Bénédicte, 2014, "le péri-scope des architectes. Partie 2", in : *Péri - : ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif*, appel d'offre "du péri-urbain à l'urbain" (PUCA, MEDAT), mandataire LAUA, L. Devisme (resp. sc.).
- GROSJEAN Bénédicte, 2016, "L'urbanisme bottom-up : l'immersion du concepteur et l'émergence du projet", in Guillot X. (dir.). *Ville, territoire, Paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Presses Universitaires de St-Etienne, pp.148-155.
- GROSJEAN Bénédicte, 2016, "Modèles implicites et figures imposées de la "forme urbaine". Une comparaison des SCoT de Montpellier, de Nantes-St-Nazaire, des SD de Bordeaux et de Lille", in TERADE A. (dir.), *Architectures urbaines et architectures du mouvement. Tome 2*, Paris, éd. Recherches, pp.309-322.
- GROSJEAN Bénédicte, 2017, "Les "figures territoriales" que recouvre la métropole horizontale. Analyse comparative des contributions au Symposium Latsis de l'EPFL", in : *La plaine, le plat, le plan. Cahiers thématiques n°17*, Ed. Ensapl & Maison des Sciences de l'Homme, 2017, pp.51-65.
- GROSJEAN Bénédicte, 2018, "Horizontal Metropolis: A Tool for a New Kind of Territoriality?", in : VIGANO Paola (dir. sc.), *The Horizontal Metropolis Between Urbanism and Urbanization*, Springer International Publishing, mai 2018, pp.135-138.
- GROSJEAN Bénédicte, 2018, "La huitième condition : l'imbrication. Usages du territoire dans les communs d'Elinor Ostrom", *Les Carnets du Paysage* (coord. sc. J.-M. Besse) n°33, Actes Sud, pp.131-145.
- GROSJEAN Bénédicte, 2019, "Les ambiguïtés de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, à travers ses représentations régionales", revue *Belgeo* [en ligne] <https://journals.openedition.org/belgeo/33151>
- GRUZINSKI Serge, 1999, *La pensée métisse*, Paris : éd. Fayard, 345p.
- GUZZARDI, L. (dir.sc.), 2015, *Il pensiero acentrico. l'irruzione del caos nell'impresa conoscitiva*, Milano: Elèuthera, 207p.
- HAMEZ Gaëtan, 2015, *Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers. Contribution théorique et méthodologique*, mémoire original d'HDR, université de Rouen, 276p.
- HAMEZ Gaëtan, 2004, *Du transfrontalier au transnational : approche géographique : l'exemple de la frontière franco-belge*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris I.
- HAMON Philippe, 1993, *Du descriptif*, Paris : éd. Hachette, 1993, 247p.
- HARVEY David, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam, 93 p.

- JULLIEN François, 2012, *L'écart et l'entre*, Leçon inaugurale de la chaire sur l'altérité, Paris : éd. Galilée, 96p.
- KAIKA Maria, 2005, *City of Flows: Modernity, Nature, and the City*, Psychology Press, 200p.
- KUHN Thomas, 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Trad. Française, Paris : Flammarion, 1972.
- LATOUR Bruno, 1989, *La Science en action*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques », 672p.
- LATOUR Bruno, 1993, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*, Paris, Points Seuil, 252p.
- LATOUR Bruno, 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 383p.
- LATOUR Bruno, 2001, *L'Espoir de Pandore. : pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 347p.
- LATOUR Bruno, HERMANT Émilie, 1998, *Paris, ville invisible*, Les empêcheurs de penser en rond ; Paris, La Découverte, 160p.
- LATOUR Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, « L'armillaire », 211p.
- LEFEBVRE H., *Le droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Paris, éd. Anthropos, 1972.
- LEGOFF Jacques, NORA Pierre (dirs), *Faire de l'histoire 1. Nouveaux problèmes ; 2. Nouvelles approches ; 3. Nouveaux objets*, Paris : Gallimard, 1974, 228p. (vol.3).
- LENTACKER F., 1973, *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*, Thèse de doctorat Université de Lille III. 656p.
- LEVY Jacques, FAUCHILLE Jean-Nicolas, POVOAS Ana, 2018, *Théorie de la justice spatiale. Géographie du juste et de l'injuste*, Paris, éd. O. Jacob, 344p.
- LUSSAULT M. (2003), "L'espace avec les images", in DEBARBIEUX B., et LARDON S., *Figures du projet territorial*, la Tour d'Aigues, éd. l'Aube, pp. 29-60.
- LYNCH K., APPLEBYARD D., MYER J-R., *The view from the road*, Cambridge, MIT Press, 1963.
- LYNCH Kevin, 1960, *The Image of the City*, Harvard-MIT Joint Center for Urban Studies Series.
- M.O.T., 2007, *Atlas de la coopération transfrontalière : dynamiques transfrontalières et projets de territoires*, Paris, Mission Opérationnelle Transfrontalière.

- LIU Michel, 1997, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris : éd. L'Harmattan, 350p.
- MAGNAGHI Alberto, 2014, *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, éd. Eterotopia France.
- MALHERBE Alain, 2015, *Mutations et ressources de territorialisation de l'espace transfrontalier Meuse-Rhin sur le temps long : vers une métropole polycentrique transfrontalière ?*, thèse de doctorat, UCLouvain, 445p.
- McGEE, Terry, 1991, "The emergence of desakota regions in Asia: expanding a hypothesis", in : *The extended metropolis: Settlement transition in Asia*, 3-25.
- MERRIFIELD Andy, 2014, *the new urban question*, London: Pluto Press, 160p.
- MORIN Edgar, 2014, *Introduction à la pensée complexe*, Paris ; éd du Seuil, 160p.
- MORVAN Alexia, 2013, "Recherche-action" in I. Casillo (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris : GIS Démocratie et Participation. [en ligne] <http://www.dicopart.fr/en/dico/recherche-action>.
- NEUTELINGS Jan W., 1990, "Explorations into Wonderland", *Architectural Design* n°108 p.60.
- NEZ Héloïse, 2015, *Urbanisme : la parole citoyenne*, Lormont, Editions Le bord de l'eau, 284p.
- OSTROM Elinor, 1990, *Governing the Commons. The evolution of Institutions for Collective Actions*, Cambridge University Press. Edition francophone : *Gouvernance des Biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Louvain-la-Neuve : éd. De Boeck, 2010,
- PERKMANN M., 2007, "Construction of New Territorial Scales : A Framework and Case Study of the EUREGIO Cross-border Region", *Regional Studies* n°41-2, pp.253-266.
- PERRIN Thomas, 2011, "L'institutionnalisation de la coopération transfrontalière en Europe", in : DURAND M-F., LEQUESNE C., *Ceriscope. Les Frontières*, CERI / Presses de Science Po, [en ligne] <http://ceriscope.sciences-po.fr>.
- POPPER Karl, 2012 (1e. éd. 1974), *La quête inachevée. Autobiographie intellectuelle*, Calmann-Lévy, 352p.
- POPPER Karl, 2006 (trad. fr. 1985), *Conjectures et réfutations : La croissance du savoir scientifique*, Paris : éd. Payot, 610p.
- PICON Antoine, 2015, "La recherche par le projet : au-delà de l'architecture", colloque L'architecture entre pratique et connaissance scientifique, collège de France, janv. 2015 [en ligne] <https://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/symposium-2015-01-16-16h00.htm>
- PINSON Gilles, 2009, *Gouverner par le projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris : Presses de Sciences Politiques, 420p.

REGION BRUXELLES-CAPITALE, 2012, *Bruxelles 2040, trois visions pour une métropole* (travaux dans le cadre du Plan Régional de Développement Durable), Éditions Région Bruxelles-Capitale, 89p.

REITER B., MOINE A., 2003, *Entre Rhin et Jura, des espaces transfrontaliers où émergent des dissymétries spatiales*, <http://mappemonde.mgm.fr/num5/articles/art05101.pdf>.

REMY Jean, VOYE Liliane, 1992, *La ville, vers une nouvelle définition ?*, Paris : L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises, 173 p.

REMY, Jean, 1966, *La ville phénomène économique*, Bruxelles : Editions Vie ouvrière.

RIFKIN Jeremy, 2014, *La nouvelle société du cout marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux et l'éclipse du capitalisme*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 509p.

ROSENSTIEHL, Pierre, PETITOT Jean, 1974. "Automate asocial et systèmes acentrés", in MORIN E. (dir.sc.), *La nature de la société*, revue *Communications* n°22, pp. 45-62.

ROWE Peter, 1987, *Design Thinking*, Cambridge: The MIT Press.

SAINT-ARNAUD J.-Y. (2001). "La réflexion-dans-l'action : un changement de paradigme". Revue *Recherche & Formation. Le praticien réflexif : la diffusion d'un modèle de formation* (n°36), pp. 17-27.

SAUNDERS Peter, 1986, *Social theory and the urban question*, 2e edition, Publisher Routledge., 396p.

SECCHI B. (dir.), "Dell'utilità de descrivere cio que si vede, si tocca, si ascolta", Prato : Secondo convegno internazionale di Urbanistica, mars 1995.

SECCHI Bernardo, 2000, *Prima lezione di urbanistica*, Roma-Bari, Ed. Laterza, 200p.

SECCHI Bernardo, 2009, « Les échelles de la recherche et du projet », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* [En ligne], 24/25 |

SECCHI Bernardo, 2009, *La ville du 20e siècle*, Paris : éd. Recherches, 218p.

SECCHI Bernardo, 2015, *La ville des riches et la ville des pauvres. Urbanisme et inégalités*, Geneve : Métis Presses, 90p.

SENNETT Richard, 2006, *Ce que sait la main : la culture de l'artisanat*, Paris : Albin Michel., 403p.

SHON Donald A., 1983, *The Reflective Practitioner: How professionals think in action*, London: Temple Smith, 374p.

SÖDERSTRÖM Ola, 2001, *Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*, Lausanne, éd. Payot, 139p.

SOHN Christophe, 2017, "Cross-border regions", in : Anssi Paasi, John Harrison, Martin Jones and Gordon MacLeod, *Handbook of Regions and Territories*, Edward Elgar, 16p.

SCHERRER Franck, "Projet", in : WACHTER Serge, *Repenser le territoire, un dictionnaire critique*, La Tour d'Aigues : l'Aube – DATAR, 2000, 288p.

SOJA Edward W., "Sprawl is no longer what it used to be", in : Ghent Urban Studies Team (GUST, dir.), *Post Ex Sub Dis Urban Fragmentations and constructions*, Rotterdam : 010 Publishers, 2002, p.76-88.

SOJA Edward W. 1996, *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*. Oxford: Basil Blackwell, 248p.

SOJA Edward W. 2010, *Seeking Spatial Justice*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 256p.

TABOURET René, 2016, "Villes, Territoires, Paysages en devenir. Une responsabilité particulière", in : GUILLOT Xavier (dir.), *Ville, territoire, paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Presses Universitaires de St Étienne, 2016, pp. 303-309.

TELLER Jacques, 2007, "Etudes de cas comparatives et bonnes pratiques", *Formes et pratiques des activités de recherche*, revue *Lieux communs* n° 10, Nantes : Cahiers du LAUA. pp.93-116.

TERRIN Jean-Jacques, *Le projet du projet. Concevoir la ville contemporaine*, Marseille : éd. Parenthèses, 2014, 282p.

TIERCELIN Claudine, 1993, *C. S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, PUF, coll. "Philosophies", 128p.

TOUSSAINT Jean-Yves, Zimmermann Monique (dirs.), 1998, *Projet urbain, ménager les gens, aménager la ville*, Liège : éd. Mardaga, 202p.

VANIER Martin, 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Ed. Anthropos, 2e éd., 186p.

VANIER Martin, 2015, *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique*, Paris : éd. Hermann, 213p.

VIGANÒ Paola, 1999, *La città elementare*, Milano : Skira, 206p.

VIGANÒ Paola, 2008, "Water and Asphalt: The Project of Isotropy in the Metropolitan Region of Venice", *Architectural Design* n°78, pp. 34-39.

VIGANÒ Paola, 2012, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Geneve : MétisPresses (1e éd.: Roma: Officina Edizioni, 2010), 293p.

VIGANÒ Paola, 2013, « The Horizontal Metropolis and Gloeden's Diagrams. Two Parallel Stories », in : *Images of the Mid-Size City*, *OASE*, n° 89, 2013, p. 94-111.

VIVIANE Claude, 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle*, Marseille : Éditions Parenthèses, Collection Eupalinos, 253p.

WALDHEIM Charles, 2016, *The landscape as urbanism*, Princeton University Press.

WOUTERS, Els, 1998, *Maigret: « Je ne déduis jamais ». La méthode abductive chez Simenon*, Liège, Éditions du Cefal, 128p.

YANEVA Albena, 2009, *Made by the Office for Metropolitan Architecture: An Ethnography of Design*, Rotterdam : 010 Publishers, 111p.

ZETLAOUI-LEGER Jodelle, 2013, "Redécouvrir les travaux du Design Methods Movement", *Les Cahiers de la Recherche Architecturale et Urbaine*, Éditions du Patrimoine – Centre des Monuments Nationaux, n°28, pp. 57-70.

CORPUS D'ANALYSE GRAPHIQUE

Les Cahiers de l'Atelier Transfrontalier, 1e série (1998-2001),

Ed. resp. Jef Van Staeyen, COPIT. Financement européen Terra DG16.

Cahier n°1, *Concurrence et complémentarité économiques*, quatre rapports introductifs.

Cahier n°2, *Portrait du paysage*, Philippe Thomas et Anne Leplat

Cahier n°3, *Métropolisation transfrontalière : perception, attentes, orientations*, TETRA

Cahier n°4, *La gestion des ressources en eau*, Cathy Denimal

Cahier n°5, *Portrait économique*, François Milléquant et Hassan EL Asraoui

Cahier n°6, *Mobilité et accessibilité*, TRITEL & CETE

Cahier n°7, *Nouvelles stratégies à l'égard du paysage*, Eric Luiten

Cahier n°8, *La métropole transfrontalière en questions : ce qu'en pensent les secrétaires communaux*, TETRA

Cahier n°10, *Les motifs du paysage*, Philippe Thomas et Anne Leplat

Cahier n°12, *Une métropole en réseau*, Bruno Sinn, Christian Vandermotten, Louis Albrechts

Cahier n°14, *Le décloisonnement frontalier du marché de l'emploi*, WES

Cahier n°16, *Atlas de l'équipement culturel de la métropole franco-belge*, ADULM

Cahier n°Σ, *Proposition de Stratégie pour une métropole transfrontalière*, SPIRE + IGEAT + ISRO & Atelier.

Les Cahiers de l'Atelier Transfrontalier, 2 série (2003-2005),

Ed. resp. Jef Van Staeyen, COPIT. Financement InterReg IIIA.

Cahier n°9, *Le multilinguisme dans la métropole franco-belge*, Piet Desmet, Lea Vermeire, Carine Reuvers

Cahier n°11, *Techniques de rétention des eaux de pluie*, SAFEGE, Jean Vauthier

Cahier n°13, *Un maillage bleu métropolitain*, WVI (West Vlaamse Intercommunale) & LMCU (Lille métropole Communauté urbaine)

Cahier n°15, *Émulation. Aménager et gérer des zones d'activités de qualité dans la métropole franco-belge. Visions et expériences de part et d'autre de la frontière.*

TABLE DES MATIERES

Volume 2

Entre recherche et projet : définir un territoire "transfrontalier"

Introduction

Présentation synthétique du mémoire original..... 3

Partie 1 - Des méthodes

Se situer entre recherche et projet..... 13

A. Constat, définitions, et méthode de travail..... 13

1. L'émergence de l'appellation "research by design" 13

2. Ouvrir les "boîtes noires" des définitions..... 16

3. Typologie générale de rapports entre projet et recherche..... 23

B. Projet et science inductive :

Deux évolutions parallèles, face à la "crise de l'expertise" 27

1. projet inductif versus projet Moderne..... 28

2. Difficultés inhérentes à la situation de projet..... 29

3. Difficultés inhérentes à la démarche inductive..... 30

C. La recherche-action

et ses possibles déclinaisons..... 32

1. Si le projet remplace la recherche (dans la "recherche-action")..... 32

2. Si le projet remplace l'action : une seule démarche, plusieurs visées..... 33

3. plusieurs démarches, plusieurs visées : une complémentarité..... 34

D. Penser (par) le faire.

Deux démarches imbriquées en un "dialogue" réflexif..... 35

1. Quand tout projet est action :..... 35

des démarches alternées pour une seule visée..... 35

2. the "reflection-in-action" ou "ce que sait la main" 36

3. Paradigme pragmatiste : il y a toujours un projet implicite..... 37

E. Les opérations productrices de connaissance(s)

communes à la recherche et au projet..... 39

1. Descriptif et décryptif : du cumulatif au sélectif..... 41

2. la théorisation conceptuelle et le projet "démonstratif" 44

3. La conceptualisation comme pensée diagrammatique..... 47

4. Enquêtes et scénarios : l'abduction et la plausibilité..... 48

F. Conclusion de la partie 1 :	
Un sens à construire.....	53
1. Du "projet" aux compétences du concepteur.....	53
2. Un panel élargi d'opérations communes.....	55
3. L'articulation des opérations, selon une visée explicitée.....	58

Partie 2 - Applications

Définir le territoire transfrontalier.....	63
--	----

Introduction : Le *transfrontalier*

et ses problématiques de recherche.....	63
1. Entre-deux et diversité. Des Sciences de la Nature au territoire.....	63
2. Relations et métissage. Des Sciences Humaines au Politique.....	66
3. L'écart et le commun. De la philosophie aux questions spatiales.....	68
4. De nouvelles valeurs, vers un nouveau modèle territorial ?.....	71
5. Le transfrontalier : quelles recherches ?.....	73

Partie 2 - Etude de cas

L'Eurométropole et la faible imagibilité de ses représentations.....	77
--	----

A. "l'imagibilité" territoriale :

une problématique du transfrontalier.....	77
1. Territoire transfrontalier et imagibilité, dans le champ des savoirs.....	78
2. Approche spécifique. Les "figures territoriales".....	82
3. Corpus. Les représentations de l'Eurométropole LKT.....	83
4. Mode d'analyse. La "région", outil opératoire pour l'imagibilité ?.....	89

B. L'idée de "région" dans la construction de l'Eurométropole.....

Doc 1. "Stratégie pour une métropole transfrontalière" COPIT, 2001.....	94
Docs 2. "Portrait du paysage" et "Motifs du paysage"	96
Doc 3. Stratégie de coopération transfrontalière, Prov de Flandre occ.....	98

C. L'idée d'Eurométropole dans les visions régionales.....

1. Région Flamande. <i>BRV</i> et <i>RSV</i>	101
2. Région Wallonne. <i>SDER</i> et <i>SDT</i>	103
3. Région Hauts-de-France. <i>Le SRADDT</i> et <i>le SRADDET</i>	105

D. Ouverture : L'Eurométropole comme inter-territoire ?.....

1. Ni métropole tri-régionale / ni région euro-métropolitaine.....	111
2. L'EM dans les programmes Inter-Reg.....	112
3. Synthèse des figures de territoire pour l'Eurométropole.....	114

Partie 3 - réflexivité critique

Le transfrontalier et les méthodes de recherche : un croisement.....	117
I. Ouvrir la "boîte noire" de la recherche.....	117
1e essai - Décrire l'article avec les opérations du panel.....	117
2e essai – Repérer les opérations dans la démarche de recherche.....	121
II. Ré-ouvrir la "boîte à outil" des méthodes d'investigation.....	123
Différencier la démarche de recherche et l'article scientifique.....	123
Distinguer la charpente logique et la pratique d'investigation.....	125
Affiner le panel d'opérations d'investigation communes.....	128
III. Découvrir les pistes de futures recherches.....	131
Bibliographie	135
Liste du corpus analysé	145

Annexe à la partie 2

recensement des représentations du territoire transfrontalier
dans les cahiers de la COPIT (1998-2005)

Annexe à la partie 3

Deux articles complémentaires :

- conceptualisation : la métropole horizontale
- gouvernance et formes spatiales : les communs

ANNEXES
A LA PARTIE 2

Recensement des représentations spatiales
du territoire transfrontalier
(dite "métropole franco-belge")

dans les Cahiers de l'Atelier Transfrontalier
(1998-2005)

Recensement des représentations spatiales du territoire transfrontalier (dite "métropole franco-belge")

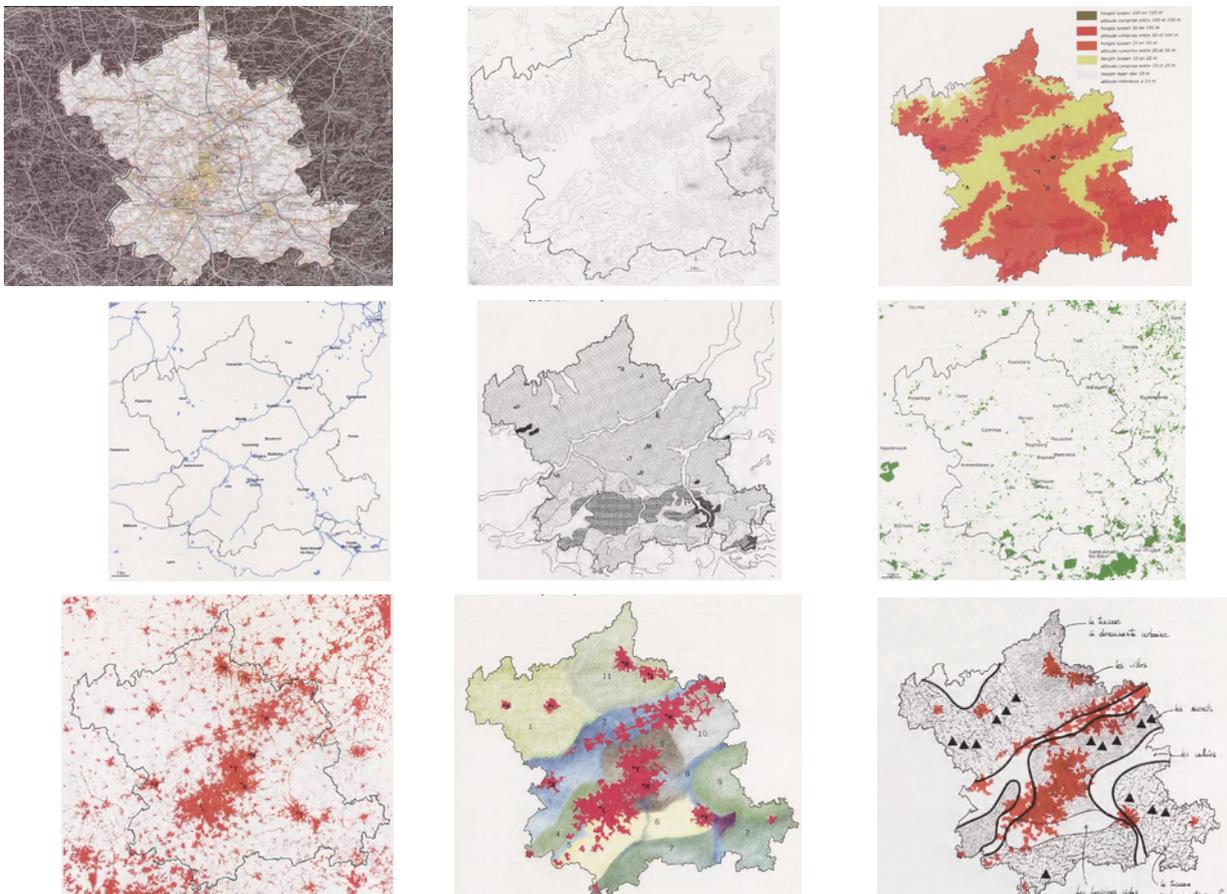
dans les Cahiers de l'Atelier Transfrontalier
(1998-2005)

Cahier n°1, *Concurrence et complémentarité économiques*, quatre rapports introductifs.



1 carte récurrente qui revient dans tous les cahiers (en 4e de couv) incluant Gand, la côte, le bassin minier
+ le schéma triangle-gag "changer le regard", qui revient dans tous les cahiers (2° de couv)
+ carte plus large, avec Londres, Paris, Ruhr et randstad (qui revient aussi dans d'autres cahiers)
+ une représentation géométrique "à 360°" des voisines à diverses échelles

Cahier n°2, *Portrait du paysage*, Philippe Thomas et Anne Leplat



Des cartes thématiques (eau, boisement, urbanisation, géologie, relief...)

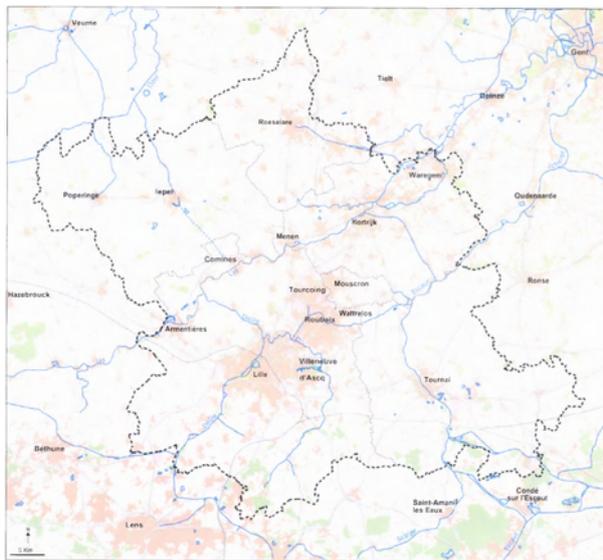
+ 2 cartes qui seront souvent réutilisées : les "unités de paysage" ; "la trame et les motifs" mais aussi quelques photos aériennes et bcp d'images : des photos, des tableaux – approche picturale, peintures et iconographie ancienne)



Cahier n°3, Métropolisation transfrontalière : perception, attentes, orientations, TETRA

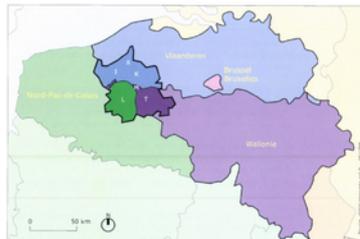
Rien – à part les deux représentations récurrentes (2^e et 4^e de couverture)

Cahier n°4, La gestion des ressources en eau, Cathy Denimal

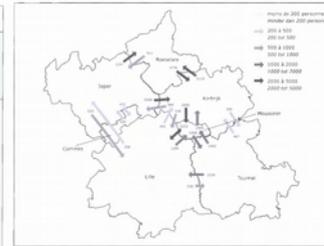


carte du réseau hydrographique rajout en pointillé du canal Ypres-Comines (qui n'est plus en eau) pour compléter une "figure" en grille : réseau naturel orientés ouest-est ; réseau artificiel complémentaire orienté Nord-Sud

Cahier n°5, Portrait économique, François Milléquant et Hassan EL Asraoui



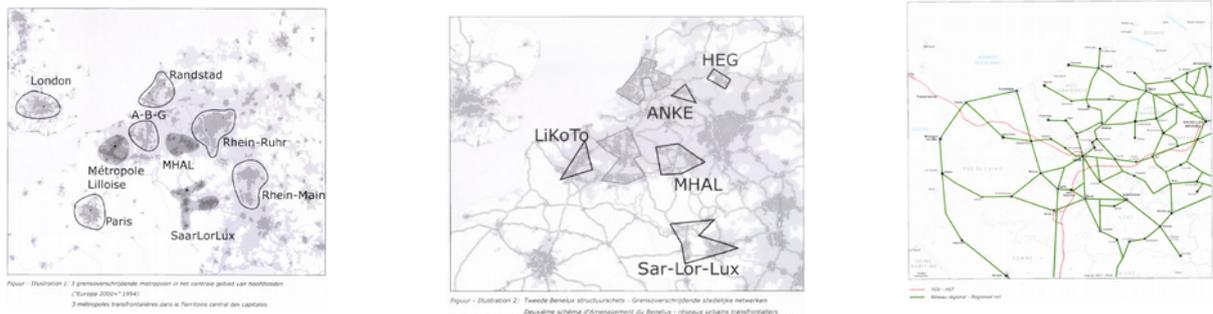
arrondissements arrondissementen	régions d'appartenance gewesten	pays landen
Lille	Wallonie	France
autres arrondissements du Nord-Pas-de-Calais	21 autres régions françaises	
légion Région Walloniens	Vlaanderen	Belgique
andere Vlaamse arrondissementen	Wallonie	Belgique
Haesbroeck* Tournai		
autres arrondissements wallons		



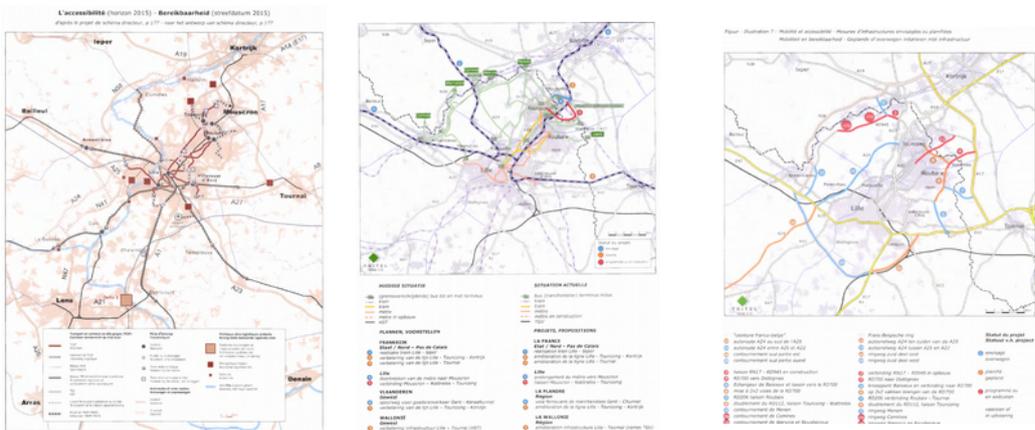
la carte tache orange en grand (du cahier n°1)
+ un tableau des territoires de référence (où apparaissent les Régions)

+ une représentation des flux domicile travail (ou d'autres pourcentages) sur un fond de plan neutre

Cahier n°6, Mobilité et accessibilité, TRITEL & CETE



2 schémas du transfrontalier à grande échelle : un extrait du document Europe2000+ (1994) et le 2^e "schéma d'aménagement du Benelux"
 + le réseau existant de chemin de fer (avec un léger resserrement de la maille autour de Lille), et le réseau de voies navigables (peu dense)
 + les schémas de planification des 2 régions belges (le RSV, le SDER, et plan stratégique de LMCU)



+ plusieurs cartes cumulant les projets de transports des 3 régions, dans un cadrage plus serré

Cahier n°7, Nouvelles stratégies à l'égard du paysage, Eric Luiten

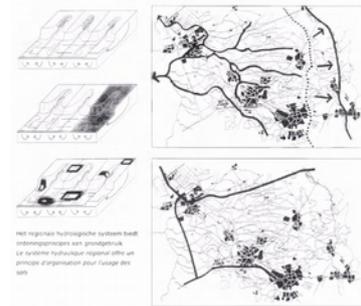


La grande carte de l'urbanisation déjà vue (cahiers 1 et 5), élargie pour situer les nouvelles études de cas
 + à nouveau la carte des paysagistes (trame et motifs)



Landschapsecologische
«connectoren» en stedelijke
«separatoren» met een eerste en
een tweede prioriteit

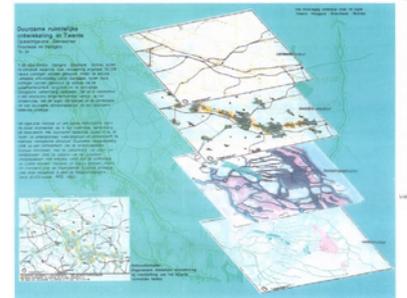
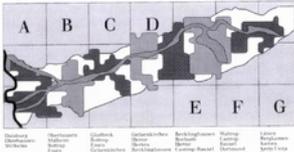
“Connecteurs” ecologiques et
physiques et “séparateurs” urbains
de première et deuxième priorités



Het regionale hydrologische systeem biedt
ontwikkelingsmogelijkheden voor een
aanpak van ruimtelijke ordening die
aanpak van ruimtelijke ordening die



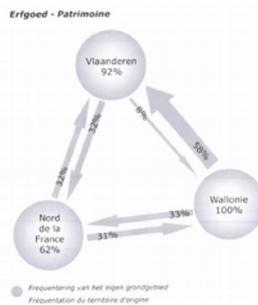
Die Regionalen Grünzüge im Emscher Landschaftspark



Présentation très illustrée d'autres figures de territoire, ailleurs :

- 7 cartes de la randstad (PB) ;
- 5 cartes de Emscher park (+ le logo) ;
- 5 cartes de la région métropolitaine de Barcelone + un schéma de principe + un détail + la planche de promotion du projet ;
- 4 cartes de la région transfrontalière du Twente (nord-est des Pays-Bas et Gronau, en Allemagne) + Schémas de principe de la gestion des sols en fonction des systèmes hydrauliques + interaction (par superposition de calques) entre sols, hydrographie et plan de développement

Cahier n°8, La métropole transfrontalière en questions : ce qu'en pensent les secrétaires communaux, TETRA

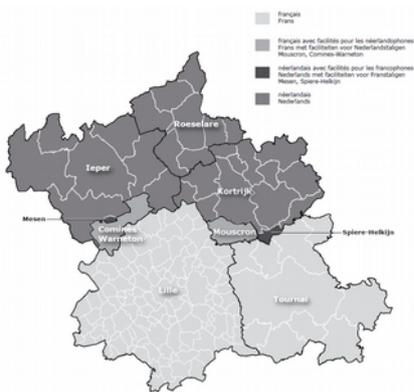


- la carte des découpages communaux (montrant la superficie bcp plus étendue des communes belges)
- un graphe à 3 boules pour les comportements de mobilité
- deux "graphes à trois boules" exprimant les flux réciproques relatifs à l'attractivité du patrimoine, et des commerces.

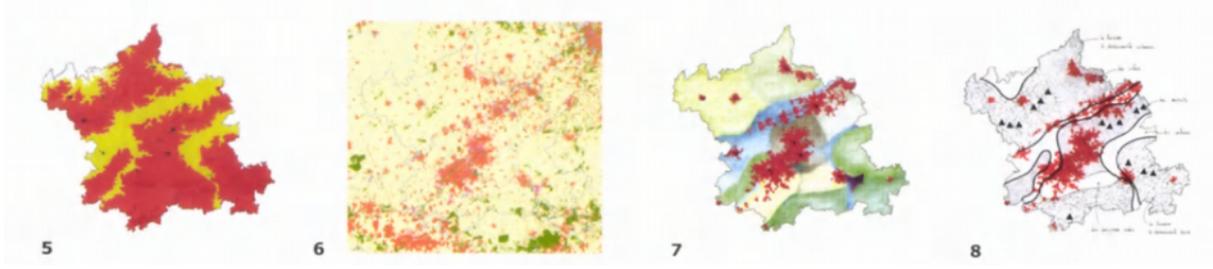
Cahier n°9, Le multilinguisme dans la métropole franco-belge, Piet Desmet, Lea Vermeire, Carine Reuvers

Rien – à part les deux représentations récurrentes (2^e et 4^e de couverture)

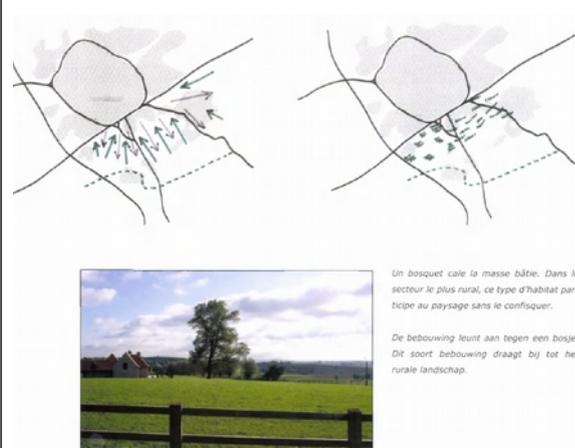
et une carte de la répartition officielle des langues
(présentant les communes à facilité des deux côtés).



Cahier n°10, Les motifs du paysage , Philippe Thomas et Anne Leplat

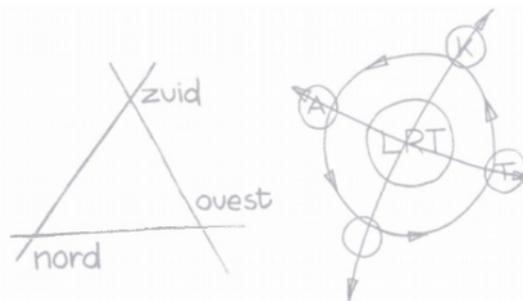


reprise de 4 cartes du cahier n°2 pour expliquer "la méthode"

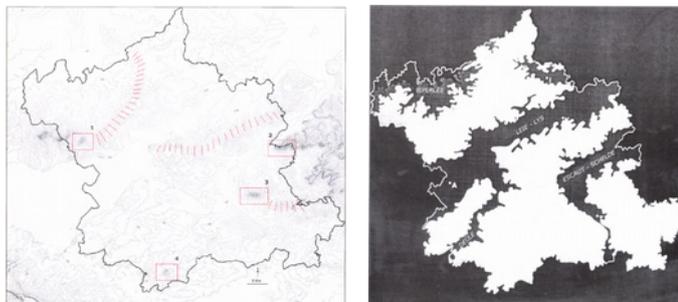


puis développement du cahier 2 en détaillant chacun des "motifs" avec une même approche (carto/photos/schémas de principe).

+ Un nouveau schéma territorial :



+ 2 grandes cartes générales : les "quatre monts" et les "trois vallées"

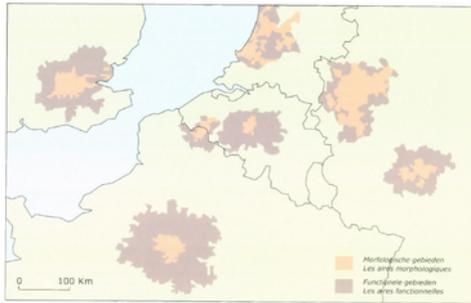


Cahier n°11, Techniques de rétention des eaux de pluie , SAFEGE, Jean Vauthier

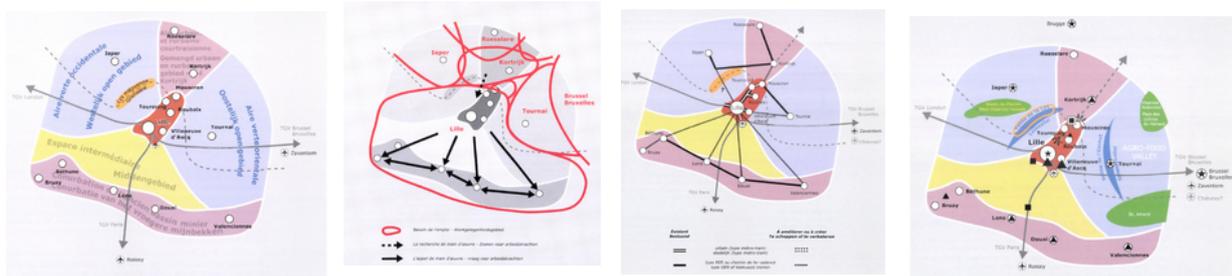
Des coupes et schémas techniques, quelques photos illustratives

Rien de territorial – à part les deux représentations récurrentes (2^e et 4^e de couverture)

Cahier n°12, Une métropole en réseau, Bruno Sinn, Christian Vandermotten, Louis Albrechts



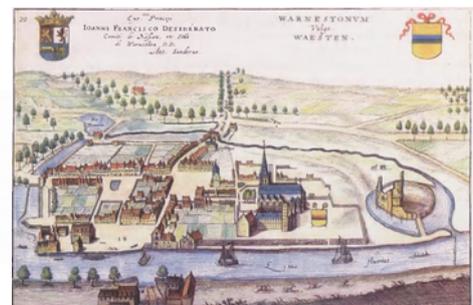
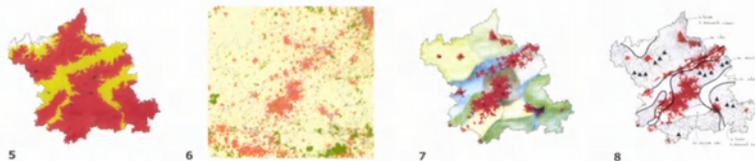
- carte large différenciant les "agglomérations morphologiques" et "fonctionnelles" (notions de l'INS belge) il y a une recherche de caractérisation spatiale



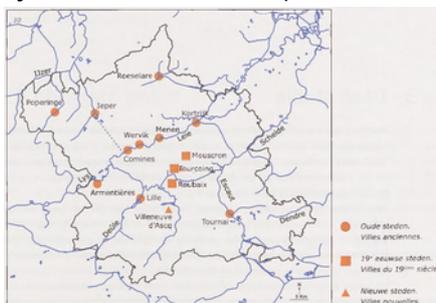
et une nouvelle représentation du territoire (appelée "le papillon" dans l'article) correspondant à un autre périmètre, l'aire métropolitaine (incluant le bassin minier). Elle présente : "les grands territoires" ; les "bassins d'emplois" ; les réseaux ; les "grandes options stratégiques", etc.

Cahier n°13, Un maillage bleu métropolitain, WVI (West Vlaamse Intercommunale) & LMCU (Lille métropole Communauté urbaine)

beaucoup d'études de cas, d'actions déjà réalisées mises en avant
+ cartes historiques, illustrant le rapport à l'eau
+ reprise des cartes des paysagistes du cahier 2



+ reprise de la carte du cahier 4, avec mise en rapport entre eau et villes ;
+ juste le réseau – carte prémisses de l'Espace bleu. Appellation : "le maillage bleu métropolitain"



remarque : le petit périmètre de l'EM a l'époque correspond mieux à la structure métropolitaine proposée (la boucle ou carré bleu)

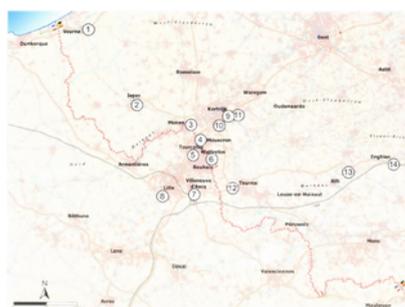
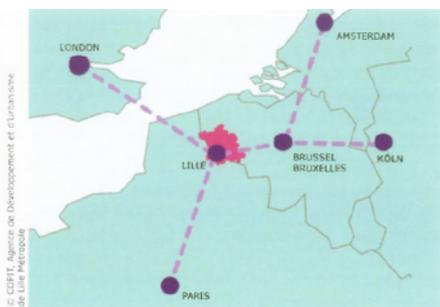
Cahier n°14, Le décloisonnement frontalier du marché de l'emploi, WES

Rien – à part les deux représentations récurrentes (2^e et 4^e de couverture)
et une carte du périmètre du statut de frontalier (aboli en 2011)



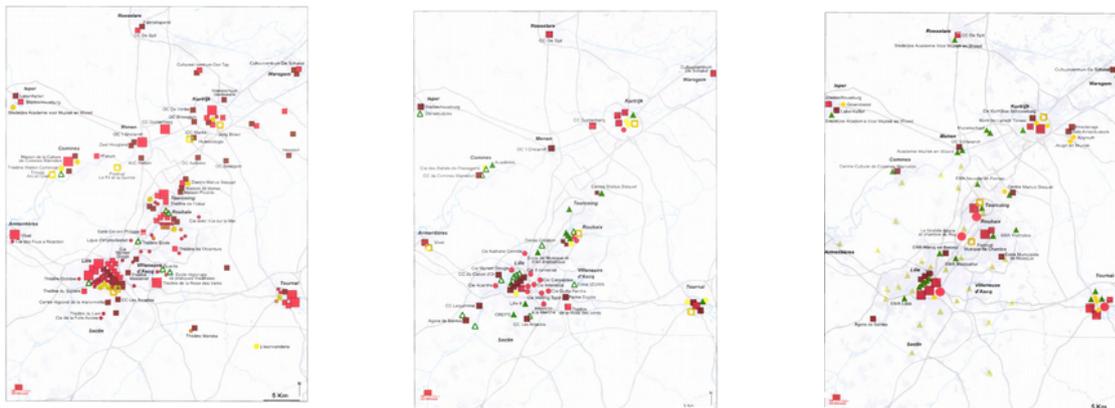
Cahier n°15, Émulation. Aménager et gérer des zones d'activités de qualité dans la métropole franco-belge. Visions et expériences de part et d'autre de la frontière.

Beaucoup de photos de détails d'aménagement. Des graphiques de réseaux d'acteurs.
+ nouvelle carte de situation de l'EM, plus schématique ;
+ une carte sur un territoire élargi (incluant pour la première fois la vallée de la Dendre dans IDETA) pour situer les études de cas présentées

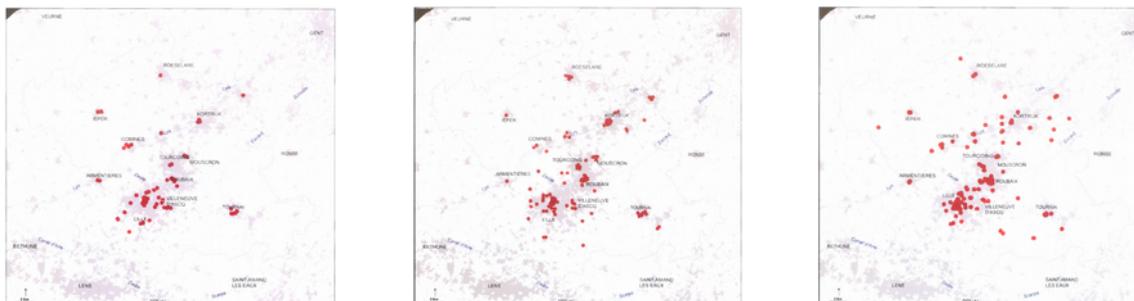


Cahier n°16, Atlas de l'équipement culturel de la métropole franco-belge, ADULM

Une série de "cartes de points", relevant les équipements existants, dans le périmètre restreint (3 villes)



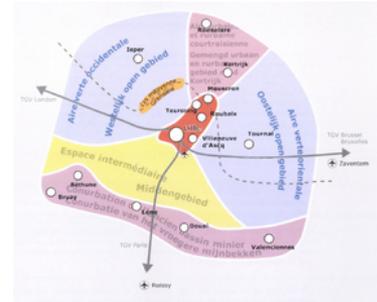
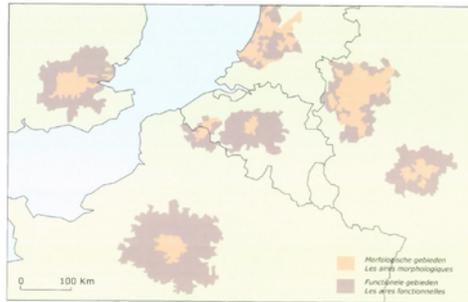
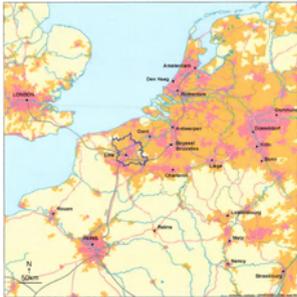
Et une série dans un périmètre plus large (incluant la côte, le bassin minier, et Gand)
exemple : Danse ; opéra ; Théâtre ; littérature...



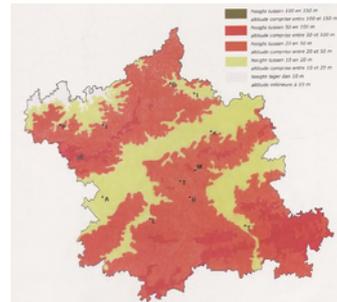
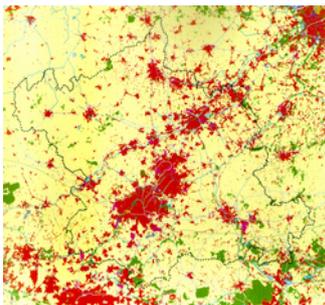
Cahier n°Σ, Proposition de Stratégie pour une métropole transfrontalière, SPIRE + IGEAT + ISRO & Atelier. Version longue (cahier bleu, 117p.)



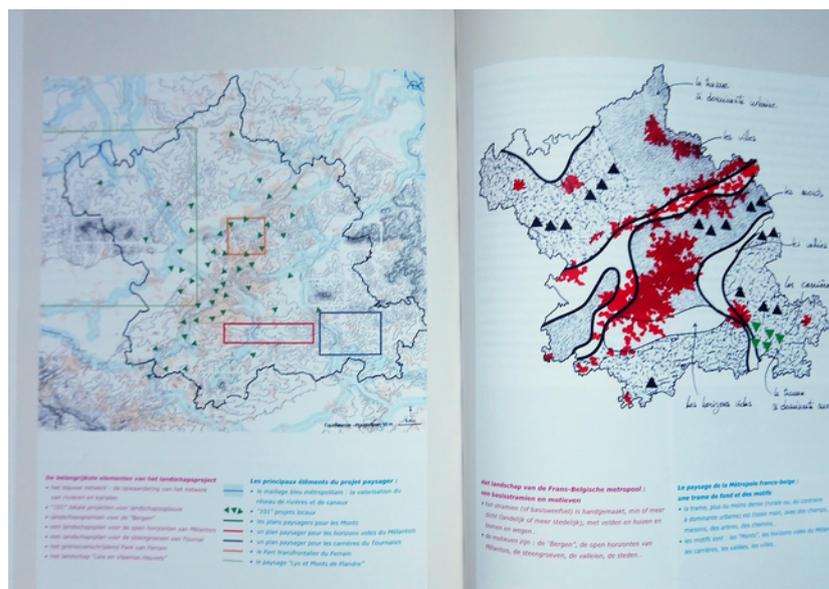
Ce cahier propose d'abord une sélection de représentations déjà produites dans d'autres cahiers (outre les 2^e et 4^e de couverture) : cahier 1 et cahier 12



Il reprend aussi la carte de l'urbanisation (issue du cahier 2), retravaillée avec les masses boisées, la carte des relations villes/l'hydrographie, la carte du relief :



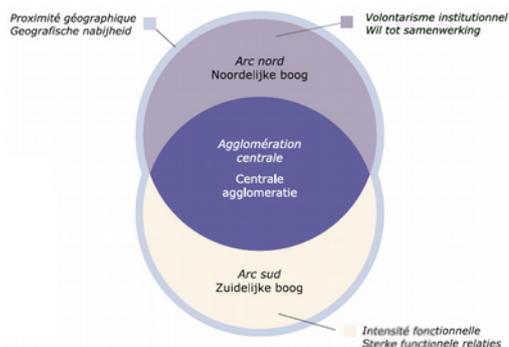
+ en double page, on trouve les deux cartes majeures du "projet de paysage", dont l'une est neuve (les "principaux éléments du projet paysager"), à gauche ; et "le paysage de la Métropole franco-belge : une trame de fond et des motifs" (à droite)



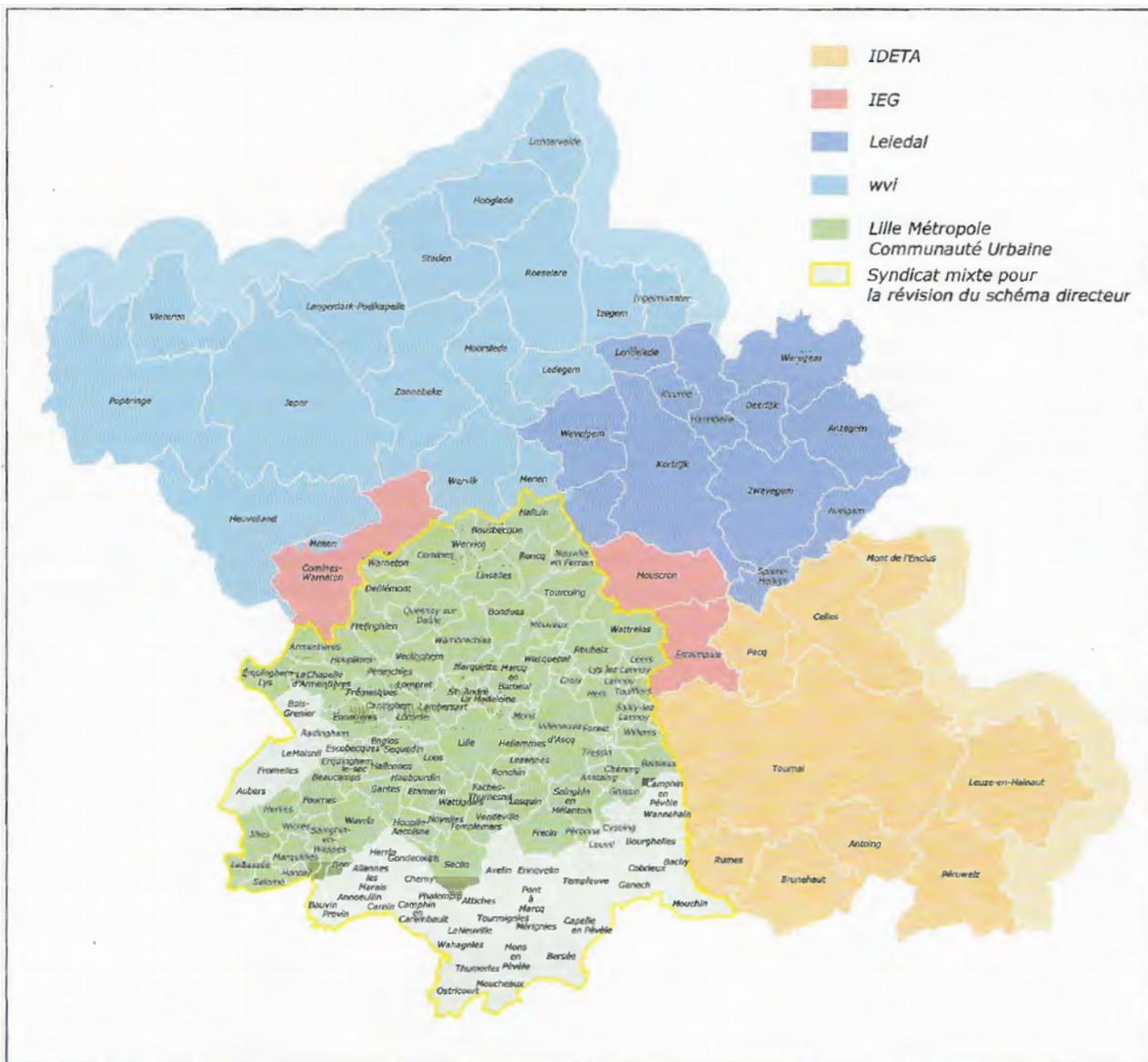
+ Une nouvelle représentation (présente également dans la "synthèse" version courte, cahier violet, 23p.)

qui met sur le même plan les relations de "l'agglomération centrale" - avec un "arc nord" (le territoire de la COPIT, caractérisé par un "volontarisme institutionnel")

- et un "arc sud" (le bassin minier, caractérisé par une intensité de relations fonctionnelles).



+ Enfin, on trouve à la fin une carte de toutes les communes, qui pose implicitement la question du périmètre en mentionnant, dans la légende, les parties des intercommunales qui font parties ou non de ce qui est nommé le "territoire de référence de la Métropole Franc-belge".



Let wel : De intercommunales IDETA en wvi strekken zich uit tot buiten het referentiegebied van de Frans-Belgische metropool. Wvi werkt ook voor de rest van de provincie West-Vlaanderen, en IDETA reikt tot Enghien, nabij Brussel.

Notez : Les intercommunales IDETA et wvi s'étendent au delà du territoire de référence de la Métropole franco-belge. Wvi couvre également le reste de la province de Flandre Occidentale, et IDETA s'étend jusqu'à Enghien, aux portes de Bruxelles.

**ANNEXES
A LA PARTIE 3**

Deux articles complémentaires :

"Les "figures territoriales" que recouvre la métropole horizontale. Analyse comparative des contributions au Symposium Latsis de l'EPFLausanne 2015",
in : *La plaine, le plat, le plan. Les Cahiers thématiques* n°17,
éd. Ensapl & Maison des Sciences de l'Homme, 2017, pp.51-65.

"La huitième condition : l'imbrication.
Usages du territoire dans les communs d'Elinor Ostrom",
in : *Les Carnets du Paysage* (coord. sc. J.-M. Besse) n°33,
éd. Actes Sud, 2018, pp.131-145.

